

# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



## Résultats des inventaires et diagnostic écologique - Commune d'Arthon





# Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole

## - Commune d'Arthon –

<b>Organismes</b>	Indre Nature, Biotope et CPIE Brenne-Berry
<b>Date de publication</b>	Avril 2023
<b>Financements</b>	Châteauroux Métropole, Office Français pour la Biodiversité,
<b>Localisation</b>	Région Centre, Département de l'Indre (36), Agglomération de Châteauroux Métropole
<b>Référence bibliographique</b>	VILLALTA M., LHERPINIERE F., CAUX S., OLIVIER L., CHATTON T., HENON M., BORDE H., HUCHEDE A., AMAT A., LIGOUT T., GIRAUD Q. 2023. Résultats des inventaires et diagnostic écologiques de la commune d'Arthon. Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole. Indre Nature et Biotope, 135 p.
<b>Crédits photographiques</b>	Maria Villalta, sauf mention contraire

## Remerciements

Indre Nature, Biotope ainsi que le CPIE Brenne-Berry, remercient chaleureusement ses partenaires ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation des inventaires, et en particulier les bénévoles : BEAUMONT Jacqueline, CINGET Didier, CLEVA Régis, DUFOUR Daniel, GIBAN Martine, IMBERT Jean-François, LABERGÈRE Martine, LAMARAIN Yolande, LEGENDRE Coline, LELOU Gérard, LUCBERT Jacques, PONNET Alexis, RABOTEAU Joëlle, REVEL Quentin, ROUMET Alexandre, SCHIARATURA Marie-Sarah, TELEFUNKO François, TIRET Gabin, TOUSSAINT Christian et VILLENEUVE Anne-Marie.

## Table des matières

1	Préambule .....	1
2	Méthodologie générale de travail .....	2
3	Définition des sites à inventorier .....	2
4	Présentation de la commune .....	4
4.1	Contexte administratif.....	4
4.2	Occupation du sol.....	4
4.3	Réservoirs biologiques.....	4
5	Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance .....	7
6	Inventaires des habitats naturels et de la flore.....	9
6.1	Habitats naturels .....	9
6.1.1	Habitats patrimoniaux.....	12
6.1.2	Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune .....	13
6.2	Bilan des prospections réalisées pour la flore.....	16
6.2.1	Flore indigène patrimoniale .....	16
6.2.2	Espèces végétales exotiques envahissantes.....	20
6.2.3	Synthèse des enjeux pour la flore .....	21
7	Inventaires de la faune .....	23
7.1	Insectes.....	23
7.1.1	Résultats de prospection.....	23
7.1.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	23
7.1.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	27
7.1.4	Synthèse des expertises liées aux insectes .....	29
7.2	Amphibiens.....	31
7.2.1	Résultats de prospection.....	31
7.2.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	31
7.2.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	33
7.2.4	Synthèse des expertises liées aux amphibiens.....	35
7.3	Reptiles.....	36
7.3.1	Résultats de prospection.....	36
7.3.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	36
7.3.3	Cortèges d'espèces par milieu.....	38
7.3.4	Synthèse des expertises liées aux reptiles .....	39
7.4	Oiseaux .....	41
7.4.1	Résultats de prospection.....	41
7.4.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	41

7.4.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	53
7.4.4	Synthèse des expertises liées aux oiseaux .....	55
7.5	Mammifères terrestres (hors chiroptères) .....	58
7.5.1	Résultats de prospection .....	58
7.5.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	58
7.5.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	60
7.5.4	Synthèse des expertises liées aux mammifères terrestres .....	61
7.6	Chiroptères .....	62
7.6.1	Résultats de prospection .....	62
7.6.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux.....	63
7.6.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	65
7.6.4	Synthèse des expertises liées aux chiroptères .....	66
8	Fonctionnalités écologiques.....	68
9	Synthèse des enjeux écologiques.....	70
10	Préconisations de gestions et perspectives .....	73
10.1	Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeu .....	73
10.1.1	Bocage .....	74
10.1.2	Forêt et boisements .....	74
10.1.3	Milieux aquatiques et humides .....	74
10.1.4	Gestion différenciée et bâti.....	75
10.1.5	Documents d'urbanisme .....	75
10.2	Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration.....	76
10.3	Axe 3 : Sensibilisation et communication.....	76
12	Tableau de préconisations de gestion.....	79
13	Résultats sur les sites définis pour les inventaires .....	80
13.1.1	Forêt nord.....	80
13.1.2	Bois de la Gorgeate.....	84
13.1.3	Prairies et bois proche de la Bouzanne .....	88
13.1.4	Prairie de la Garenne .....	91
13.1.5	Bois du Tremblaire.....	95
13.1.6	Etang Murailles.....	99
13.1.7	Etangs sud-ouest .....	103
14	Annexes .....	105
14.1	Flore.....	105
14.2	Faune .....	117
14.2.1	Insectes.....	117

14.2.2	Amphibiens.....	125
14.2.3	Reptiles.....	126
14.2.4	Oiseaux observés en périodes de nidification et hivernante.....	127
14.2.5	Mammifères (hors chiroptères).....	132
14.2.6	Chiroptères.....	133

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés .....	2
Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels patrimoniaux observés sur les sites ayant fait l'objet d'inventaires plus approfondis.....	12
Tableau 3. <i>Espèces végétales patrimoniales observées en 2022 sur la commune</i> .....	16
Tableau 4. Liste des espèces végétales exotiques envahissantes observées à Arthon en 2022. ....	20
Tableau 5. Insectes patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022 .....	23
Tableau 6. Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022 .....	31
Tableau 7. Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022 .....	36
Tableau 8. Espèces d'oiseaux patrimoniales observées en période de nidification sur la commune ..	42
Tableau 9. Mammifères terrestres patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022 ou jugés encore présentes et à enjeux de conservation moyen à fort. ....	59
Tableau 10. Espèces de chiroptères patrimoniales observées en 2022 .....	63
Tableau 11. Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune. ....	65
Tableau 12 : Tableau de préconisations de gestion.....	79

## Liste des cartes

Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole.....	3
Carte 2. Cartographie des occupations du sol de la commune d'Arthon .....	5
Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune d'Arthon.....	6
Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune .....	8
Carte 5 : Cartographie des habitats naturels simplifiés sur les secteurs étudiés de la commune d'Arthon .....	10
Carte 6 : Cartographie des espèces végétales patrimoniales et exotiques envahissantes observées en 2022 sur la commune .....	22
Carte 7 : Cartographie des espèces de chiroptères recensées sur la commune en 2022.....	67
Carte 8. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune d'Arthon.....	69
Carte 21 : Synthèse des enjeux écologiques des sites prospectés de façon plus approfondie sur la commune.....	72
Carte 9. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site Forêt Nord .....	82
Carte 10. Synthèse des enjeux au niveau du site « Forêt Nord » .....	83
Carte 11. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site du Bois de la Gorgeate .....	86
Carte 12. Synthèse des enjeux au niveau du site du bois de la Gorgeate.....	87
Carte 13. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site de la prairie et du boisement proche de la Bouzanne.....	89
Carte 14. Synthèse des enjeux au niveau du site de la prairie et du boisement proche de la Bouzanne. ....	90
Carte 15. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site de la prairie de la Garenne .....	93
Carte 16. Synthèse des enjeux au niveau du site de la prairie de la Garenne. ....	94
Carte 17. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site du bois du Tremblaire .....	97
Carte 18. Synthèse des enjeux au niveau du site du bois du Tremblaire.....	98
Carte 19. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site de l'étang Murailles.....	101
Carte 20. Synthèse des enjeux au niveau du site de l'étang Murailles .....	102

# 1 Préambule

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire participatif des espèces de faune et de flore ainsi que des habitats sur une commune. Dans un premier temps, il vise à améliorer la connaissance de ces derniers sur le territoire. Il constitue un outil d'information pour les habitants, leur permettant de mieux connaître la biodiversité qui les entoure. L'ABC a également pour objectif de sensibiliser et d'informer des enjeux de sa préservation. Enfin, il a pour but de proposer des axes de mise en œuvre d'une gestion écologique, en accompagnant les communes dans la prise en compte de la biodiversité dans leur politique d'aménagement.

Cet atlas est constitué de 3 rapports :

- « Etude bibliographique » : fait état des données bibliographiques et du contexte environnemental dans lequel prend place cet atlas (comprenant une partie commune à l'ensemble de la collectivité et un jeu de carte spécifique à chacune des communes) ;
- « Diagnostic » spécifique à chacune des communes : présente les méthodes et résultats des inventaires de terrains sur les zones prospectées ;
- « Plan d'action » : regroupe les préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité.

Ce rapport constitue la partie « Diagnostic » de l'Atlas. Les espèces patrimoniales présentes au sein de l'étude bibliographique n'ayant pas été observées lors des prospections sur la commune, mais étant jugées présentes au vu des habitats présents de cette dernière, seront prises en compte dans la conclusion pour chaque groupe d'espèces puis dans les propositions de gestion de ce document.

Cette étude et ses résultats ne peuvent en aucun cas être considérés comme exhaustifs.

Cette étude ne dispense pas d'études complémentaires en cas de projets d'aménagement spécifiques.

## 2 Méthodologie générale de travail

La méthodologie générale est présentée au sein du rapport général pour l'agglomération de Châteauroux. Elle comprend :

- Les différentes équipes de travail ;
- Les ressources consultées ;
- Les méthodologies des inventaires réalisés ;
- La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux.

## 3 Définition des sites à inventorier

Après la phase de bibliographie, il a été validé en COPIL de sélectionner des zones à prospecter représentatives de la commune pour y faire des inventaires précis.

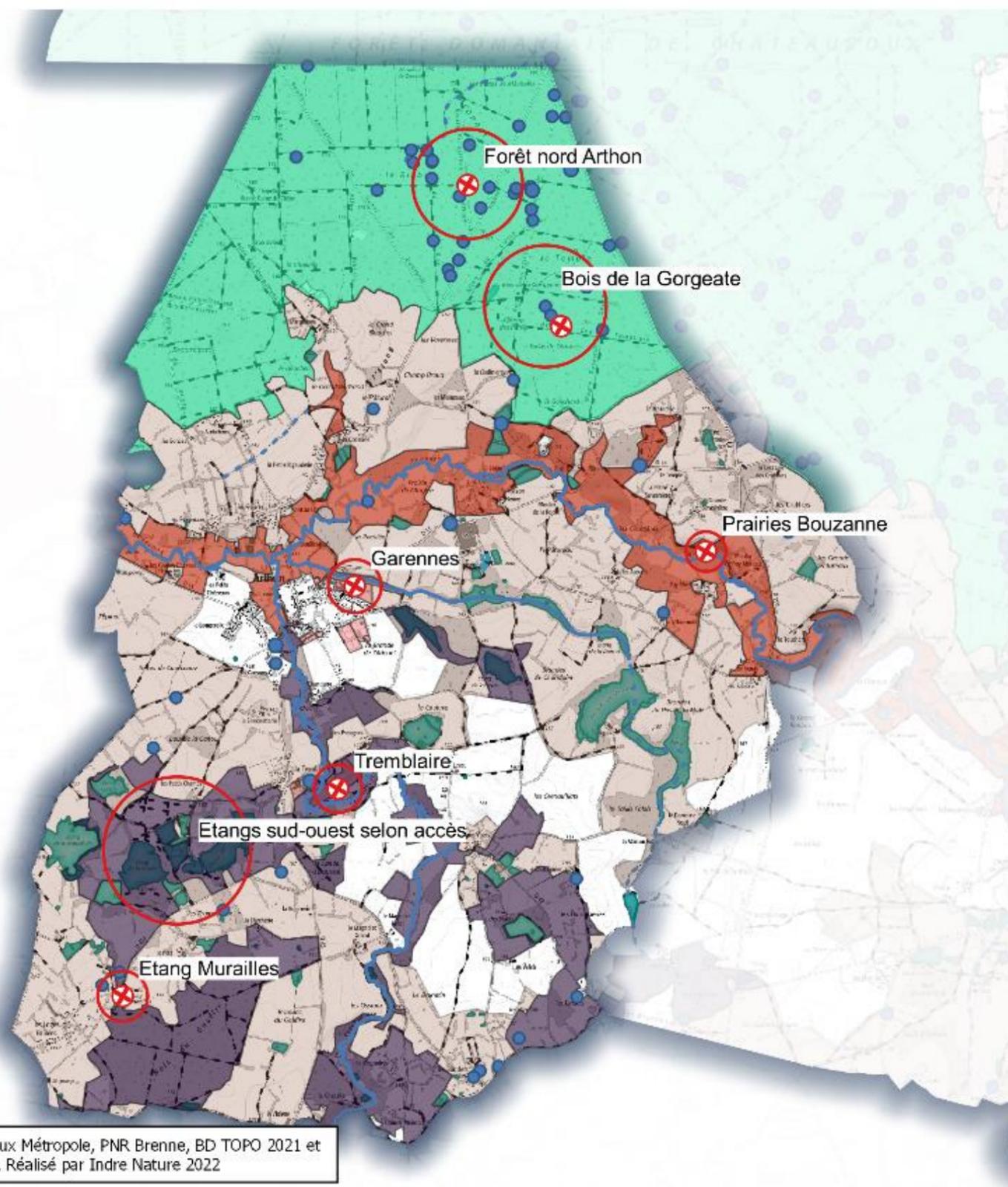
Les critères de sélection des zones à prospecter sont multiples : les grands types d'occupation du sol, les terrains communaux, les mailles sans donnée, l'ancienneté des données, les réservoirs biologiques et corridors diffus, et éventuellement les zones classées N dans le zonage du PLUi.

Cette liste n'est pas hiérarchisée. L'analyse des critères a été réalisée au cas par cas en concertation selon l'agencement géographique des données et des réservoirs biologiques afin d'optimiser la plus-value des inventaires de terrain. Il en résulte une liste de 7 sites à inventorier.

Le tableau suivant justifie la raison pour laquelle les sites ont été choisis.

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés

Nom site	Justification
<b>Garenes</b>	Prairies communales bord Bouzanne
<b>Tremblaire</b>	Enjeux flore, reptiles,
<b>Bois de la Gorgeate</b>	Maille sans données Chiro, reptiles et orthoptères
<b>Forêt nord Arthon</b>	Maille sans données Amphibiens, reptiles
<b>Prairies Bouzanne</b>	Selon accès, prairies proche sentier
<b>Etang Murailles, selon accès</b>	Selon accès, Mailles sans données pour plusieurs groupes taxonomiques (lépidoptères, odonates, peu de données oiseaux), enjeu odonates, 2 mares, dans corridor diffus
<b>Etangs sud-ouest selon accès</b>	Mettre à jour les données sur réservoir biologique, selon accès



### Localisation des zones à prospecter pour l'ABC Châteauroux Métropole

Commune de Arthon (36330)

#### Légende

##### Réservoirs biologiques MTDA

- Bocages et étangs du Boischaud
- Forêt et boisements de Châteauroux
- Vallée de la Bouzanne
- Corridors diffus MTDA
- Foncier collectivités
- Mares

##### Tronçons

- Chemins et sentiers

##### Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent

- Zone centrale de prospection tous groupes
- Zone élargie de prospection faune



Sources : Châteauroux Métropole, PNR Brenne, BD TOPO 2021 et Scan25 2014 © IGN. Réalisé par Indre Nature 2022



Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole

## 4 Présentation de la commune

### 4.1 Contexte administratif

La Commune d'Arthon est située au sud de l'agglomération de Châteauroux Métropole, au centre du département de l'Indre (36). Elle possède une superficie totale de 4 680 hectares. La densité de population est d'environ 26,4 habitants / km<sup>2</sup> (INSEE 2018).

Le contexte physique du territoire a été traité à l'échelle intercommunale. Les informations sont à retrouver dans la synthèse bibliographique et dans les synthèses cartographiques par commune.

### 4.2 Occupation du sol

L'analyse de l'occupation du sol de l'agglomération a été réalisée à partir des données 2019 du Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols » (OSO) du département de l'Indre. Elles permettent d'approcher les différents types d'occupation du sol de la commune.

Elle est donc découpée en 8 grands secteurs : Les tissus urbain diffus, zones industrielles et commerciales, routes, prairies, landes, cultures, forêts et zones en eau (cours d'eau, mares, étangs...).

Les principaux types d'occupation du sol sont la forêt, les prairies bien réparties sur le territoire, les zones de culture et les zones en eau, avec le bassin de la Bouzanne et de ses affluents, et un ensemble d'étangs et de mares. Le tissu urbain est réparti de manière éparse sur le territoire. Les espaces boisés se situent majoritairement au nord de la commune avec le massif de la forêt domaniale de Châteauroux.

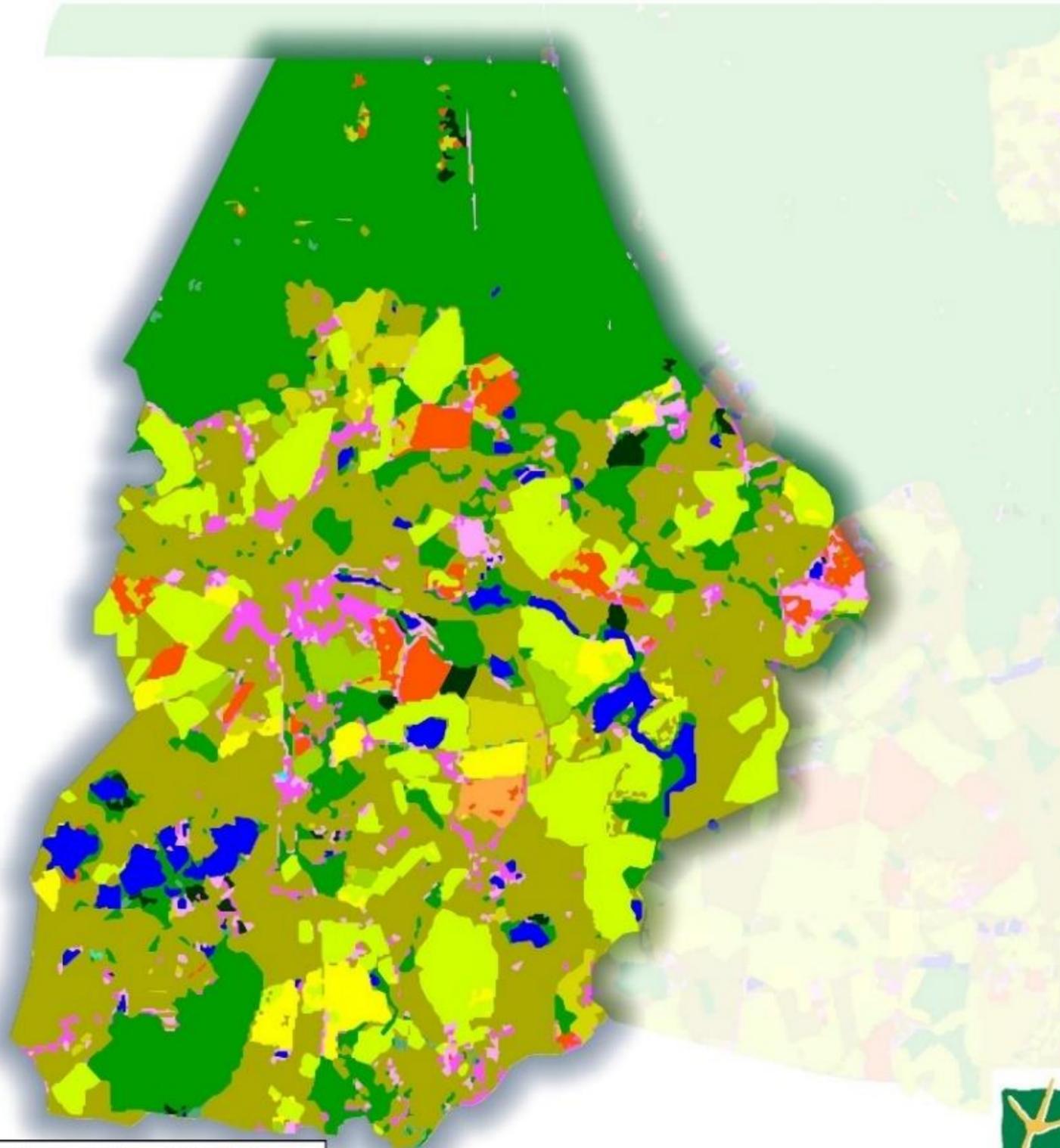
### 4.3 Réservoirs biologiques

Située au sud de l'agglomération de Châteauroux Métropole, la commune d'Arthon possède 3 réservoirs biologiques principaux.

Un premier réservoir inclut la forêt domaniale de Châteauroux au nord de la commune.

Deux réservoirs concernent les milieux humides, la vallée de la Bouzanne traversant la commune d'est en ouest, et au sud le bocage et les étangs de la Queue de Brenne.

Arthon est une commune aux portes du Boischaud sud, région naturelle de l'Indre connue pour ses paysages bocagers.



## Occupation du sol

Commune de Arthon (36330)

### Légende

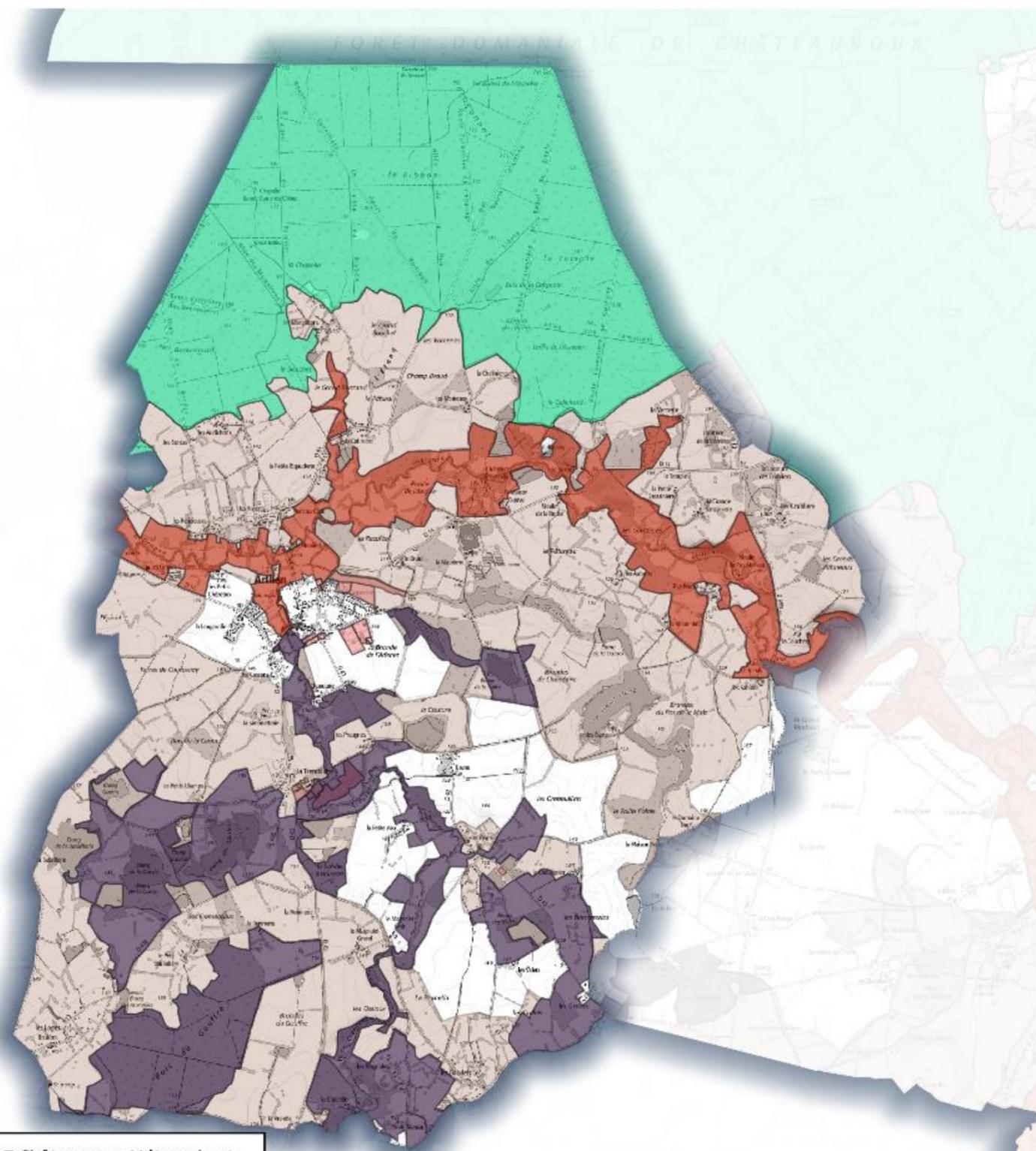
#### Occupations du sol

-  Urbain diffus
-  Zones indus. et comm.
-  Routes
-  Colza
-  Céréales à paille
-  Protéagineux
-  Soja
-  Tournesol
-  Maïs
-  Tubercules/Racines
-  Prairies
-  Forêts de feuillus
-  Forêts de conifères
-  Landes ligneuses
-  Eau



Source : Theia CES OSO 2019 et BD Topo 2021 © IGN  
Réalisé par Indre Nature 2022

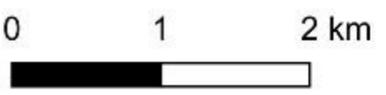
Carte 2. Cartographie des occupations du sol de la commune d'Arthon



**Localisation des réservoirs de biodiversité de Châteauroux Métropole**  
**Commune de Arthon (36330)**

**Légende**

- Foncier collectivités
- Réservoirs biologiques MTDA**
- Bocages et étangs du Boischaud
- Forêt et boisements de Châteauroux
- Vallée de la Bouzanne
- Corridors diffus MTDA



Sources : MTDA 2017 Châteauroux Métropole et Scan25 2014 © IGN. Réalisé par Indre Nature 2022

Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune d'Arthon

## 5 Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance

Grâce aux données bibliographiques combinées avec les données récoltées par le réseau participatif et l'association Indre Nature et le bureau d'étude Biotope, nous disposons désormais de **8 630 données naturalistes** sur la commune.

**2 673 données** ont été réalisées lors des **inventaires de l'année 2022**, parmi lesquelles 484 ont été relevées par des bénévoles du réseau participatif, 2 213 par les équipes d'Indre Nature et du CPIE Brenne-Berry et 35 sont mixtes entre ces deux catégories (bénévoles et équipe ensemble). Parmi ces données, une seule n'a pas été considérée comme « Certain - très probable ou Probable » par les validateurs de la base de données Obs'Indre. De ce fait, celle-ci ne sera pas prise en compte dans les analyses à venir.

Avant de réaliser ces inventaires, nous disposions de **5 957 données** naturalistes depuis 2007 dont une donnée issue de la base OISON de l'OFB, sur les groupes d'espèces concernés par l'ABC. Les données recueillies en 2022 correspondent à **31 %** des observations faites sur la commune depuis ces quinze dernières années. Cet apport en connaissances naturalistes peut être considéré comme assez fort.

**657 espèces** ont été ainsi recensées lors de ces inventaires, elles se répartissent comme suit :

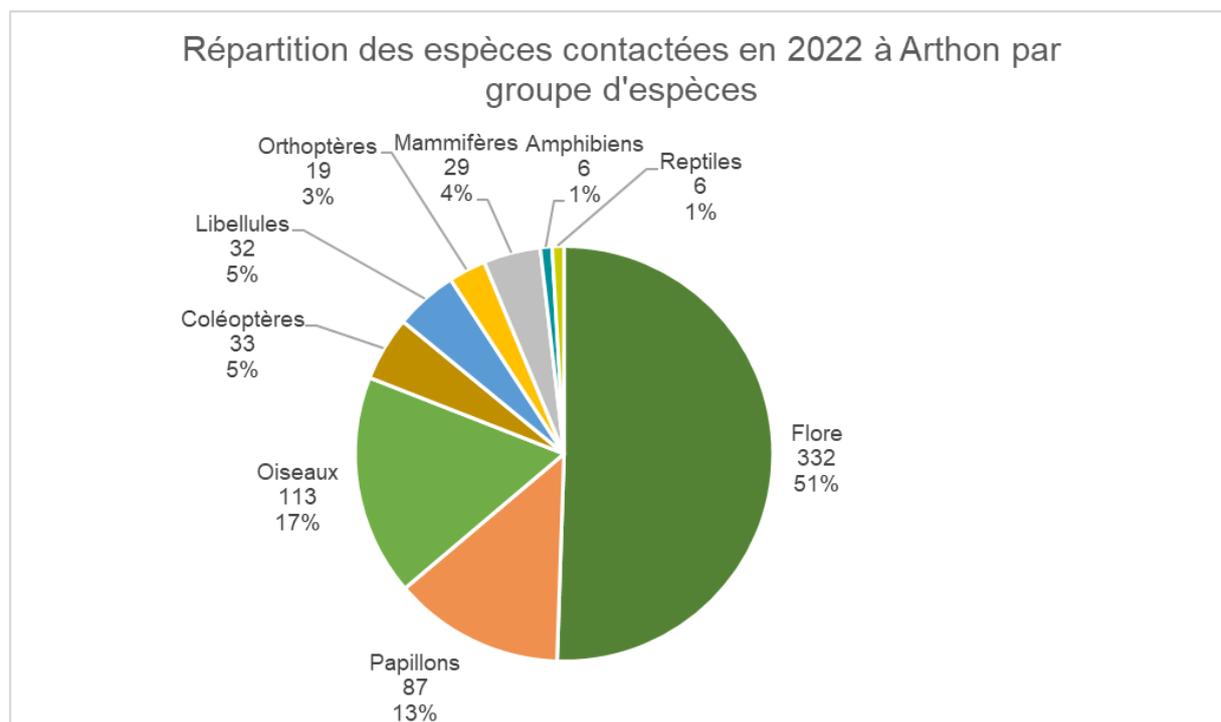
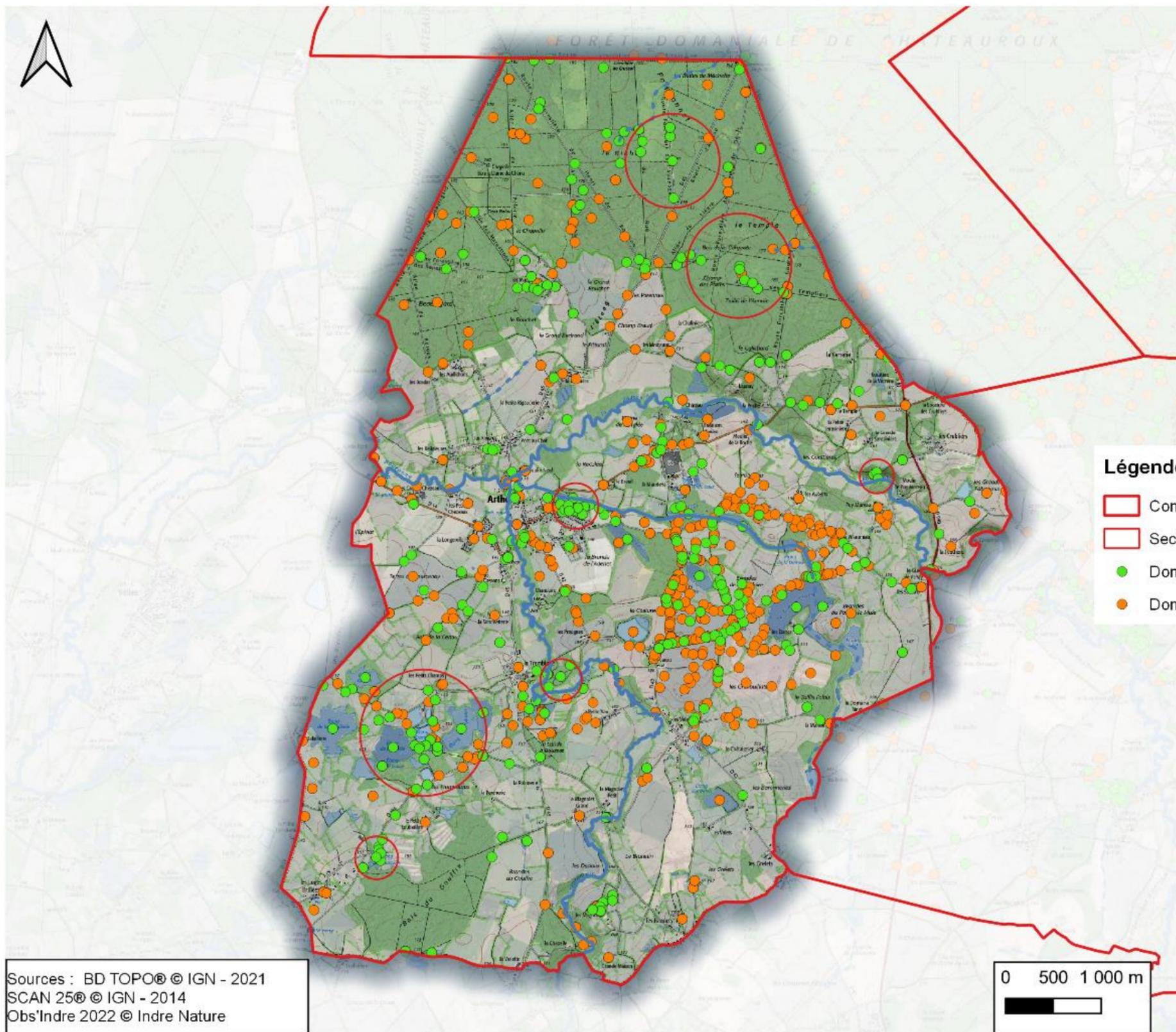


Figure 1 : Graphique représentant les différentes espèces recensées sur la commune

On constate que l'ensemble des différentes zones représentatives de la commune ont fait l'objet d'inventaires.

La commune d'Arthon a également bénéficié d'un inventaire du maillage bocager de la commune en 2022 et d'un comptage annuel des oiseaux hivernants en Queue de Brenne.



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021  
 SCAN 25® © IGN - 2014  
 Obs'Indre 2022 © Indre Nature



**Cartographie de l'ensemble des données récoltées sur la commune**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

- Légende**
- Commune
  - Secteurs étudiés
  - Données récoltées en 2022
  - Données issues de la bibliographie (Obs'Indre)



Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune

## 6 Inventaires des habitats naturels et de la flore

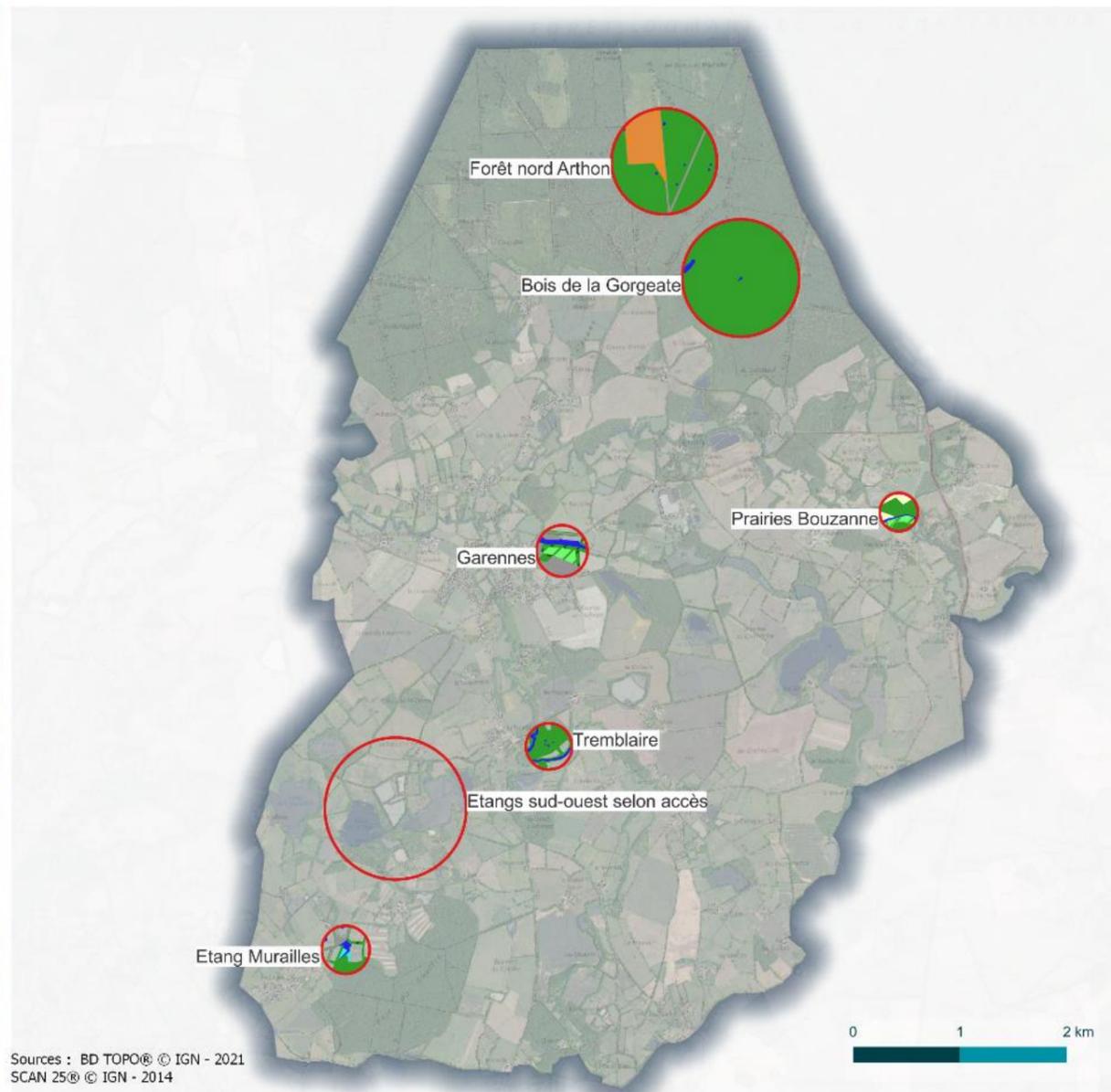
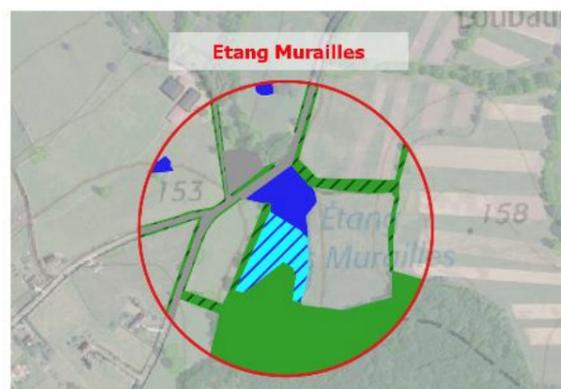
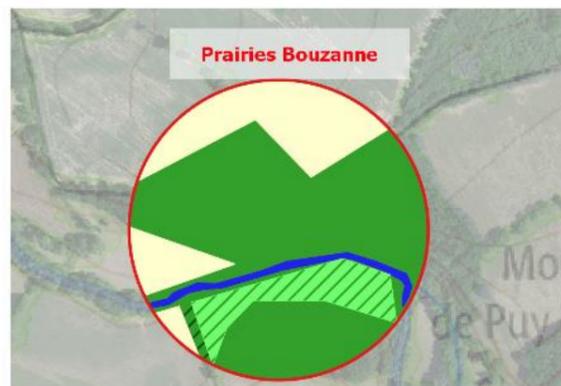
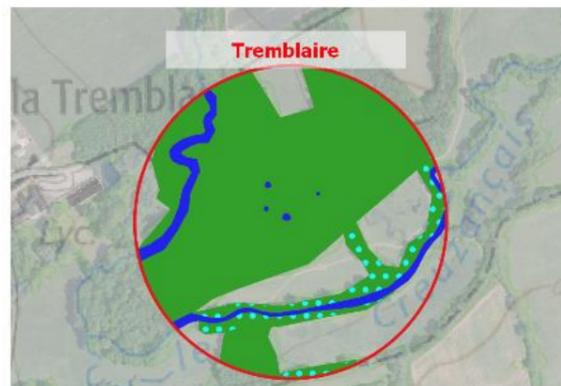
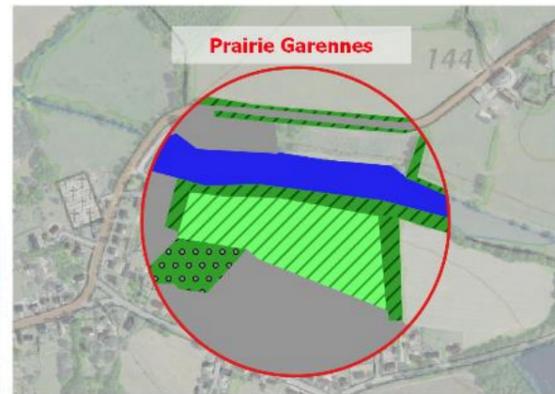
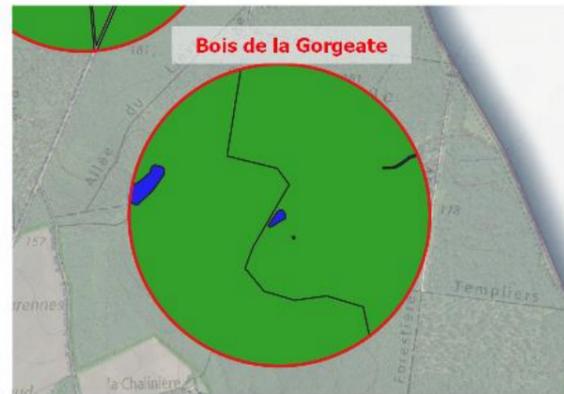
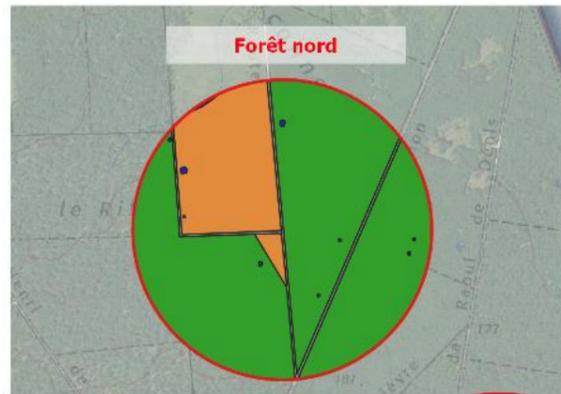
### 6.1 Habitats naturels

Plusieurs habitats naturels ont été recensés sur les zones prospectées.

9 types de végétations ont été recensés :

- Habitats aquatiques et humides :
  - Milieu aquatique
  - Végétations amphibies et aquatiques
  
- Habitats boisés :
  - Boisements mésophiles ou secs
  - Boisements mésophiles ou secs anthropisés
  - Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
  - Haies
  
- Habitats ouverts et semi ouverts :
  - Végétations herbacées mésophiles ou sèches
  - Grandes cultures
  
- Habitats anthropiques
  - Zones totalement artificialisées

Une cartographie simplifiée des habitats a été réalisée à l'échelle des sites identifiés comme bénéficiant d'inventaires plus poussés. Ces sites ont été choisis à l'issue de la synthèse bibliographique.



## Cartographie des habitats naturels simplifiés

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

- Secteurs étudiés
- Habitats naturels**
- Boisements humides ou mésohygrophiles
- Boisements mésophiles ou secs anthropisés
- Haies
- Boisements mésophiles ou secs
- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Végétations herbacées mésophiles
- Végétations amphibies et aquatiques
- Milieu aquatique
- Grandes cultures
- Zones totalement artificialisées

Sources : BD TOPO® © IGN - 2021  
SCAN 25® © IGN - 2014



Carte 5 : Cartographie des habitats naturels simplifiés sur les secteurs étudiés de la commune d'Arthon



© S. Caux



© S. Caux

Végétations amphibies et aquatiques des étangs (Etangs des Murailles et de Balsan)



Mare des Cassons



© S. Caux

Prairie mésophile des Garennes



© S. Caux

Etangs dans le paysage bocager



© S. Caux

Lande de bord d'étang

### 6.1.1 Habitats patrimoniaux

**3 habitats patrimoniaux** ont été identifiés sur les sites ayant fait l'objet d'inventaires plus approfondis. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Un habitat patrimonial est :

- Un habitat d'intérêt communautaire au titre de la réglementation Natura 2000,
- Un habitat déterminant ZNIEFF,
- Un habitat appartenant aux catégories de menace suivantes des listes rouges régionales ou nationale : en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN), Vulnérable (VU) et Quasi-menacée (NT).

Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels patrimoniaux observés sur les sites ayant fait l'objet d'inventaires plus approfondis

Libellé de l'habitat naturel	Milieu associé	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Enjeu contextualisé	Source	Localisation
<b>Habitats aquatiques et humides</b>										
Végétations amphibies et aquatiques	Végétations flottant librement	22.41	C1.32	3150sc / (3260)	Aquatique	Oui		Fort	Terrain 2022	Etang Murailles
<b>Habitats boisés</b>										
Boisements mésophiles ou secs	Chênaie acidiphile	41.5	G1.8	9120sc	Non humide	en partie		Fort	Terrain 2022	Forêt domaniale de Châteauroux
	Chênaie-charmaie mésophile	41.2	G1.A1	9160	Non humide	en partie		Fort	Terrain 2022	Forêt domaniale de Châteauroux

#### Légende :

- Typologie CORINE biotopes – Types d'habitats français - Ecole Nationale du Génie rural, des eaux et des forêts et Atelier technique des espaces naturels
- Typologie EUNIS European Nature Information System (Système d'Information Européen pour la Nature): typologie européenne des habitats.
- Typologie Natura 2000 : habitats d'intérêt communautaire de la Directive européenne Habitats Faune Flore (92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992) ; Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE
- Zone Humide : codification du caractère hygrophile du syntaxon sur le territoire du CBNBP - H : hygrophile (potentiellement décliné en HH : hygrophile s.s., et MH : mésohygrophile) ; NH : non hygrophile ; p : hygrophile pour partie ; A : aquatique. Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE
- Dét. ZNIEFF : DZ : habitat déterminant en Région Centre-Val de Loire
- LRR : cotation du niveau de menace sur le syntaxon en Centre selon les catégories UICN : RE, CR, EN, VU, NT, LC, DD, NA, NE, conformément à la liste rouge des habitats de la région Centre (Vuitton et al. 2014) in Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE

---

Les observations montrent la présence de **3 végétations patrimoniales** dont 2 pouvant se rattacher à des habitats d'intérêt communautaire. Les herbiers aquatiques sont considérés comme étant à enjeux très forts de conservation.

---

**Plusieurs autres habitats patrimoniaux sont présents sur la commune.** En effet, deux ZNIEFF de type II sont présentes sur la commune d'Arthon : le massif forestier de Châteauroux et la basse vallée de la Bouzanne.

Les habitats patrimoniaux sur ces sites remarquables sont détaillés dans le rapport bibliographie à l'échelle de l'agglomération.

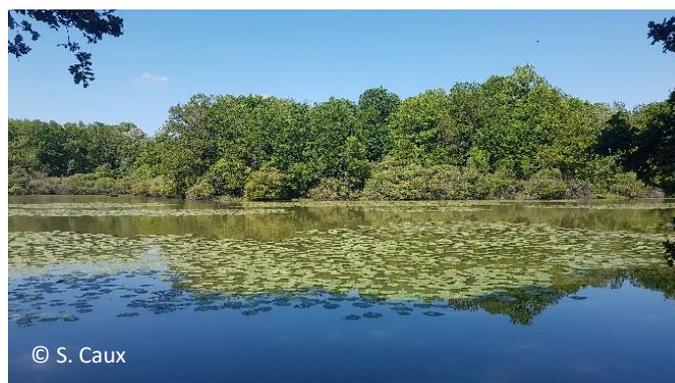
### 6.1.2 Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune

#### Végétations amphibies et aquatiques

Code Corine Biotopes : 22.41 / Code Eunis : C1.32 / Code Natura 2000 : 3150sc / (3260)



Végétation aquatique de l'étang Balsan



Végétation aquatique d'étang

Cela correspond à des communautés flottant librement à la surface des eaux, plus ou moins riches en nutriments.

Ces végétations sont associées à l'habitat « Lacs eutrophes naturels » (code Natura 2000 : 3150).

Il s'agit de plans d'eaux non circulantes, riches en bases, plus ou moins troubles et de couleur grisâtre à bleu verdâtre. Ils sont colonisés par une végétation flottante à bases de lentille d'eau, de nénuphars, de potamots, d'utriculaires. Au niveau des berges et zones temporairement exondées, on peut trouver des hépatiques particulières (végétaux peu évolués se rapprochant des mousses). On trouve ici des habitats très divers et d'intérêt inégal, dont la physionomie de ces habitats est liée à de nombreux paramètres tels que l'étendue et la profondeur du plan d'eau, la nature des matériaux recouvrant le sol, les variations du niveau de l'eau.

Ce sont des eaux calmes, de niveau trophique et pH élevés. On rencontre plus fréquemment des habitats anthropiques (étangs, mares, fossés) que de véritables lacs eutrophes naturels.

Fréquence : assez rare<sup>1</sup>

Enjeu floristique : Fort à très fort

---

Etat de conservation : Moyen à dégradé

Intérêt patrimonial : Fort

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Aquatique

---

### Chênaie acidiphile

Code Corine Biotopes : 41.5 / Code Eunis : G1.8 / Code Natura 2000 : 9120sc



Mare dans la chênaie acidiphile

Il s'agit de forêts à *Quercus robur* ou à *Q. petraea* sur sols acides avec une strate herbacée la plupart du temps constituée des groupes écologiques à : *Deschampsia flexuosa*, *Vaccinium myrtillus*, *Pteridium aquilinum*, *Lonicera periclymenum*, *Holcus mollis*, et de *Maianthemum bifolium*, *Convallaria maialis*, *Hieracium sabaudum*, *Hypericum pulchrum*, *Luzula pilosa* et des mousses *Polytrichum formosum* et *Leucobryum glaucum*. (Roisin, 1962 ; Ellenberg, 1963, 1988

---

<sup>1</sup> Source : Direction Régionale de l'Environnement Centre. Les milieux et espèces d'intérêt européen connus en région Centre. Première partie : les milieux d'intérêt européen. DIREN Centre. ISBN : 2-11-095-159-1

; Oberdorfer, 1967, 1990 ; Durin et al., 1967 ; Delelis-Dussollier et Géhu, 1974 ; Barkman, 1974 ; Sougnez, 1974 ; Westhoff et den Held, 1975 ; Noirfalise, 1986, 1987).

Cet habitat est associé à l'habitat « Hêtraies-chênaies acidiphiles atlantiques à Houx » (code Natura 2000 : 9120).

Les peuplements de cet habitat sont typiquement dominés par le Hêtre. Le Chêne sessile est souvent présent en mélange, mais lui est naturellement subordonné. Cependant, la répartition observée entre ces espèces est généralement due avant tout, à la gestion sylvicole.

La végétation herbacée est pauvre et dominée par des espèces acidiphiles comme la Canche flexueuse. Sous leur forme typique, ces habitats présentent en sous-étage des fourrés de Houx, mais son abondance actuelle dépend également de la place que la gestion a bien voulu leur laisser.

Fréquence : assez commun<sup>2</sup>

Enjeu floristique : Moyen

---

Etat de conservation : Bon

Intérêt patrimonial : Fort

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Non humide

---

---

<sup>2</sup> Source : Direction Régionale de l'Environnement Centre. Les milieux et espèces d'intérêt européen connus en région Centre. Première partie : les milieux d'intérêt européen. DIREN Centre. ISBN : 2-11-095-159-1

## 6.2 Bilan des prospections réalisées pour la flore

331 espèces végétales ont été recensées sur la commune lors des prospections en 2022. Parmi elles, 18 espèces sont patrimoniales.

216 espèces sont nouvelles par rapport aux 15 dernières années. En effet, elles n'avaient pas été recensées depuis la période 2007-2021.

Des fiches de diagnostics par site sont proposées dans la partie [Résultats sur les sites définis pour les inventaires](#).

La liste complète des espèces observées est présentée en annexe.

### 6.2.1 Flore indigène patrimoniale

18 espèces végétales patrimoniales ont été recensées lors des inventaires, dont 6 sont protégées : il s'agit de l'Ophioglosse commun, le Polystic à frondes soyeuses, la Scille d'automne, la Renoncule des marais, la Sérapias langue et la Spiranthe d'automne.

10 espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été revues en 2022 (*Agrostemma githago* potentiellement disparue, *Anacamptis pyramidalis*, *Anthericum liliago*, *Hottonia palustris*, *Isolepis fluitans*, *Lathraea clandestina*, *Lathyrus nissolia*, *Lathyrus sphaericus*, *Luronium natans*, *Parentucellia viscosa*). Ces espèces n'ont pas été recherchées de manière spécifique. La plupart d'entre elles peut être considérée comme encore présente sur la commune. Ces espèces seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 3. Espèces végétales patrimoniales observées en 2022 sur la commune.

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF				
Spiranthe d'automne <i>Spiranthes spiralis</i>	-	-	PR	LC		EN	Oui	RRR	Une station au nord de l'usine Basan	Très Fort	Prospection de terrain 2022 (réseau participatif)
Ail des ours <i>Allium ursinum</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	Environ 10 000 pieds sur le site de la Tremblaire	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature)

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF				
<i>Baldellia repens</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	Station de 550 pieds site étangs du sud-ouest	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature)
Carum verticillé <i>Trocdaris verticillatum</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	Une station sur le site des "Etangs sud-ouest"	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature)
Euphorbe d'Irlande <i>Euphorbia hyberna</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	10 stations de 1 à 30 pieds en forêt domaniale entre le hameau des Margotons au sud le carrefour des Druides au Nord ouest et le carrefour de la D990 au nord Est, une station parcelle 166	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature)
Gnaphale jaunâtre <i>Laphangium luteoalbum</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	Station de 550 pieds à l'est du grand étang à l'est de la commune	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature)
Hydrocharis morène <i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	-	-	-	-	-	VU	Oui	RR	Station au sud de l'usine Balsan, station sur le site étang des Murailles au sud de la commune	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature)
Isnardie des marais <i>Ludwigia palustris</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	Une station étang de la Garde, une station de 1 à 10m2 au sud de la commune entre les hameaux de la Violette et la Loubatière, une station 55 pieds en forêt domaniale au nord du Champs des portes, une station au sud du site de la Tremblaire et 550 pieds site étangs sud-ouest	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature)
Jonc des vasières <i>Juncus tenageia</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	Station au sud du massif forestier proche D45, en bordure de l'allée de la rue, de la route forestière Henri de Bourbon	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature)
Oenanthe faux boucage <i>Oenanthe pimpinelloides</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	Une station sur le site des "Etangs sud-ouest" Une station en bordure de la D42 à l'est de l'étang des Valets	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature)
Ophioglosse commun <i>Ophioglossum vulgatum</i>	-	-	PR	-	-	VU	Oui	RR	Station d'une centaine de pied à l'ouest des Margotons	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature et réseau participatif)

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF				
Orchis bouffon <i>Anacamptis morio</i>	-	-	-	NT	-	-	-	AR	3 pieds champs Picotin hameau des Margotons, 1 station à l'ouest de La Petite Roche à proximité de la forêt, 200 pieds sur la prairie communale des Garennes, 2 stations au nord des Magnolets	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature et réseau participatif)
Polystic à frondes soyeuses <i>Polystichum setiferum</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	R	Station de 5 pieds champs Picotin hameau des Margotons	Fort	Prospection de terrain 2022 (réseau participatif)
Renoncule des marais <i>Ranunculus paludosus</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	RR	Station à l'ouest de La Petite Roche à proximité de la forêt	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature)
Scille d'automne <i>Prospero autumnale</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	RR	Station d'une vingtaine de pieds au sud du site Etangs Sud-ouest Station sur site Etangs Sud-ouest	Fort	Prospection de terrain 2022 (réseau participatif)
Sérapias langue <i>Serapias lingua</i>	-	-	PR	LC	-	-	Oui	RRR	500 à 600 pieds au nord des Magnolets, 1 station à l'ouest de La Petite Roche, 60 pieds sur la prairie communale des Garennes et une petite station de 10 pieds environ entre les hameaux les Religieuses et le Pont au Chat	Fort	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature et réseau participatif)
Bruyère à balais <i>Erica scoparia</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	AR	Stations présentes site des étangs sud-ouest dont étang de la Garde, route forestière des Renoncières, nord étang Neuf, étang des Valets et étang de la Noire	Moyen	Prospection de terrain 2022 (Indre Nature et réseau participatif)
Scolopendre <i>Asplenium scolopendrium</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	AR	1 pied ouest du hameau des Margotons	Moyen	Prospection de terrain 2022 (réseau participatif)

#### Légende :

- CVDL : Protection régionale (Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale)
- LRE : liste rouge européenne : European Red List of Vascular Plants - 2011 Bilz, M., Kell, S.P., Maxted, N. and Lansdown, R.V. 2011. European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union.
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (2013) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : espèce déterminante en Région Centre-Val de Loire
- Rareté CVDL : Indice de rareté de la flore vasculaire du Centre-Val de Loire - 2016 Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2016. Catalogue de la flore du Centre - Val de Loire, version mai 2016 : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun ; CCC : extrêmement commun.

Les espèces patrimoniales se trouvent dans différents habitats : les végétations de bord d'étangs (herbiers aquatiques et lande), zones humides et landes en contexte forestier et sur des prairies mésophiles de fauche (prairie communale de la Garenne).



Orchis bouffon, observée en grande quantité sur la prairie communale de la Garenne



Euphorbe d'Irlande observée en grande quantité dans la forêt domaniale



Baldellie rampante, observée en tapis important en bord d'étang



Ail des ours, observé en très grande quantité au bois communal de la Tremblaire

## 6.2.2 Espèces végétales exotiques envahissantes

**4 espèces végétales exotiques envahissantes sont à signaler sur la commune.** Il s'agit de la Lentille d'eau minuscule, la Renouée du Japon, le Robinier faux-acacia et la Vigne vierge commune.

**Trois espèces végétales exotiques** ne sont plus considérées comme invasives depuis 2020, et sont présentes sur la commune. Il s'agit du Stramoine (*Datura stramonium*), du Buddleja du père David ou arbre à papillons (*Buddleja davidii*) et la Conyze du Canada (*Erigeron canadensis*).

Parmi les espèces exotiques envahissantes observées, une seule présente une dynamique importante de par les effectifs observés. Il s'agit de la Renouée du Japon. Cette espèce est considérée comme une espèce entraînant des impacts pour la biodiversité et les milieux naturels.

Tableau 4. Liste des espèces végétales exotiques envahissantes observées à Arthon en 2022.

Nom Français	Nom scientifique	Catégorie CBNBP	Effectif minimal estimé observé	Localisation	Source
Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta</i>	Liste d'observation		Dans une mare dans le bourg d'Arthon, le long de la D14	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	Invasives avérées secondaires	101 – 1 000	Centre de la commune	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Invasives avérées secondaires			Prospection de terrain Indre Nature 2022
Vigne vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>	Invasives avérées secondaires			Prospection de terrain Indre Nature 2022

### **Légende :**

- Catégories CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2020 : DESMOULINS F. & EMERIAU T. (2020). Liste des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3.1. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.



Renouée du Japon, photo prise en dehors de la commune

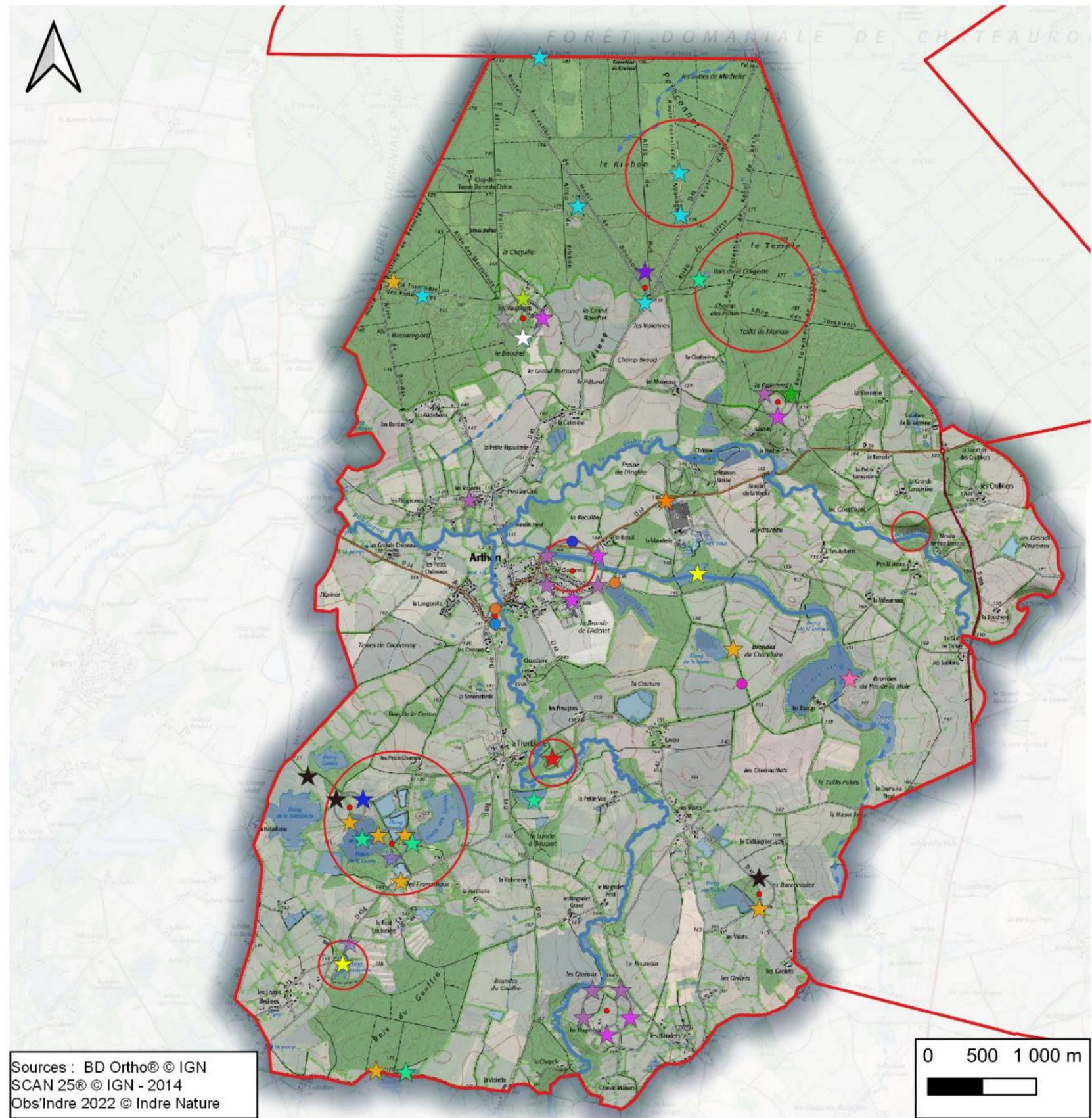
### 6.2.3 Synthèse des enjeux pour la flore

- 332 espèces ont été recensées sur l'ensemble de la commune, dont 19 sont patrimoniales et 6 font l'objet d'une protection nationale ou régionale.
- 10 espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été observées en 2022 sur la commune lors des inventaires : *Agrostemma githago* potentiellement disparue, *Anacamptis pyramidalis*, *Anthericum liliago*, *Hottonia palustris*, *Isolepis fluitans*, *Lathraea clandestina*, *Lathyrus nissolia*, *Lathyrus sphaericus*, *Luronium natans*, *Parentucellia viscosa*. Ces espèces n'ont pas été recherchées de manière spécifique. La plupart d'entre elles peut être considérée comme encore présente sur la commune. Ces espèces seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les enjeux floristiques sont globalement moyens à l'échelle de la commune. Néanmoins, ils ne sont pas homogènes sur l'ensemble de la commune et peuvent-être forts à très forts localement. En effet, les enjeux les plus importants se localisent sur la forêt de Châteauroux, les étangs et les prairies. On y trouve notamment la Sérapias langue ou l'Hydrocharis morène à très forts enjeux de conservation.

---



Sources : BD Ortho® © IGN  
 SCAN 25® © IGN - 2014  
 Obs/Indre 2022 © Indre Nature

## Cartographie des espèces de flore patrimoniales, protégées et invasives à l'échelle de la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

### Légende

- Secteurs étudiés
- Limites communales

### Espèces protégées ou patrimoniales

- ★ Ail des ours
- ★ Bruyère à balais
- ★ Carum verticillé
- ★ Euphorbe d'Irlande
- ★ Gnaphale jaunâtre
- ★ Hydrocharis morène
- ★ Isnardie des marais
- ★ Jonc des vasières
- ★ Oenanthe faux boucage
- ★ Ophioglosse commun

- ★ Orchis bouffon
- ★ Polystic à frondes soyeuses
- ★ Renoncule des marais
- ★ Scille d'automne
- ★ Scolopendre
- ★ Sérapias langue
- ★ Spiranthe d'automne

### Espèces invasives

- Lentille d'eau minuscule
- Renouée du Japon



Carte 6 : Cartographie des espèces végétales patrimoniales et exotiques envahissantes observées en 2022 sur la commune

## 7 Inventaires de la faune

### 7.1 Insectes

#### 7.1.1 Résultats de prospection

Les investigations pour les insectes ont été portées principalement sur les rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (criquets, sauterelles et grillons), les odonates (libellules et demoiselles) et les coléoptères. Les observations opportunistes d'espèces d'un autre groupe entomologique ont également été relevées.

- 169 espèces d'insectes ont été inventoriées dont :
  - 36 espèces de rhopalocères (papillons de jour), soit environ 34 % de la diversité départementale (104 espèces connues dans l'Indre) ;
  - 6 espèces de Microlépidoptères
  - 43 espèces de Macrohétérocères
  - 32 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), soit environ 53 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) ;
  - 19 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), soit environ 31 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) ;
  - 33 espèces de coléoptères, dont une patrimoniale.

La liste complète des espèces observées est présentée en annexe de ce document.

#### 7.1.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

10 espèces d'insectes sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire.

La majorité de ces espèces est jugée encore présente sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Tableau 5. Insectes patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitat d'espèces et populations observées	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
<b>Lépidoptères - Rhopalocères</b>									
Grand Nègre des bois <i>Minois dryas</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Espèce fréquentant les endroits herbeux : prairies avec buissons ou haies, landes humides ou sèches, prairies marécageuses, bois clairs et lisières des bois. Espèce présente au niveau d'une lande sèche en forêt de Châteauroux : 1 individu observé en 2022.	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitat d'espèces et populations observées	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. 7NIIFF			
Mélitée orangée <i>Melitaea didyma</i>	-	-	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les habitats chauds : prairies sèches et caillouteuses, steppes, coupes forestières, généralement à moins de 1000m d'altitude Espèce présente au niveau de la prairie communale de la Garenne : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Gazé <i>Aporia crataegi</i>	-	-	LC	LC		Oui	Espèce fréquentant les allées forestières, friches arborées, zones bocagères humides. Espèce présente au niveau d'une zone ouverte en bordure de la forêt de Châteauroux : 1 individu observé en 2022.	Faible	Prospection terrain 2022 réseau participatif
<b>Lépidoptères - Macrohéteroères</b>									
Écaille chinée <i>Euplagia quadripunctaria</i>	DH A2	-	-	-	-	-	C'est une espèce commune notamment dans les zones rudérales. Les adultes sont observés jusqu'à 2 200 m d'altitude. Espèce présente au niveau de zones ouvertes sèches en bordure de la forêt de Châteauroux : 3 individus observés en 2022.	Faible	Prospection terrain 2022 réseau participatif
<b>Odonates</b>									
Aesche isocèle <i>Aeshna isoceles</i>	-	-	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les fossés, canaux, mares, étangs riches en végétation. Espèce observée sur étang de la Noire : 1 individu observé en 2022.	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Leste des bois <i>Lestes dryas</i>	-	-	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les eaux stagnantes, souvent temporaires de toute nature, parfois même en milieu forestier ouvert. Espèce présente au niveau d'une mare de lande en forêt de Châteauroux : 1 individu observé en 2022.	Fort	Prospection terrains 2022 Indre Nature
Cordulégastre annelé <i>Cordulegaster boltonii</i>	-	-	LC	LC	LC	Oui	Espèce fréquentant les ruisseaux et petites rivières, en forêt ou en lande. Espèce présente au niveau de l'étang Murailles, proche d'un boisement : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Leste fiancé <i>Lestes sponsa</i>	-	-	LC	NT	LC	-	Espèce fréquentant les eaux stagnantes, bordés d'hélophytes. Espèce présente au niveau d'une mare de lande en forêt de Châteauroux : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
<b>Orthoptères</b>									
Courtilière commune <i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	-	-	EN	VU	-	Espèce fréquentant les zones ouvertes, prairies, jardins, bords de fossés, d'étangs, mares. Espèce présente au niveau de bord de chemins en forêt de Châteauroux : 1 individu entendu en 2022.	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitat d'espèces et populations observées	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Grillon des marais <i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	LC	LC	NT	Oui	Espèce très discrète et peu courante, elle vit dans la végétation hygrophile à proximité de zones humides tels que les prairies humides, marais et tourbières. Espèce présente au niveau de l'étang de la Garde : 2 individus entendus en 2022.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
<b>Coléoptères</b>									
Lucane cerf-volant (mâle), Biche (femelle) <i>Lucanus cervus</i>	DH A2	-	-	NT	-	Oui	Espèce liée aux vieux arbres, majoritairement d'arbres à feuilles caduques, naturellement forestière, qui s'est établie dans les bocages et dans les parcs urbains. Espèce présente en forêt de Châteauroux, dans les boisements au centre et sud-ouest de la commune et dans le bocage au sud de la commune	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif

**Légende :**

- Europe : DH A2 : espèces inscrites à l'annexe II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxylous Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)



Ecaïlle chinée, photo prise en dehors de la commune



Leste des bois mâle, photo prise sur une mare de lande en forêt de Châteauroux



Biche (*Lucanus cervus* femelle), photo prise en forêt de Châteauroux



Cordulegastre annelé, photo prise à l'étang Murailles



Courtilière commune, photo prise en dehors de la commune



Mélitée Orangée commune, photo prise en dehors de la commune



Grand Nègre des bois, photo prise en dehors de la commune

### 7.1.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Ces espèces sont réparties parmi plusieurs cortèges :

#### 7.1.3.1 Le cortège forestier

Au sein de ce cortège, on retrouve à la fois des espèces liées préférentiellement aux boisements, mais également des espèces plus spécifiquement liées aux lisières et clairières forestières. C'est au sein de ces milieux de lisières, haies, fourrés et de clairières que l'on retrouve une grande partie des espèces de ce cortège, avec notamment des espèces comme le Tristan (*Aphantopus hyperantus*), l'Amaryllis (*Pyronia tithonus*), le Grand Nègre des bois (*Minois dryas*), le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*), la Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*).

#### 7.1.3.2 Le cortège prairial

Un certain nombre d'espèces prairiales sont également présentes, comme le Procris (*Coenonympha pamphilus*), l'Azuré du Trèfle (*Cupido argiades*), le Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*) et le Grillon champêtre (*Gryllus campestris*). On peut également citer en périphérie de ce cortège des espèces thermophiles comme le Flambé (*Iphiclides podalirius*), et des espèces ubiquistes, vivant dans des habitats herbus très variés, comme le Souci (*Colias crocea*) et l'Aurore (*Anthocharis cardamines*) et le Criquet des pâtures (*Pseudochortippus parallelus*).

#### 7.1.3.3 Le cortège aquatique ou humide

Ce cortège rassemble principalement des espèces du groupe des odonates. On notera pour rappel que le contexte dans lequel se localise l'habitat aquatique peut avoir une influence sur la présence des espèces d'odonates en fonction de l'affinité écologique de chacune d'elle.

Le cortège aquatique principal est celui des espèces d'eau stagnante, comme l'Orthétrum à stylets blancs (*Orthetrum albistylum*), la Cordulie bronzée (*Cordulia aena*), la Libellule à quatre taches (*Libellula quadrimaculata*) et la Naïade aux yeux rouges (*Erythromma najas*). Un sous cortège d'intérêt est également présent : celui des espèces d'eaux stagnantes temporaires, avec l'Aesche affine (*Aeshna affinis*), l'Aesche bleue (*Aeschna cyanea*) et les Lestes sauvages (*Lestes barbarus*), des bois (*Lestes dryas*) et verdoyant (*Lestes virens*).

Un cortège d'espèces d'eau courante est également présent, avec des espèces comme le Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*) et le Gomphe à forceps (*Onycogomphus forcipatus*).

Par ailleurs, au sein des milieux humides (végétation rivulaire, prairies humides ou vasières de bord d'étang), on retrouve également quelques espèces d'orthoptères comme le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*) ou le Tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*).



Point d'eau stagnante en contexte forestier, favorable à de nombreuses espèces d'insectes comme les libellules



Prairie avec des bandes de végétation non tondue, assez favorable aux espèces d'insectes de milieu ouvert



Herbiers humides de bord d'étang, favorable au développement des libellules



Lande en bord d'étang, favorable aux insectes en général



Arbre mature du bocage, favorable aux coléoptères



Allées forestières et clairière favorables aux insectes

## 7.1.4 Synthèse des expertises liées aux insectes

### 7.1.4.1 Les papillons

87 espèces ont été inventoriées sur la commune : 36 rhopalocères (papillons de jour), 8 microlépidoptères et 43 macrohétérocères. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, une est protégée au niveau européen, elle est considérée comme d'intérêt communautaire et inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore. Il s'agit de l'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*). On notera la présence de 4 espèces patrimoniales en 2022 : le Grand Nègre des bois (*Minois dryas*), la Mélitée orangée (*Melitaea didyma*), le Gazé (*Aporia crataegi*) et l'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*). L'ensemble de ces espèces patrimoniales est localisé au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux et la prairie communale de la Garenne.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 7 espèces patrimoniales et/ou protégées présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations en 2022 : la Bacchante (*Lopinga achine*), le Grand Collier argenté (*Boloria euphrosyne*), le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), la Mélitée des Centaurées (*Melitaea phoebe*), le Morio (*Nymphalis antiopa*), l'Hespérie des Potentilles (*Pyrgus armoricanus*) et le Thécla du Bouleau (*Thecla betulae*). Ces espèces ne sont pas toutes jugées encore présentes sur la commune, c'est le cas du Damier de la Succise. Les autres espèces peuvent être jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces (forêt domaniale de Châteauroux). Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

La forêt domaniale de Châteauroux ainsi que les prairies sur la commune d'Arthon présentent un fort enjeu de conservation pour les rhopalocères au regard des espèces contactées.

### 7.1.4.2 Les odonates

32 espèces ont été inventoriées sur la commune. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 4 espèces patrimoniales en 2022 : l'Aesche isocèle (*Aeshna isocetes*), le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*), le Leste des bois (*Lestes dryas*) et le Leste fiancé (*Lestes sponsa*). Ces espèces patrimoniales sont localisées au niveau des mares et étangs présentant une végétation aquatique et s'asséchant en partie lors des températures les plus chaudes de l'été. Ces milieux présentent un enjeu fort de conservation.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 5 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations en 2022 : l'Aesche paisible (*Boyeria irene*), le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo meridionalis*), l'Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune d'Arthon au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

#### 7.1.4.3 Les orthoptères

19 espèces ont été inventoriées sur la commune. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 2 espèces patrimoniales en 2022 : la Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*) et le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*). Ces espèces patrimoniales sont localisées au niveau des étangs et des allées forestières en forêt de Châteauroux. Ces milieux présentent un enjeu fort de conservation.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 4 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations en 2022 : le Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*), le Criquet pansu (*Pezotettix giornae*), le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*), le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

#### 7.1.4.4 Les coléoptères

33 espèces ont été inventoriées sur la commune. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence d'une espèce patrimoniale en 2022 : le Lucane cerf-volant (mâle) ou Biche (femelle) (*Lucanus cervus*). Cette espèce est protégée au niveau européen, elle est considérée comme d'intérêt communautaire et, à ce titre, est inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore. Ces espèces patrimoniales sont localisées au niveau des vieux arbres des forêts, du bocage et des parcs urbains. Ces milieux présentent un enjeu fort de conservation.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 4 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations en 2022 : le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), *Copris lunaris*, le Meloé violacé (*Meloe violaceus*) et *Osmoderma eremita*. Ces espèces sont jugées présentes sur la commune d'Arthon au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

## 7.2 Amphibiens

### 7.2.1 Résultats de prospection

6 espèces d'amphibiens et deux groupes d'espèces ont été contactés au sein de la commune : le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), la Rainette verte (*Hyla arborea*), le complexe des grenouilles vertes (genre *Pelophylax*), le genre de crapaud *Bufo*, la Grenouille commune (*Pelophylax kl. esculentus*), la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) et la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*).

Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers en fonction des espèces (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces d'amphibiens observées en 2022 sur la commune représente environ 28 % de la diversité départementale (21 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

### 7.2.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les 6 espèces d'amphibiens recensées en 2022 sont protégées.

4 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations au cours des passages réalisés en 2022 : Grenouille rousse (*Rana temporaria*), Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) et Triton crêté (*Triturus cristatus*). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 6. Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022

Nom vernaculaire  Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les zones ouvertes bien ensoleillées, de préférence sur sable, et les eaux peu profondes temporaires. C'est une espèce pionnière, colonisant les milieux récemment créés. Présente sur la commune au niveau de 2 mares le long de la D14 au centre de la commune (2 individus entendus)	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Nom vernaculaire  Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce se rencontrant aussi bien en forêt que dans les prairies. Elle se reproduit dans divers points d'eau, notamment les milieux temporaires. Espèce se reproduisant sur la commune au niveau des mares et étangs en forêt de Châteauroux et dans le bois de la Tremblaire	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Grenouille commune <i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	-	Art. 5	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit. Espèce se reproduisant sur la commune. Présente sur la prairie de la Garenne, une mare le long de la D14 et l'étang Guerin. 15 individus observés (larves et adultes).	Moyen	Prospection terrain 2022 (Indre Nature et CPIE Brenne Berry)
Rainette verte <i>Hyla arborea</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce se reproduisant sur des pièces d'eau de diverses natures mais toujours en eau stagnante et situées en zone ouverte : prairies, bocage, carrières, bourg et hameau, lisières et clairières. Espèce se reproduisant sur la commune. Présente sur plusieurs mares et étangs bien répartis sur la commune. 8 individus observés (larves et adultes).	Moyen	Prospection terrain 2022 (Indre Nature et CPIE Brenne Berry et réseau participatif)
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	-	Espèce se reproduisant sur des pièces d'eau de diverses natures : étang, bras mort de rivière, mares. 25 individus vus et entendus sur les étangs du sud-ouest de la commune	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce associée aux zones forestières et bocagères. Les larves sont libérées dans des petits points d'eau stagnants ou faiblement courants. Espèce se reproduisant sur la commune. Présente sur plusieurs mares et étangs situés dans la moitié nord de la commune. 5 individus observés (larves et adultes), dont 2 observés morts pour cause de collision routière.	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif

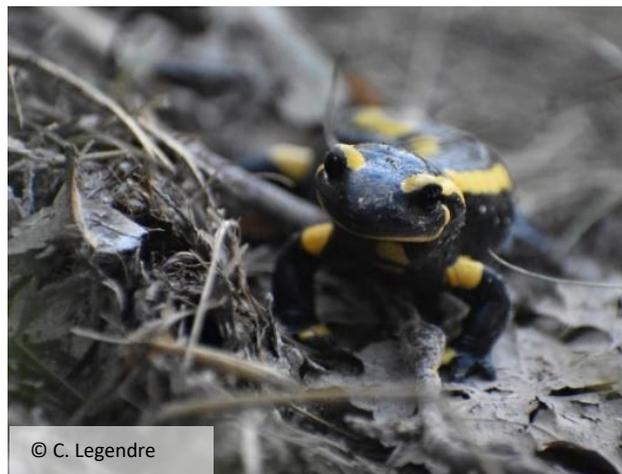
**Légende :**

- Europe : DH A4 ou A5 : espèces inscrites aux annexes IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Amphibians (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

· ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



© L. Olivier  
Crapaud calamite, photo prise en dehors de la commune



© C. Legendre  
Salamandre tachetée à Arthon



© JP Barbat  
Rainette verte, photo prise en dehors de la commune



© S Montagner  
Grenouille agile, photo prise en dehors de la commune

### 7.2.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les amphibiens présentent une répartition spatio-temporelle particulière, en lien avec leur cycle vital en deux phases, alternant généralement entre milieux aquatiques en période de reproduction et milieux terrestres le reste de l'année. Ces animaux empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique pour se déplacer entre ces milieux.

#### 7.2.3.1 Les milieux aquatiques

Sur la commune, les habitats aquatiques de reproduction les plus favorables sont des mares et des étangs végétalisés, bien exposés, avec une portion de berges en pente douce et à proximité d'habitats terrestres favorables (haie, boisement).

Certaines mares et plans d'eau empoisonnés sont évités par la plupart des espèces (prédation), à l'exception du Crapaud commun et des grenouilles « vertes ».

Les cours d'eau et notamment l'Indre sont peu favorables à la reproduction (courant et poissons prédateurs) mais sont fréquentés par le complexe des grenouilles « vertes ».



Mares forestières en forêt de Châteauroux, favorables aux amphibiens



Mare en lisière de bois



Grand étang, favorable aux amphibiens

#### 7.2.3.2 *Les habitats terrestres*

Les boisements de feuillus, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres privilégiés pour les amphibiens et offrent des micro-habitats de refuge, nourriture et support au déplacement.

Les prairies constituent également des zones d'estivage, d'alimentation et de transit. Les bords des cours d'eau et des autres milieux aquatiques constituent des habitats pour certaines espèces, comme le complexe des grenouilles « vertes ».



© S. Caux

Prairie et étang communaux de la Garenne. La prairie est favorable aux amphibiens

#### 7.2.4 Synthèse des expertises liées aux amphibiens

- 6 espèces protégées d'amphibiens ont été observées sur la commune d'Arthon. Deux de ces espèces sont considérées comme « quasi-menacées » sur la liste rouge nationale, mais elles restent néanmoins communes en Centre-Val de Loire et ubiquistes (la Grenouille commune et la Rainette verte). Une seule espèce est considérée comme « quasi-menacée en Centre-Val de Loire, il s'agit du Crapaud calamite. La préservation de cette espèce présente un enjeu de conservation moyen.
- Le groupe des amphibiens présente un enjeu moyen de conservation sur la commune d'Arthon au regard des observations réalisées en 2022.
- 4 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations au cours des passages réalisés en 2022 : Grenouille rousse (*Rana temporaria*), Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) et Triton crêté (*Triturus cristatus*). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les mares forestières et en lisières ainsi que les étangs présents sur la commune d'Arthon sont favorables à la reproduction et au développement des amphibiens.

Les boisements, prairies, haies et fourrés présents sur la commune d'Arthon sont favorables à l'hivernage d'amphibiens. Ces habitats et notamment les secteurs favorables au Triton crêté (non observé en 2022, mais potentiellement présent) présentent un enjeu fort de conservation.

---

## 7.3 Reptiles

### 7.3.1 Résultats de prospection

4 plaques reptiles ont été disposées en bordure de chemin, près d'un étang au sud-ouest de la commune.

6 espèces de reptiles ont été observées sur la commune : l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), la Couleuvre à collier helvétique (*Natrix helvetica*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*). Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers en fonction des espèces (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces de reptiles observées en 2022 sur la commune d'Arthon représente environ 37 % de la diversité départementale (16 espèces connues dans l'Indre).

### 7.3.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les six espèces de reptiles recensées sont protégées, le tableau suivant indique leurs statuts.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale observée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 7. Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	DH A2 & A4	Art. 2	NT	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant dans le département les zones humides de nature variable, étang peu profonds et riches en végétation, mares, fossés, bord de route, secteurs à courant lent des rivières. Les sites de ponte se situent davantage sur des terrains chauds (landes, bord de culture, friches, digues d'étang). Espèce présente sur l'étang Guérin, étang au sud de la station de traitement des eaux de la Mauderie. 4 individus observés (adultes et juvéniles). Un individu trouvé en bord de route D990.	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participati

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Observée sur différents milieux de la commune : bord d'étang, petit hameau, haies et prairie. 9 individus observés.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participati
Lézard vert à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une vaste gamme d'habitats (lisière forestière fournie en végétation, zone de friche, haies...). Espèce présente à plusieurs endroits de la commune, dans les allées forestières de la forêt de Châteauroux, dans un hameau et le long des haies au nord de la commune et au bord des étangs et dans une prairie dans la partie sud-ouest de la commune. 14 individus observés.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participati
Couleuvre à collier helvétique <i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant dans le département les zones humides variables : ruisseaux, rivières, fossés, étangs, mares. Espèce observée à deux endroits de la commune : dans une prairie au sud et dans un étang au centre de la commune (étang au sud de la station de traitement des eaux de la Mauderie). 2 individus observés.	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce répandue dans tout le département qui fréquente des milieux variés avec une végétation fournie, lisières, allées forestières, bois, friches, haies, landes ou même des habitats anthropisés (parcs et jardins). 4 individus observés le long des haies du bocage, au centre de la commune	Faible	Prospection terrain 2022 réseau participatif
Vipère aspic <i>Vipera aspis</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une vaste gamme d'habitats. Souvent observée sur des habitats secs, ensoleillés et plutôt ouverts (lisières de prairies, haies, landes, carrières, friches mais aussi étangs, mares, rivières et prairies alluviales. Espèce observée à un seul endroit en bord de prairie au centre de la commune. Un seul individu observé.	Faible	Prospection terrain 2022 réseau participatif

Légende :

- Europe : DH A2 et/ou A4 : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : Liste rouge européenne : European Red List of Reptiles (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

- Dét. ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Lézard à deux raies



Lézard des murailles



Couleuvre à collier helvétique, photo prise en dehors de la commune



Cistude d'Europe, photo prise en dehors de la commune

### 7.3.3 Cortèges d'espèces par milieu

Les reptiles sont des animaux ectothermes utilisant une source extérieure - comme le rayonnement solaire - pour élever leur température interne. La thermorégulation constitue un élément prépondérant dans la sélection de l'habitat. D'une manière générale, les reptiles apprécient les habitats hétérogènes réunissant une grande diversité de zones d'exposition et de structures végétales.

Sur la commune d'Arthon, on retrouve les reptiles observés en 2022 principalement au niveau de différents milieux :

- Les milieux forestiers (sous-bois ensoleillés, clairières et allées forestières...);
- Les milieux aquatiques (bords et digues d'étangs) ;
- Les milieux anthropiques (habitations ensoleillées, bord de route, tas de pierres...);
- Les milieux ouverts à semi-ouverts (prairies, friches, milieux avec arbustes) ;
- Les écotones (haies, lisières, bords de chemins...).

#### 7.3.3.1 Les milieux forestiers

Les forêts et bois présents sur la commune sont des milieux particulièrement favorables pour de nombreuses espèces de reptiles. En effet, ils présentent des zones de sous-bois clairsemées et ensoleillées, mais également des zones plus ouvertes (clairières forestières). Les micro-

habitats présents au sein de ces boisements sont intéressants pour de nombreux reptiles comme le Lézard des murailles ou le Lézard à deux raies. Les petits bosquets peuvent également servir de refuges.

#### 7.3.3.2 *Les milieux aquatiques*

Les zones humides présentes sur la commune sont attractives pour les reptiles. Par exemple, la Cistude d'Europe fréquente les zones humides de nature variable, étangs peu profonds et riches en végétation, mares, fossés, bord de route, secteurs à courant lent des rivières. La Couleuvre à collier helvétique fréquente les zones humides variables : ruisseaux, rivières, fossés, étangs, mares.

#### 7.3.3.3 *Les milieux anthropiques*

Les milieux anthropiques favorables pour les reptiles sont les tas de pierres ensoleillés, mais également tous les secteurs d'habitations. Ces milieux sont notamment favorables au Lézard des murailles qui apprécie ces supports de type rocheux, car ils emmagasinent la chaleur du soleil.

#### 7.3.3.4 *Les milieux ouverts à semi-ouverts*

Les milieux enrichés ou ouverts piquetés d'arbustes sont attractifs pour les reptiles. Par exemple, les lézards, l'Orvet fragile ou la Vipère aspic apprécient ce genre d'habitats où ils peuvent trouver refuge.

#### 7.3.3.5 *Les écotones*

Les écotones, comme les haies, les lisières de boisement ou les chemins, constituent des zones particulièrement favorables aux reptiles. Ils y trouvent un abri, une zone d'exposition au soleil et des ressources trophiques. Les écotones sont bien représentés au niveau de la commune d'Arthon.



Haie favorable aux reptiles



Bord d'étang riche en végétation non tondu, favorable aux reptiles

### 7.3.4 Synthèse des expertises liées aux reptiles

- 6 espèces protégées de reptiles ont été observées sur la commune d'Arthon. La Cistude d'Europe est listée comme « quasi-menacée » en région Centre-Val de Loire et à l'échelle de l'Europe. Les autres espèces restent communes et non menacées en région Centre-Val de Loire et en France.

- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des reptiles ne présente qu'un faible enjeu de conservation sur la commune d'Arthon.
- Une seule espèce protégée et patrimoniale présente dans la bibliographie n'a pas été observée en 2022 : la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*). Fréquentant les bords de rivières, étangs, haies, lisières, talus de chemin, cette espèce est jugée présente sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de cette espèce. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les principaux secteurs à enjeux au sein de la commune concernent avant tout les écotones bien exposés, notamment les haies, les lisières des boisements, des fourrés et ronciers, notamment à proximité des mares, des étangs, des cours d'eau et des fossés... Les habitats favorables à la Cistude d'Europe seront à privilégier au regard du statut de rareté de l'ensemble des espèces présentes ou potentielles.

---

## 7.4 Oiseaux

### 7.4.1 Résultats de prospection

**112 espèces d'oiseaux** ont été observées sur la commune d'Arthon sur la totalité de l'année 2022. Parmi les espèces observées, **83 sont protégées au niveau national**. Les autres espèces observées sont chassables (espèces gibiers - cf. arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié), régulables (espèces nuisibles - cf. article R. 427-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 02 août 2012, NOR : DEVL1227528A) ou issues d'introduction.

#### *Espèces présentes en période de nidification*

**94 espèces d'oiseaux ont été recensées en période de nidification** sur l'ensemble de la commune, durant la période de reproduction qui s'étend d'avril à août.

Parmi ces espèces observées en période de nidification, **46 sont considérées comme patrimoniales, dont 2 espèces** considérées comme en migration, il s'agit du Chevalier Guignette et du Milan royal. **14 espèces sont inscrites à la Directive européenne 79/409/CEE dite Directive Oiseaux (Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages)**. Il s'agit du Héron pourpré, de la Cigogne noire, du Circaète Jean-le-blanc, de l'Aigle botté, de la Pie-grièche écorcheur, de l'Alouette lulu, du Milan noir, du Milan royal (en migration), du Bihoreau gris et de la Bondrée apivore, la Grande aigrette, le Martin pêcheur, le Pic noir et l'Aigrette garzette.

Le nombre d'espèces d'oiseaux observées en période de nidification en 2022 sur la commune d'Arthon représente environ 56 % de la diversité départementale (168 espèces nicheuses connues dans l'Indre).

#### *Espèces présentes en période d'hivernage*

**40 espèces d'oiseaux ont été recensées** sur l'ensemble de la commune **en période de comptage des oiseaux hivernants**, durant la période qui s'étend d'octobre à mars.

Parmi les espèces contactées sur cette période, **22 sont considérées comme patrimoniales et 5 espèces sont inscrites à la Directive européenne 79/409/CEE dite Directive Oiseaux (Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages)**. Il s'agit du Martin-pêcheur d'Europe, de la Grande Aigrette, du Combattant varié, du Pic noir, de l'Aigrette garzette.

### 7.4.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Sur l'ensemble de la commune, **56 espèces contactées sont considérées comme patrimoniales** au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire. **Parmi ces espèces patrimoniales, 46 en période de nidification et 22 en période hivernante** au sein de la commune.

Une seule espèce patrimoniale nicheuse durant la période 2007-2021 mentionnée dans la bibliographie n'a pas été contactée en 2022 : la Rousserolle turdoïde. Cette espèce est jugée présente sur la commune au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

Les tableaux suivants précisent, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale observée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 8. Espèces d'oiseaux *patrimoniales observées en période de nidification sur la commune*

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Aigle botté <i>Hieraaetus pennatus</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	EN	Oui	L'Aigle botté est forestier pour la reproduction. Il occupe aussi bien les forêts de feuillus (chênes, hêtres) que les pinèdes, en plaine comme sur les reliefs. Le nid est établi haut dans un arbre. Même s'il chasse fréquemment en milieu boisé, il préfère quand même repérer ses proies en milieu ouvert, mais les arbres ne sont jamais bien loin. En hivernage, il est moins exigeant et fréquente tous milieux avec arbres comme la savane arborée. Contacté dans le nord de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	NT	Oui	Espèce affectionnant les milieux humides pour nicher (roselière, saulaie inondée, broussailles et boisements humides). Contacté à plusieurs reprises sur les étangs de La Garde, des Landes, de la Noire et Grand etang.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce affectionnant les milieux agricoles ainsi que les milieux herbacés très ouverts. Contacté au centre nord de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce affectionnant les milieux ouverts à semi-ouverts, naturels ou incultes, sur sol bien drainé à couverture herbacée basse et éparse Contacté sur prairie communale, bocage et étangs, au centre, à l'est et au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature, CPIE et réseau participatif 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	DO A1	Art. 3	LC	NA	VU	OUI	Le Bihoreau gris vit près des lacs, des marécages et des rivières bordés de végétation dense. Ils nichent et dorment dans les arbres. Deux observations. Contacté sur l'étang de la Garde et l'étang situé au sud de l'usine Balsan	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce affectionnant les terrains découverts à proximité des forêts à la reproduction et les zones boisées de feuillus et de pins. Contacté au nord dans la forêt de Châteauroux	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	LC	NT	NT	Oui	Espèce affectionnant les endroits humides à strate inférieure dense, riches en buissons. Contacté sur les étangs au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Espèce affectionnant les espaces ouverts et semi-ouverts de plaine. En saison de reproduction, on le trouve dans tous les milieux herbacés pourvus de ligneux. Contacté sur un étang au sud-ouest et à l'est de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les lisières, clairières forestières, forêt riveraine le long des cours d'eau et des plans d'eau, dans le bocage, le long des routes, et en milieu anthropique dans les parcs, vergers et jardins arborés. Pour nicher, cette espèce a besoin d'arbustes ou d'arbres et une strate herbacée dense riche. Contacté à de nombreuses reprises à l'ouest du Bourg et en lisière de forêt domaniale	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i>	-	Art. 3	LC	NT	EN	Oui	Durant la majeure partie de l'année, le Chevalier guignette fréquente les berges des étangs et des cours d'eau. Contacté à plusieurs reprises sur le Grand étang	Moyen (Migration)	Prospection terrain Indre Nature 2022
Cigogne noire <i>Ciconia nigra</i>	DO A1	Art. 3	LC	EN	CR	Oui	La cigogne noire se reproduit dans des forêts abritant des cours d'eau, des eaux dormantes, des marais, et également dans des plaines et des forêts inondées ou de denses bosquets de hêtres, chênes ou pins. Elle aime les marais, les prairies humides et les roselières. Contactée dans le nord de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Il fréquente les zones aux sols couverts de broussailles alternant avec les pierrailles, les paysages de garrigue et de maquis. Dans notre région il affectionne les milieux de	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							bocage très ouvert, tout dépend de la richesse du milieu en serpents, ce qui demeure le paramètre essentiel qui conditionne sa présence. Observé au sud de la commune		
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	LC	VU	NA	-	Espèce affectionnant les prairies ouvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. Contacté sur l'étang de la Noire au centre de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce affectionnant les espaces ouverts, naturels ou non, soit prairies, marais, landes, steppes, savanes, semi-déserts et secondairement les milieux agricoles. Contacté à proximité de la chapelle sur une mare (centre) et proche d'un bois à l'est	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	En Europe, une forme d'habitat idéal pour lui est la campagne agricole agrémentée de haies arborées, d'alignements d'arbres le long de la voirie ou encore de pylônes de transport d'électricité. Contacté à plusieurs reprises aux abords du bourg et en lisière de forêt domaniale	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les formations arbustives basses et denses des stades forestiers jeunes, les régénérations, la ripisylve, les recrus des milieux transitoires ou dégradés. Contacté sur les étangs au sud-ouest de la commune, la forêt au nord et dans une prairie enfrichée au sud	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Foulque macroule <i>Fulica atra</i>	-	-	NT	LC	LC	-	Espèce affectionnant les eaux peu profondes riches en végétation riveraine et de pleine eau, étant surtout végétarienne. En période de reproduction, elle occupe les plans d'eau calmes bien végétalisés, étangs, lacs, retenues, bassins piscicoles, portions favorables des cours d'eau, etc. Contacté à de multiples reprises sur les étangs et mares de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i>	-	-	VU	VU	NT	Oui	Espèce affectionnant les marais, les étangs, cours d'eau calmes et anciennes gravières aux berges couvertes de roseaux et d'iris. Contacté à de nombreuses reprises sur les étangs et mares de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Le Fuligule morillon est lié aux eaux douces, courantes et dormantes, d'une certaine profondeur. Pour la reproduction, il recherche les plans d'eau assez grands, de profondeur moyenne (3-5 m), pourvus de végétation riveraine terrestre et aquatique. Contacté sur plusieurs étangs de la commune, au centre et sud-ouest	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Dans notre région, le Grand cormoran vit près de plans d'eau douce, riches en poissons, mais présentant un courant faible ou nul ; il évite généralement les plans d'eau trop petits ou aux eaux trop profondes. Contacté à de multiples reprises sur les étangs et mares de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	-	Oui	Espèce affectionnant les roselières ou dans des arbustes au-dessus ou au bord de l'eau. Contacté à de multiples reprises sur les étangs et mares de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Le héron pourpré se reproduit au bord des lacs et des marécages avec des roselières étendues. En dehors de la saison nuptiale, il préfère les zones humides plus ouvertes bordées de végétation. Contacté sur l'étang de la Noire et l'étang des Murailles	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Contrairement aux autres hérons, le garde-bœufs n'est pas obligatoirement lié au milieu aquatique. Même si l'eau et les zones humides continuent à jouer un rôle important dans son mode de vie, on le trouve le plus souvent dans les prairies, les cultures, et même dans des milieux plus artificiels en milieu urbain. Contacté à plusieurs reprises à l'Est du Bourg	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce rupestre nichant sous les surplombs rocheux des falaises mais également au niveau des bâtiments et autres constructions comme les ponts. Contactée 1 fois au pont au Chat	Fort	Prospection terrain réseau participatif 2022
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les constructions humaines : fermes et les villages ruraux où elle trouve les espaces confinés (écuries, étables, granges, garages et autres lavoirs) où elle peut construire son nid. Contactée à deux reprises près du Bourg et de l'étang Crachat	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux ouverts à semi-ouverts, avec un sol facilement accessible, nu ou faiblement enherbé, pour la recherche de nourriture et des cavités, arboricoles ou rupestres, pour la nidification. Contacté sur plusieurs milieux ouverts divers dans la moitié sud de la commune	Faible	Prospection terrain Indre Nature, CPIE et réseau participatif 2022
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux buissonnants pour abriter le nid avec des herbacées nourricières à proximité Contacté proche des étangs au sud-ouest et en forêt au nord (2 observations seulement)	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Locustelle tachetée <i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Cet oiseau fréquente les milieux secs ou humides à végétation basse et fournie, souvent dans les prairies touffues près des étangs, les jeunes plantations de conifères, les coupes à blanc, les hautes herbes avec des buissons épars, souvent au bord des cours d'eau. 2 individus contactés sur le grand étang et en forêt de Châteauroux	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Martinet noir <i>Apus apus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce nichant essentiellement sous les toits des vieux édifices ou dans des anfractuosités de diverses structures ou constructions, bâtiment industriel, silo, cheminée, pont ou viaduc... 1 individu contacté en forêt domaniale	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	DO A1	Art. 3	VU	VU	LC	Oui	Cavernicole, espèce affectionnant les fronts de taille facilement accessibles pour nicher, assez fréquents le long des eaux vives. Contacté à de nombreuses reprises sur la Bouzanne et les étangs de la commune	Faible	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux fermés de type forestier avec de grands arbres. Contacté sur plusieurs étangs de la commune et milieux ouverts au sud-ouest, centre-est et nord de la commune.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature, CPIE et réseau participatif 2022
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	DO A1	Art. 3	NT	VU	CR	-	Le Milan royal a besoin d'espaces très ouverts pour la chasse à vue avec capture au sol. Il chasse surtout dans les milieux agricoles, prairies, pâtures et champs. Pour la nidification, il lui faut un habitat forestier. En plaine, il choisira le plus souvent un vieux chêne. Contacté à proximité du Grand étang.	Fort (Migration)	Prospection terrain réseau participatif 2022
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i>	-	Art. 3	-	NT	EN	Oui	La Mouette rieuse se reproduit aux lisières des marais, des étangs et des lacs. Elle hiverne dans des habitats côtiers variés, depuis les eaux côtières jusqu'aux ports, les marais salants et les estuaires. On peut la trouver en ville, dans les parcs urbains avec de l'eau. Observée sur l'étang de la Garde, le Grand étang et les étangs des landes.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Perdrix grise <i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Pour nicher, espèce affectionnant les plaines découvertes, les champs de céréales et les terrains vagues avec une couverture végétale suffisante et des haies. Contacté à proximité de culture en contexte bocager, une seule observation.	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Phragmite des joncs <i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant la végétation touffue des zones humides, les phragmitaies (plutôt avec des buissons et des herbes), les grands joncs, les saulaies des bords de cours d'eau, les buissons marécageux, les fossés et les canaux avec des herbes ou des roseaux. Contacté sur deux étangs à l'est de la commune.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les espaces arborés nécessaires à son alimentation et à son mode de nidification. On le retrouve donc dans les bois de toutes tailles, les forêts que ce soit en plaine ou en altitude. Contacté à de nombreuses reprises au sud du bourg, dans le bois de la tremblaire, en lisière de forêt.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							domaniale et dans la forêt domaniale		
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux arbustifs assez ouverts comme les prairies et pelouses, les landes, les steppes, les zones agricoles à agriculture extensive, le bocage, les chaumes et pâturages d'altitude, les bords de routes Contactée dans le bocage à l'est de la commune et à proximité d'un étang au sud-ouest	Fort	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i>	-	Art. 3	LC	VU	VU	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux arborés ouverts avec beaucoup d'espace entre les arbres et muni de perchoirs et un sol dégagé pas trop végétalisé et riche en insectes pour la chasse. Contacté dans le bocage à l'est de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2021
Pigeon colombin <i>Columba oenas</i>	-	-	LC	LC	LC	Oui	Espèce cavernicole, pour nicher elle affectionne les milieux arborés avec de vieux arbres à cavités, cavités naturelles par pourrissement du bois ou loges creusées par les pics. Contacté sur un boisement en bord de rivière à l'est et dans la forêt au nord de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i>	-	-	LC	NT	VU	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les bords d'étangs touffus, marais et rivières aux eaux peu profondes. Observé à deux reprises sur l'étang de la Bataillerie et étang de la Noire	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, d'espaces dégagés riches en plantes herbacées. 1 individu mâle entendu dans le centre d'Arthon	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Le Tarier pâtre est un oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux 13 individus contactés en contexte bocager, forestier et proche des étangs au sud-ouest de la commune	Faible	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les boisements clairs de plaine et de moyenne montagne Contacté dans la forêt au nord (une seule observation)	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	VU	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. Contacté sur plusieurs bois de la commune, bien répartis	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Espèce qui affectionne une grande variété de milieux ouverts, humides ou non, à sol couvert d'une strate herbacée rase ou rare, voire à sol nu, Il s'est adapté à des espaces soumis à l'activité humaine, cultures, pâtures humides,...Au passage et en hivernage, il fréquente les mêmes milieux. Contacté sur les étangs des Landes et grand étang	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art.3	LC	VU	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les endroits pourvus d'arbres et d'arbustes suffisamment espacés, les lisières, coupes et régénérations forestières, les plantations, le bocage, les linéaires de type "haie arborée" le long de la voirie routière ou fluviale, les ripisylves des cours et plans d'eau, les parcs et jardins, les vergers, les cimetières, etc. Contacté sur plusieurs milieux anthropisés au centre de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature, CPIE et réseau participatif 2022

#### Légende :

- DO A1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

Tableau 9. Espèces d'oiseaux patrimoniales hivernantes sur la commune

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	NT	Oui	Cette espèce fréquente une large gamme d'habitats avec la présence d'eau libre, douce ou saumâtre, dans laquelle elle trouve sa nourriture. Il lui faut des boisements pour nicher. Contactée à plusieurs reprises sur les étangs de La Garde, des Landes, de la Noire et Grand étang.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i>	-	-	LC	CR	CR	-	La Bécassine des marais vit et se reproduit dans les zones herbeuses humides, au bord des marais d'eau douce et des étangs, dans les prairies inondées, les champs. Deux contacts sur les étangs des Landes	Très Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i>	-	Art. 3	LC	EN	VU	Oui	Le Bruant des roseaux en période de reproduction recherche le bord des eaux courantes ou dormantes et les zones marécageuses et humides associées. On le trouve ainsi dans la roselière au sens large (phragmitaie, joncaie, cariçaie,...), également dans les hautes herbes et mégaphorbiaie sur sol humide et friches humides Observé sur le Grand étang et l'étang de La Garde	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i>	-	-	-	LC	EN	Oui	Espèce affectionnant les étendues d'eau profondes : étangs, lacs et marais à la végétation abondante mais aussi rivières et fleuves à débit lent, prairies inondées. Observés à de nombreuses reprises sur les étangs de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Canard souchet <i>Spatula clypeata</i>	-	-	-	LC	EN	Oui	Hivernant - Espèce qui fréquente les étangs, les marais, les bras morts des fleuves et des rivières. Il affectionne particulièrement les eaux douces. En hiver, il recherche la douceur. Observé régulièrement sur les étangs de la commune.	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les lisières, clairières forestières, forêt riveraine le long des cours d'eau et des plans d'eau, dans le bocage, le long des routes, et en milieu anthropique dans les parcs, vergers et jardins arborés. Pour nicher, cette espèce a besoin d'arbustes ou d'arbres et une strate herbacée dense riche.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature, CPIE et réseau participatif 2022

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i>	-	-	LC	LC	-	Oui	Nicheuses - Espèce qui niche dans les prairies humides et les marais et hiverne surtout dans les régions méditerranéennes et en Afrique. Reste sous nos latitudes dans les estuaires ou les marécages. Un individu observé sur l'étang des Landes	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i>	-	Art. 3	LC	NT	EN	Oui	Durant la majeure partie de l'année, le Chevalier guignette fréquente les berges des étangs et des cours d'eau. Contacté sur le Grand Etang	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2021
Combattant varié <i>Calidris pugnax</i>	DO A1	-	-	NT	-	Oui	Tous les sites qu'il fréquente sont liés à la proximité de l'eau. Dans son aire de reproduction, il niche dans les marais humides, les tourbières et au bord des plans d'eau douce. Le reste de l'année, dans son aire d'hivernage, il fréquente les bords vaseux des plans d'eau douce ou saumâtre, les rizières et les prairies inondées. Un contact sur l'étang des Landes	Très Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Foulque macroule <i>Fulica atra</i>	-	-	NT	LC	LC	-	Espèce affectionnant les eaux peu profondes riches en végétation riveraine et de pleine eau, étant surtout végétarienne. En période de reproduction, elle occupe les plans d'eau calmes bien végétalisés, étangs, lacs, retenues, bassins piscicoles, portions favorables des cours d'eau, etc. Contacté à de multiples reprises sur les étangs et mares de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i>	-	-	VU	VU	NT	Oui	Espèce affectionnant les marais, les étangs, cours d'eau calmes et anciennes gravières aux berges couvertes de roseaux et d'iris. Contacté sur plusieurs étangs de la commune, au sud-ouest mais aussi à l'est	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Pour nicher, espèce affectionnant les falaises et les îles rocheuses, et se nourrit dans les eaux abritées. Contacté sur plusieurs étangs de la commune, au sud-ouest mais aussi à l'est et au nord	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2023
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	-	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les roselières ou dans des arbustes au dessus ou au bord de l'eau. Contacté sur plusieurs étangs de la commune, au sud-ouest mais aussi à l'est	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Grive mauvis <i>Turdus iliacus</i>	-	-	NT	-	-	-	Migration - La vraie patrie de la Grive mauvis, c'est le nord du continent. Elle niche de préférence dans les forêts de conifères. Deux individus observés au sud de la Temblaire	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	DO A1	Art. 3	VU	VU	LC	Oui	Cavernicole, espèce affectionnant les fronts de taille" facilement accessibles pour nicher, assez fréquents le long des eaux vives Contacté sur des étangs et ruisseau au centre-est de la commune et au nord en forêt	Faible	Prospection terrain Indre Nature, CPIE et réseau participatif 2022
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i>	-	Art. 3	-	NT	EN	Oui	La Mouette rieuse se reproduit aux lisières des marais, des étangs et des lacs. Elle hiverne dans des habitats côtiers variés, depuis les eaux côtières jusqu'aux ports, les marais salants et les estuaires. On peut la trouver en ville, dans les parcs urbains avec de l'eau. Observée sur l'étang de la Garde, le Grand étang et les étangs des landes	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Nette rousse <i>Netta rufina</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Espèce affectionnant particulièrement les lacs ou les plans d'eau entourés de roselières, les étangs pourvus d'une végétation épaisse. 2 individus observés sur l'étang de l'Adenet	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les bois de toutes tailles, les forêts que ce soit en plaine ou en altitude. Contacté dans divers milieux à proximité de plusieurs étangs de la commune, rivière et milieux ouverts à l'est, au sud et au nord	Moyen	rospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i>	-	Art. 3	NT	VU	VU	Oui	Le Pipit farlouse est un oiseau des milieux humides ouverts à semi-ouverts. On le trouve dans les marais côtiers, les dunes, les marais salants, les prés salés, les prairies de fauche des vallées alluviales, les grands marais de l'intérieur, les landes, les tourbières, les pâtures humides, les jachères, et localement les prairies mésotrophes non fauchées, les clairières forestières. Contacté à 2 reprises	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2021
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i>	-	-	LC	NT	VU	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les bords d'étangs touffus, marais et rivières aux eaux peu profondes Contacté sur un étang à l'est et un étang au sud-ouest	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i>	-	-	LC	VU	EN	Oui	Ce petit canard préfère les petites pièces d'eau douce et les marais peu profonds avec une végétation émergente abondante sont préférés aux grands plans d'eau. Nombreuses observation sur les étangs de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2021
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	-	-	VU	NT	VU	Oui	Espèce qui affectionne une grande variété de milieux ouverts, humides ou non, à sol couvert d'une strate herbacée rase ou rare, voire à sol nu, Il s'est adapté à des espaces soumis à l'activité humaine, cultures, pâtures humides,...Au passage et en hivernage, il fréquente les mêmes milieux. Contacté sur les étangs des Landes et grand étang	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022

Légende :

- DO A1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

### 7.4.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les espèces se répartissent en 5 cortèges :

- Le cortège des milieux boisés (boisements, sous-bois) ;
- Le cortège des milieux semi-ouverts (haies, fourrés) ;
- Le cortège des milieux urbains (bâtiments, jardins, fermes...) ;
- Le cortège des milieux humides et aquatiques (cours d'eau, mares, étangs) ;
- Le cortège des milieux ouverts (prairies, friches, cultures...).

Les espèces peuvent appartenir à plusieurs cortèges. En effet, certaines espèces sont peu exigeantes ou peu spécialisées et peuvent donc nicher au sein de différents milieux.

#### 7.4.3.1 Le cortège des milieux boisés

Les milieux boisés sont bien représentés sur les parties nord de la commune, surtout, avec la forêt de Châteauroux, mais également au centre et au sud bien que de manière plus éclatée.

A l'exception de deux espèces, l'Aigle botté et la Cigogne noire, la plupart des espèces associées à ce type de milieu reste relativement commune à l'échelle de la région, et ne subissent pas de pression ou de menaces particulières en France ou en Centre-Val-de-Loire.

10 espèces patrimoniales potentiellement nicheuses inféodées aux milieux boisés ont été répertoriées sur la commune : le Pic noir, le Pigeon colombin, le Milan noir, la Bondrée apivore, la Fauvette des jardins, le Torcol fourmilier, le Verdier d'Europe, la Tourterelle des bois, la Cigogne noire et l'Aigle botté.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs boisés présentent un enjeu de conservation moyen à fort.

---

#### 7.4.3.2 *Le cortège des milieux semi-ouverts (arbustifs)*

Les milieux buissonnants sont présents d'une part en strate arbustive sous les secteurs boisés et d'autre part aux abords des prairies pâturées de la commune (zone bocagère).

Les espèces rencontrées sur ce type de milieu restent pour partie communes pour la région. On notera toutefois la présence au sein de ce cortège de 8 espèces patrimoniales potentiellement nicheuses : le Bruant jaune, la Pie-grièche écorcheur, la Pie-grièche à tête rousse, la Linotte mélodieuse, la Locustelle tachetée, le Tarier pâtre, le Circaète Jean Le Blanc et la Fauvette des jardins.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs buissonnants présentent un enjeu de conservation plutôt fort.

---

#### 7.4.3.3 *Le cortège des milieux urbains et péri-urbains*

Les milieux anthropiques sont représentés principalement par le bourg d'Arthon, mais aussi en périphérie, au niveau des hameaux « satellites ». Le bâti (villages, granges...), notamment ancien et présentant des cavités ou anfractuosités, offrent un milieu favorable à la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Ce cortège regroupe un peu plus d'une dizaine d'espèces. Les espaces naturels aux alentours (prairies, champs, lisières...), offrent une fonctionnalité de zone de chasse, complémentaire des espaces bâtis qui constituent des zones de gîte.

8 espèces patrimoniales nicheuses sur la commune et inféodées à ce type de milieu, ont été répertoriées : le Serin cini, la Huppe fasciée, l'Effraie des clochers, l'Hirondelle des fenêtres, l'Hirondelle rustique, le Martinet noir, le Chardonneret élégant et le Verdier d'Europe.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs anthropiques présentent un enjeu de conservation faible.

---

#### 7.4.3.4 *Le cortège des milieux humides*

Les milieux humides se concentrent au niveau de la vallée de la Bouzanne mais également au niveau des étangs et mares de la commune.

14 espèces d'intérêt patrimonial privilégiant ce type de milieux pour la nidification ont été observées sur la commune : L'Aigrette garzette, le Bihoreau gris, le Héron pourpré, la Mouette rieuse, le Râle d'eau, le Foulque macroule, le Phragmite des joncs, la Bouscarle de Cetti, le Cisticole des joncs, le Martin-pêcheur d'Europe, la Grande Aigrette, le Grand Cormoran, le Fuligule morillon et le Fuligule milouin.

Bien que nichant plutôt en milieu forestier, la Cigogne noire fréquente assiduellement les milieux humides, et si l'on considère les espèces patrimoniales hivernantes ce sont 26 espèces d'intérêt patrimonial qui fréquentent les milieux humides de la commune.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs humides présentent un enjeu de conservation fort.

---

#### 7.4.3.5 *Le cortège des milieux ouverts*

Les milieux ouverts, et notamment les espaces cultivés, recouvrent une grande partie de la commune. Quelques prairies, parfois en contexte bocager, sont également présentes et permettent de diversifier sensiblement ce cortège.

5 espèces patrimoniales et nicheuses ont été contactées sur ce type de milieu : le héron garde bœuf, la Perdrix grise, l'Alouette des champs, le Bruant proyer et l'Alouette lulu.

Par ailleurs, ces espaces cultivés servent également de zones de nourrissage pour de nombreuses espèces, et notamment insectivores, telles que les hirondelles et le Martinet noir.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs ouverts présentent un enjeu de conservation globalement moyen.

---

#### 7.4.4 Synthèse des expertises liées aux oiseaux

**112 espèces d'oiseaux** ont été observées sur la commune d'Arthon sur la totalité de l'année 2022. Parmi les espèces observées, **83 sont protégées au niveau national**.

**94 espèces d'oiseaux ont été recensées en période de nidification** sur l'ensemble de la commune, durant la période de reproduction qui s'étend d'avril à août.

**40 espèces d'oiseaux ont été recensées** sur l'ensemble de la commune **en période de comptage des oiseaux hivernants**, durant la période qui s'étend d'octobre à mars.

- **44 espèces d'oiseaux patrimoniales potentiellement nicheuses** ont été recensées sur la commune d'Arthon. Au niveau réglementaire, **35 sont protégées au niveau national, 13 sont d'intérêt communautaire** car inscrite à la Directive Oiseaux (Aigle botté, Aigrette garzette, Alouette lulu, Bihoreau gris, Bondrée apivore, Cigogne noire, Circaète Jean Le Blanc, Grande Aigrette, Héron pourpré, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Pic noir, Pie-grièche écorcheur). 23 espèces sont déterminantes ZNIEFF ou menacées en Europe, en France ou en région Centre-Val de Loire.

- 12 autres espèces patrimoniales non nicheuses ont été recensées sur la commune, (Le Bruant des roseaux, la Sarcelle d’hiver, le Pipit farlouse, le Chevalier guignette, le Combattant varié, le Milan royal, la Grive mauvis, la Bécassine des marais, le Canard Chipeau, le Canard souchet, le Chevalier gambette et l’Elanion blanc) parmi les quelles 8 hivernantes.
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des oiseaux nicheurs présente un **enjeu de conservation moyen à fort** sur la commune d’Arthon.
- Une seule espèce patrimoniale nicheuse durant la période 2007-2021 mentionnée dans la bibliographie n’a pas été contactée en 2022 : la Rousserolle turdoïde. Cette espèce est jugée présente sur la commune au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l’écologie de ces espèces. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

---

**Les milieux humides, forestiers et arbustifs bocagers possèdent les enjeux de conservation les plus forts pour les espèces patrimoniales.**

Le cortège d’espèces des milieux ouverts représente un enjeu moyen de conservation au regard de son potentiel d’accueil d’espèces patrimoniales nicheuses.

Le cortège d’espèces des milieux urbains représente un enjeu de conservation faible au regard du potentiel d’accueil d’espèces patrimoniales nicheuses.

---



© JM. Pruvost

Héron pourpré, photo prise en dehors de la commune



© JM. Pruvost

Martin pêcheur, photo prise en dehors de la commune



© JM. Pruvost

Pie grièche écorcheur, photo prise en dehors de la commune



© JM. Pruvost

Pic noir, photo prise en dehors de la commune



© D Meunier

Aigle botté, photo prise en dehors de la commune



© T Salmon

Cigogne noire, photo prise en dehors de la commune



© B Fleurandeu

Bruant jaune, photo prise en dehors de la commune



© T Ligout

Locustelle tachetée, photo prise en dehors de la commune

## 7.5 Mammifères terrestres (hors chiroptères)

### 7.5.1 Résultats de prospection

Les Mammifères terrestres hors Chiroptères ont été notés lors des prospections des autres taxons et ont été recherchés au niveau des ponts.

1 piège photo a été posé sous un pont.



Pont où a été posé le piège photo

14 espèces de mammifères terrestres ont été observées sur la commune d'Arthon : le Chevreuil européen, le Cerf élaphe, le Hérisson d'Europe, le Lièvre d'Europe, la Martre des pins, le Blaireau européen, le Putois d'Europe, le Ragondin, le Lapin de garenne, le Rat surmulot, l'Écureuil roux, le Sanglier, la Taupe d'Europe et le Renard roux.

**4 espèces sont patrimoniales** : le Hérisson d'Europe, le Putois d'Europe, l'Écureuil roux et le Lapin de garenne. L'Écureuil roux et le Hérisson d'Europe sont protégés en France (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752752A)).

Le nombre d'espèces de mammifères terrestres observées en 2022 sur la commune d'Arthon représente environ 29 % de la diversité départementale (48 espèces connues dans l'Indre).

### 7.5.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

4 espèces patrimoniales de mammifères terrestres ont été recensées sur la commune en 2022. Deux d'entre elles sont protégées.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 9. Mammifères terrestres patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022 ou jugés encore présentes et à enjeux de conservation moyen à fort.

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les forêts riches en sous-bois, buissons, lisières forestières, bocages, prairies buissonnantes, parcs et jardins. Observés le long des haies ou sur des milieux en contact avec des haies, autour du centre de la commune. 6 individus observés dont 2 trouvés morts à la suite d'une collision routière.	Faible	Prospection terrain 2022 réseau participatif
Putois d'Europe <i>Mustela putorius</i>	-	-	LC	NT	LC	-	Espèce fréquentant des milieux très divers : lisières forestières, boisements peu denses, paysages d'agriculture extensive, divers milieux en mosaïque, en particulier les zones humides. 1 individu observé, en lisière d'un petit bois dans la moitié nord de la commune, avec zones humides à proximité	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	NT	NT	LC	-	Espèce évoluant de préférence en milieu ouvert, avec un sol meuble. 2 individus observés, près d'un étang au sud-ouest et le long d'une haie au nord	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif
Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant une grande variété d'habitats en France, forêts de tous types, , jardins à proximité d'un massif forestier, parcs urbains. 2 individus observés, en lisière de la forêt de Châteauroux et d'un bois au centre de la commune	Faible	Prospection terrain 2022 réseau participatif

Légende :

- Europe : DH A2 ou A4 : Annexes II ou IV de la Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (modifiée par la Directive 97/62/CEE du Conseil du 27 octobre 1997, le Règlement (CE) n° 1882/2003 du Parlement et du Conseil du 29 septembre 2003 et la Directive 2006/105/CE du 20 novembre 2006)
- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (IUCN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 7.5.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les mammifères terrestres, on distingue 3 types d'habitats :

- Les milieux forestiers / ripisylves ;
- Les milieux ouverts ;
- Les milieux humides.

#### 7.5.3.1 *Les milieux forestiers / ripisylves*

Les boisements présents au niveau de la commune se situent principalement nord (forêt de Châteauroux), ils sont également présents sur les parties centre et sud de la commune, mais de manière plus éclatée.

Ces formations sont plus ou moins denses avec la présence d'arbres matures, notamment en forêt domaniale de Châteauroux. La strate arbustive présente dans ces différents milieux est par moment assez développée. Le Chevreuil européen occupe généralement ce type de milieu. Le Renard roux, le Sanglier sont observables sur la quasi-totalité des habitats boisés (zone d'alimentation, de reproduction, de déplacement). On notera également la présence d'une population de Cerf élaphe se cantonnant en forêt domaniale de Châteauroux ou proche.

Les boisements sont utilisés à titre d'aires de gagnage (zone d'alimentation composée de végétaux sur pied), de transit et aussi comme site de reproduction.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux forestiers / ripisylves présentent un enjeu moyen de conservation pour les mammifères terrestres.

---

#### 7.5.3.2 *Les milieux ouverts*

Les prairies et cultures sont présentes sur la majorité de la commune. De manière générale, ces milieux sont utilisés comme aires de gagnage en fonction de leur intérêt (surtout en début de saison, au moment des jeunes pousses). Les prairies sont fréquentées par le Renard roux, le Hérisson d'Europe, le Lièvre d'Europe et le Chevreuil européen, qui viennent s'y alimenter de nuit.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux ouverts présentent un enjeu moyen de conservation pour les mammifères terrestres.

---

#### 7.5.3.3 *Les milieux humides*

Une seule espèce inféodée aux milieux humides a été observée sur la commune. Il s'agit du Ragondin, espèce introduite en France et exotique envahissante. On notera toutefois que la rivière Bouzanne constitue un réservoir de biodiversité, mais également un corridor écologique pour certains mammifères semi-aquatiques et notamment pour trois espèces patrimoniales identifiées dans la bibliographie : le Campagnol amphibie, la Loutre d'Europe et le Castor d'Europe. Ces espèces sont considérées comme présentes.

D'une manière générale, les zones humides de la commune sont utilisées pour le gagnage, le déplacement et l'abreuvement des espèces, mais également pour la reproduction de certaines espèces.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux humides et aquatiques, notamment la rivière Bouzanne, présentent un fort enjeu de conservation pour les mammifères.

---

#### 7.5.4 Synthèse des expertises liées aux mammifères terrestres

- 4 espèces patrimoniales sont recensées sur la commune, dont 2 sont protégées en France : le Hérisson d'Europe et l'Écureuil roux.
- 4 espèces patrimoniales et/ou protégées présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations sur la commune au cours des passages réalisés : la Loutre d'Europe, le Castor d'Europe, le Lérot et le Campagnol amphibie. Ces espèces sont jugées présentes sur la commune d'Arthon au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.
- Le groupe des mammifères représente un enjeu de conservation moyen à fort au regard des espèces contactées et de la bibliographie disponible.

---

L'enjeu de conservation des habitats au sein de la commune est moyen (milieux ouverts et forestiers) à fort (milieux humides et aquatiques) pour les mammifères terrestres.

---



© JM Pruvost  
Écureuil roux, photo prise en dehors de la commune



© JM Pruvost  
Putois d'Europe, photo prise en dehors de la commune

## 7.6 Chiroptères

### 7.6.1 Résultats de prospection

10 points d'écoute actifs ont été réalisés ainsi que 2 points d'écoute passifs (dont 1 à la limite administrative avec Le Poinçonnet). Les points d'écoute actifs correspondent à la détection des ultrasons des chauves-souris grâce à des détecteurs en main de l'observateur. Ces détecteurs actifs permettent de déterminer les espèces directement sur le terrain et d'analyser leur utilisation de l'habitat comme territoire de chasse. Les points d'écoute passifs correspondent à la pose de détecteurs pour enregistrer les ultrasons des chauves-souris pendant toute une nuit. Les espèces sont ensuite déterminées a posteriori, grâce à leurs émissions sonores qui sont propres à chaque espèce.

Des recherches de gîtes ont également eu lieu au niveau des ponts et des bâtiments communaux. L'église a été prospectée, mais grillagée, elle n'était pas occupée. Quelques traces de passage étaient présentes.

7 ponts ont été visités, 1 seul était favorable avec une corniche, mais non occupé.



Point d'écoute passif en bord d'étang.



Pont favorable avec présence d'une corniche

Au cours des prospections réalisées en période estivale, 15 espèces de chauves-souris ont été contactées au sein de la commune.

La richesse chiroptérologique observée en 2022 sur la commune d'Arthon est plutôt forte, avec au moins 60 % des 25 espèces connues dans l'Indre.

## 7.6.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France et 6 présentent un enjeu écologique fort ou moyen en raison de leur statut patrimonial et/ou leur activité sur la commune.

Une seule espèce présente dans la bibliographie n'a pas été contactée sur la commune même si les groupes d'espèces associés ont été contactés. Il s'agit du Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*). Cette espèce est jugée présente sur la commune au vu des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale observée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 10. Espèces de chiroptères patrimoniales observées en 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce typiquement forestière et bocagère. Contactée en 2022 au niveau de la forêt de Châteauroux	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	DH A4	Art. 2	LC	VU	NT	Oui	Espèce arboricole typique assez ubiquiste qui chasse en altitude. Contactée en 2022 sur les étangs et en bord de rivière	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste qui chasse dans différents types de milieux. Contactée en 2022 au niveau de la forêt de Châteauroux, près d'un étang et en bordure de rivière, plutôt dans la moitié nord de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les milieux forestiers avec des zones humides Contactée en 2022 au niveau de la forêt de Châteauroux, près des étangs à l'est et au sud-ouest et en bord de rivière	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Murin à oreilles échanquées <i>Myotis emarginatus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	LC	Oui	Espèce fréquentant les milieux boisés feuillus, vallées de basse altitude, milieux ruraux, parcs et jardins Contactée en 2022 seulement au niveau d'un étang, à l'est de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	LC	Oui	Espèce de bocage et de forêt. Contactée en 2022 seulement au niveau d'un bois en bord de rivière au centre de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages, jardins, milieu forestiers humides, zones humides. Contactée en 2022 au niveau de la forêt de Châteauroux et près d'un étang, plutôt dans la moitié nord de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les milieux mixtes semi-ouverts. Elle affectionne les carrières souterraines propres à l'hibernation et les combles chauds pour les colonies de mise bas Contactée en 2022 seulement au niveau d'un bois en bord de rivière au centre de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	NT	Oui	Espèce forestière affectionnant les zones humides mais pouvant aussi visiter les milieux anthropiques Contactée en 2022 sur les étangs, en bord de rivière et en forêt	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	NT	Oui	Espèce migratrice plutôt forestière. Contactée en 2022 sur les étangs, près des rivières et en forêt	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste la plus commune sur le territoire. Contactée en 2022 sur les étangs, mares, près des rivières et en forêt	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste. Contactée en 2022 sur les étangs, près des rivières et en forêt	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	Oui	Espèce forestière affectionnant les zones humides. Contactée en 2022 au niveau de la forêt de Châteauroux et près d'un étang, plutôt dans la moitié nord de la commune	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce plutôt ubiquiste. Contactée en 2022 seulement au niveau d'un étang, à l'est de la commune	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i>	DH A4	Art. 2	-	LC	DD	-	Espèce méridionale et rupestre utilisant des milieux variés. Seulement de passage en région Centre-Val de Loire, elle se rencontre dans les monuments de pierre Contactée en 2022 seulement en forêt, au nord de la commune	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Légende :

- DH A21 et /ou A4 : espèces inscrites aux annexes II et IV de la Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (modifiée par la Directive 97/62/CEE du Conseil du 27 octobre 1997, le Règlement (CE) n° 1882/2003 du Parlement et du Conseil du 29 septembre 2003 et la Directive 2006/105/CE du 20 novembre 2006)
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (modif. arrêté du 15 septembre 2012)

- LRE : Liste rouge Européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007
- LRN : Liste rouge Nationale : Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine - 2017 UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017).
- LRR : Liste rouge Régionale : Liste rouge des Chauves-souris de la région Centre - 2013 Chatton T.(coord.), 2013
- Dét. ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 7.6.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les chauves-souris, on distingue des cortèges en fonction des habitats privilégiés et des affinités de gîtes.

Tableau 11. Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes reproduction	Gîtes d'hibernation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Bocager forestier et	Arboricole Anthropique	Arboricole Cavernicole
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique Cavernicole
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Bocager forestier et	Anthropique	Cavernicole
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Ubiquiste	Anthropique Cavernicole	Cavernicole
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Bocager forestier et	Anthropique	Cavernicole
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Bocager forestier et	Arboricole Anthropique	Cavernicole
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Bocager forestier et	Arboricole Anthropique	Cavernicole
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Bocager forestier et	Arboricole Anthropique	Cavernicole
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Ubiquiste	Arboricole Anthropique	Arboricole Anthropique
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Ubiquiste	Arboricole Anthropique	Arboricole Anthropique
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique Cavernicole
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Bocager forestier et	Arboricole Anthropique	Arboricole Anthropique
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique Cavernicole
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique Cavernicole
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Ubiquiste	Anthropique Fissuricole	Anthropique Cavernicole

Sur 15 espèces, 8 sont ubiquistes. Elles correspondent aux cortèges anthropiques ou arboricoles pour la reproduction. C'est le cas de la Noctule commune, vulnérable en France.

Le cortège bocager et forestier intègre les espèces les plus exigeantes, mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale. Paradoxalement, des espèces comme le Grand murin se trouvent souvent en été au cœur des villages (grands bâtiments : mairie, église, école...) et chassent dans les milieux naturels les plus préservés aux alentours. Pour les espèces, et notamment le Petit rhinolophe ou les Oreillards, les structures paysagères (haies, ripisylves et autres lisières) sont essentielles au déplacement et permettent de tisser un réseau entre les différents gîtes et les zones de chasse.

Le Vespère de Savi a été contacté de manière possible seulement, contrairement aux autres espèces considérées comme certaines, les contacts sonores enregistrés ne permettant pas de le distinguer de manière certaine avec la Pipistrelle de Kuhl.

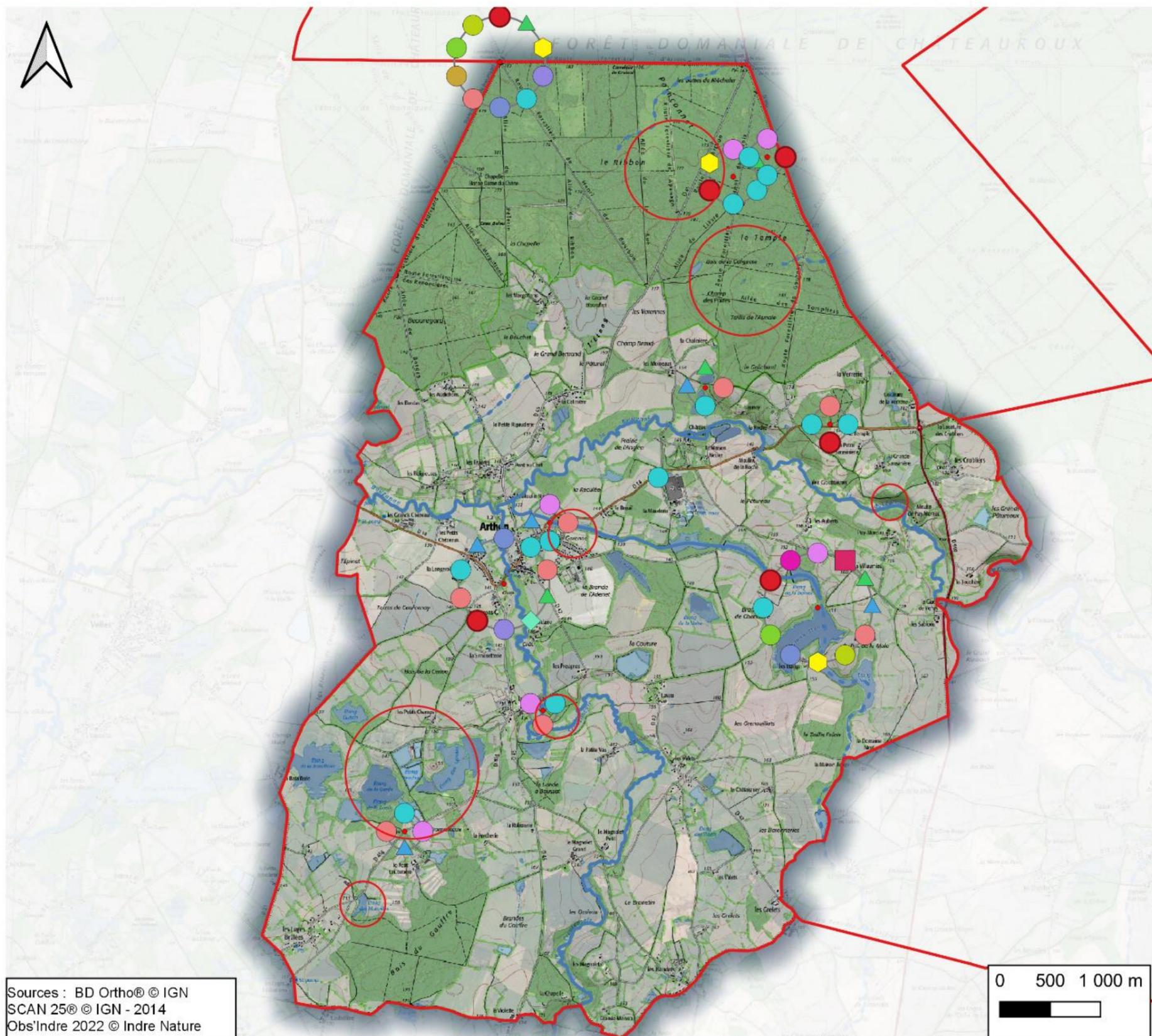
#### 7.6.4 Synthèse des expertises liées aux chiroptères

- 15 espèces recensées sur la commune ;
- Toutes les espèces sont protégées (individus et gîtes) ;
- Une seule espèce présente dans la bibliographie n'a pas été contactée sur la commune même si les groupes d'espèces associés ont été contactés. Il s'agit du Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*). Cette espèce est jugée présente sur la commune au vu des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.
- Le niveau d'enjeu de conservation des espèces de ce groupe est jugé fort.

---

L'enjeu de conservation des habitats de chiroptères au sein de la commune est fort pour les chauves-souris.

---



Sources : BD Ortho® © IGN  
 SCAN 25® © IGN - 2014  
 Obs'Indre 2022 © Indre Nature

## Cartographie des chiroptères

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

### Légende

#### Espèces contactées en 2022

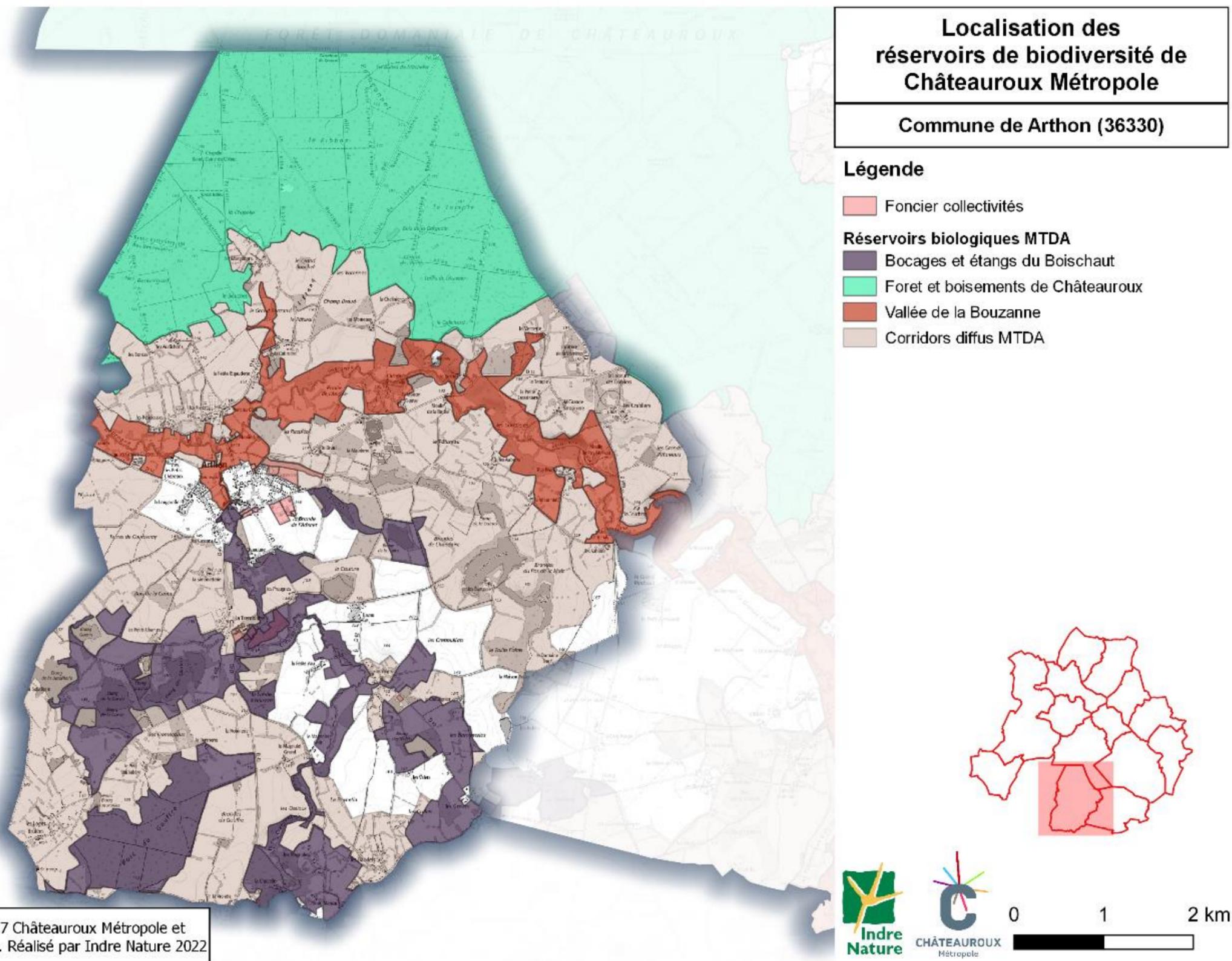
- Barbastelle d'Europe
- Grand Murin
- Grand rhinolophe
- Murin à moustaches
- Murin à oreilles échancrées
- Murin de Daubenton
- Murin de Natterer
- Noctule commune
- Noctule de Leisler
- Oreillard gris
- Pipistrelle commune
- Pipistrelle de Kuhl
- Pipistrelle de Nathusius
- Sérotine commune
- Vespère de Savi



Carte 7 : Cartographie des espèces de chiroptères recensées sur la commune en 2022.

## 8 Fonctionnalités écologiques

Globalement, l'ensemble des milieux naturels, support des trames écologiques, ont été prospectés dans le cadre de cette étude. Ils sont présents sous forme de mosaïques et dans un état bon à dégradé. Les espaces favorables sont plutôt bien dispersés dans la commune (étangs, boisements, rivière). Leur connectivité est plutôt bonne à moyenne, grâce à la vallée de la Bouzanne, la chaîne d'étangs et le bocage bien présent dans la commune. Les grands secteurs de cultures, et la zone urbanisée, ne constituent pas des obstacles trop pénalisants.



Carte 8. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune d'Arthon

## 9 Synthèse des enjeux écologiques

Au sud de l'agglomération, la commune d'Arthon dispose d'une variété de milieux. Le sud du massif forestier domanial de la forêt de Châteauroux et les autres boisements constituent plus d'un quart de la superficie de la commune (28%). Plusieurs étangs et mares témoignent de sa situation en Queue de Brenne, ce qui, associé à la vallée de la Bouzanne offre un ensemble intéressant de milieux humides. Enfin, le maillage bocager associé aux prairies, caractéristique du Boischaud sud, semble résister à l'évolution des pratiques agricoles et la mise en culture des milieux prairiaux qui s'est développée ces dernières années. Le tissu urbain, assez peu développé, est relativement éparé et réparti sur l'ensemble de la commune.

La commune est concernée par plusieurs zonages de biodiversité, deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type 2 (Basse vallée de la Bouzanne et le massif forestier de Châteauroux également classé en Espace Naturel Sensible).

Au total, **118 espèces patrimoniales ont été observées sur la commune en 2022**. Le graphique ci-après présente la répartition par groupe d'espèces de ces espèces patrimoniales.

### Espèces patrimoniales à Arthon

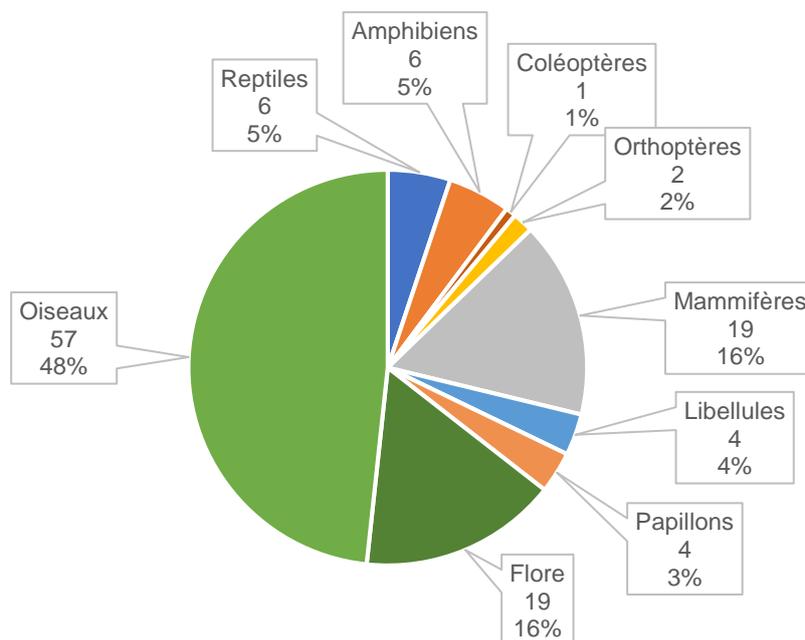


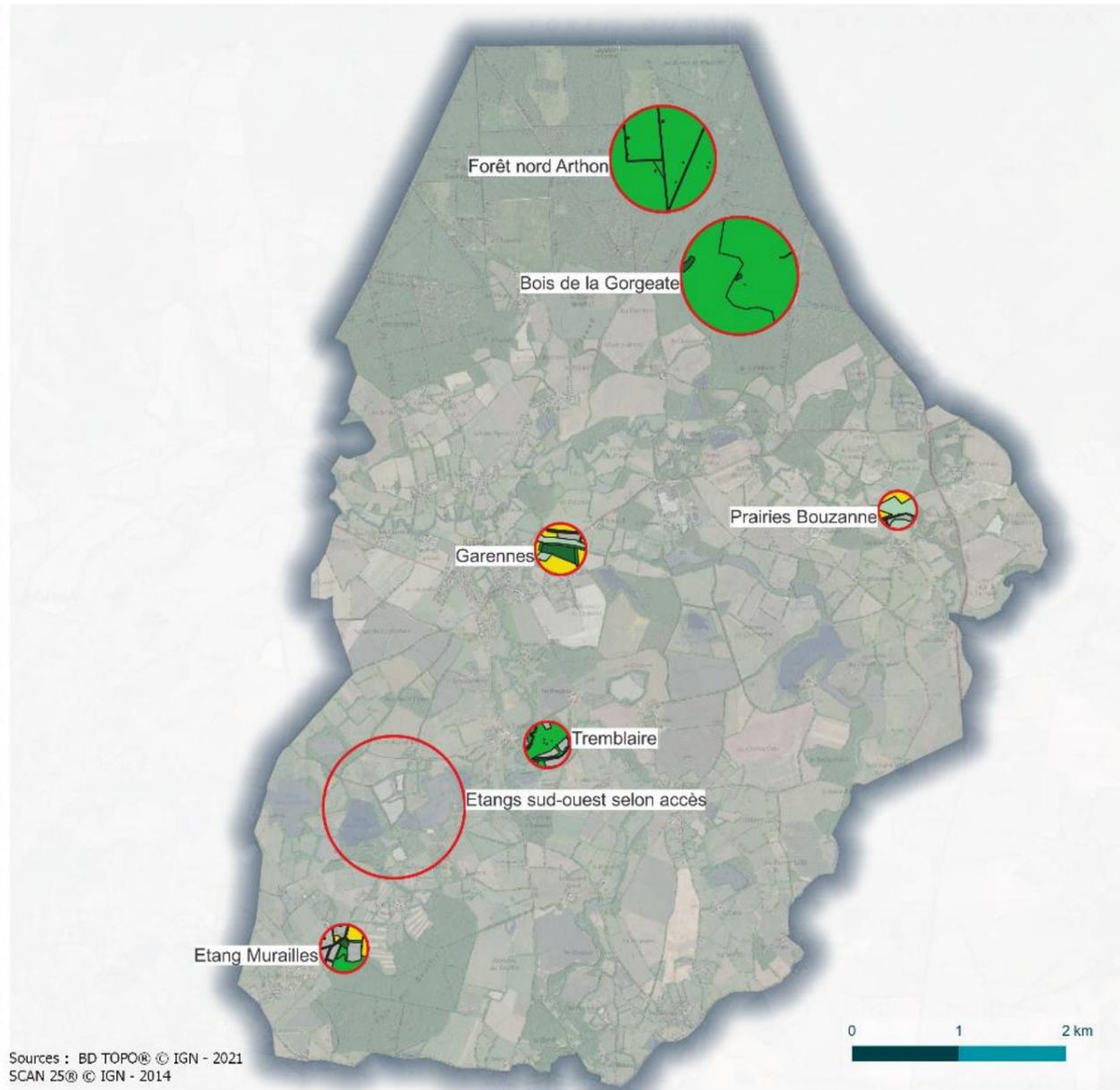
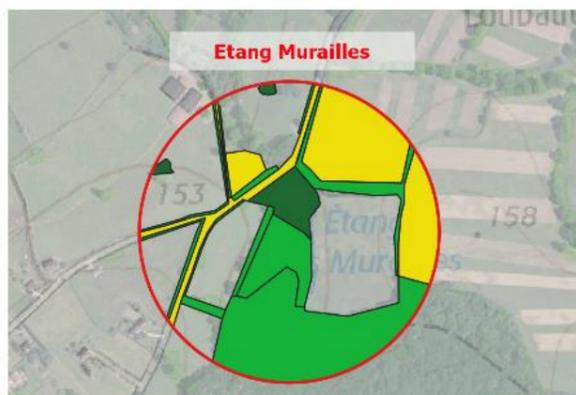
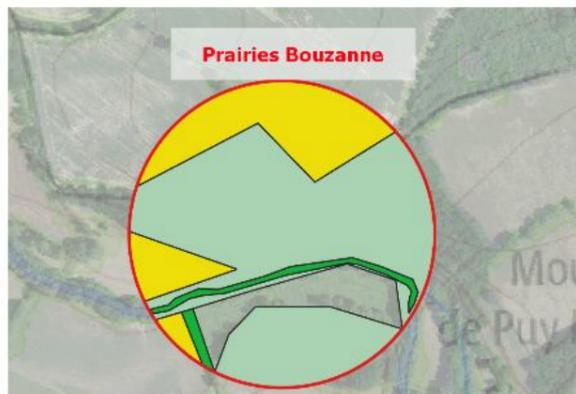
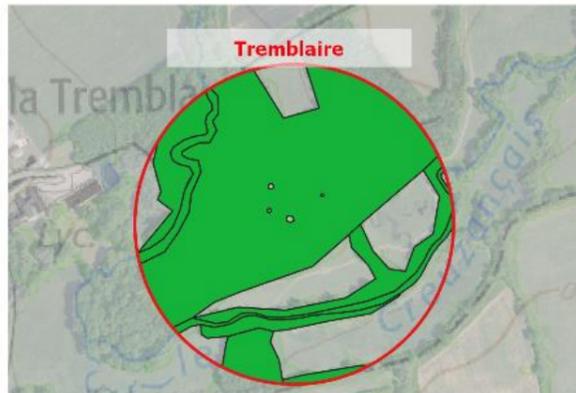
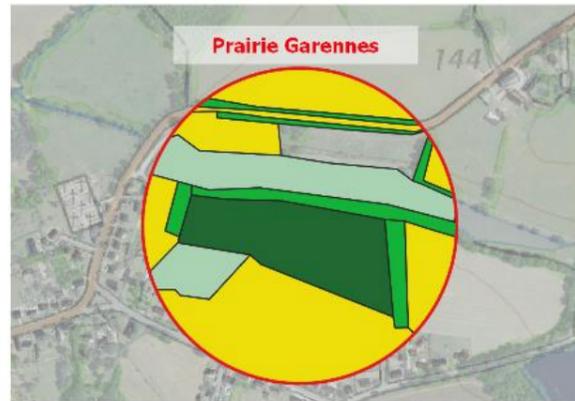
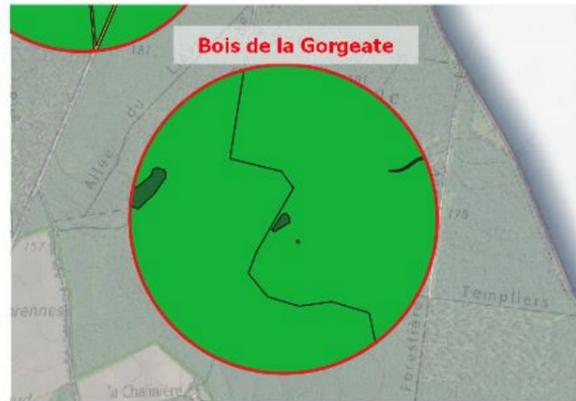
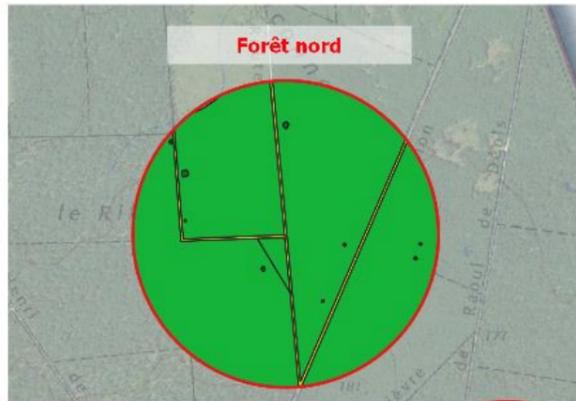
Figure 2 : Répartition des espèces patrimoniales observées sur la commune d'Arthon par groupe d'espèces.

41 espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été observées en 2022. 39 d'entre elles sont jugées présentes sur la commune au vu des habitats qu'elle comporte et des connaissances sur l'écologie des espèces, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'observations lors des inventaires.

Les enjeux forts et très forts sont associés aux eaux douces en milieu boisé, à savoir les mares, forestières et les cours d'eau intermittents, au maillage de haies bocagères et prairies associées qui constituent une identité paysagère forte du territoire. Enjeux forts et très forts également pour la prairie communale de la Garenne et les végétations herbacées humides, amphibies et aquatiques des étangs et mares. Ces milieux sont favorables à la présence de cortèges variés d'espèces et à toutes les espèces patrimoniales à enjeux moyens à forts, en particulier aux amphibiens, oiseaux et aux espèces végétales.

Les boisements et les prairies bocagères sont des habitats favorables à la présence de chiroptères. En association avec les milieux humides, ces milieux permettent l'expression d'un cortège très varié d'espèces patrimoniales, ce qui leur confère un enjeu fort.

Parmi les menaces recensées sur la commune, on peut citer la disparition des haies, la gestion intensive et/ou inadaptée des milieux (fauche régulière des allées forestières, surpâturage, amendements...) ou au contraire l'abandon de la gestion (fermeture des milieux : enrichissement des prairies, atterrissement des zones humides), le partage de la ressource en eau et les espèces exotiques envahissantes.



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021  
SCAN 25® © IGN - 2014



## Cartographie des habitats naturels simplifiés

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

- Secteurs étudiés
- Enjeux écologiques**
- Faible
- Fort
- Moyen
- Très fort



Carte 9 : Synthèse des enjeux écologiques des sites prospectés de façon plus approfondie sur la commune

## 10 Préconisations de gestion et perspectives

---

La commune a fait l'objet d'une réunion de restitution sur place le 22/06/2023 en présence de Pascale BAVOUZET (maire), François RULLAUD (Adjoint), Nadine SALLE (Adjointe), Gérard LELOU (Habitant délégué environnement), Jean Paul DESNOYER (ONF), Alexandra MINEAU (Châteauroux Métropole), Antonin DHELLEME (Biotope) et Francis LHERPINIERE (Indre Nature).

---

La réunion de restitution a eu pour objectif de présenter les résultats de cet ABC en termes de biodiversité (habitats, flore, faune), mais surtout de discuter et partager ensemble les enjeux et menaces identifiés à l'échelle de la commune, des synergies possibles à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux, des préconisations de gestion qui pourraient être mises en œuvre et pour finir des perspectives.

Il est rappelé que les élus locaux ont le pouvoir de prendre des décisions et d'agir concrètement pour préserver et modifier l'occupation du sol et la biodiversité.

L'ABC constitue une première étape pour enclencher une prise en compte de la biodiversité dans la vie de la collectivité. À terme, il doit devenir un véritable outil d'aide à la décision. Il pourra être utile pour la révision du PLUi et de la Trame Verte et Bleue, permettant d'affiner et conforter la cartographie des zonages et les engagements de la commune.

C'est une démarche d'inventaire à poursuivre et à affiner avec l'implication de l'ensemble des acteurs (élus, agents, habitants, exploitants agricoles et forestiers, promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) pour construire et appliquer des recommandations de gestion des différents espaces.

Cette partie du rapport met donc en avant les préconisations de gestion et les perspectives possibles sur la biodiversité face aux enjeux et menaces identifiés sur les différents sites prospectés et extrapolés à l'échelle de la commune.

Les préconisations de gestion se présentent sous forme d'un tableau dans le chapitre suivant qui fait appel à des fiches dans un catalogue de préconisations, commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole, dans lequel vous trouverez les éléments techniques pour leur mise en œuvre. L'entrée se fait par thématique ou milieu.

Exemple : Des travaux sont prévus dans un bâtiment accueillant des hirondelles – se référer à la fiche B\_1 « Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti ».

### 10.1 Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeux

La commune d'Arthon est sensible à la démarche de l'ABC. Toutefois les espaces communaux gérés par la commune sont assez limités. En effet, en dehors des espaces verts du bourg et des chemins communaux, il s'agit du bois de la Tremblaire, de la mare communale des Cassons et de la prairie et de l'étang de la Garenne. Cette prairie est en convention pour le fauchage une fois par an, mi-juillet par un agriculteur.

Cependant, comme nous l'avons vu, la commune dispose d'une mosaïque de milieux différents, ce qui est de nature à renforcer leur attractivité par les effets de lisière notamment. Le maillage bocager et ses prairies, les massifs forestiers et les boisements, les landes, les chaînes d'étangs, les mares, la vallée de la Bouzanne, les chemins, les bords de champs et les espaces verts du bourg offrent un potentiel d'attractivité pour la biodiversité qui doit pouvoir être mis à contribution pour accueillir davantage de biodiversité.

#### 10.1.1 Bocage

L'inventaire du bocage réalisé par des bénévoles et le réseau participatif, pendant le déroulement de l'ABC, démontre que le territoire comporte des zones au bocage riches et diversifiées et le potentiel d'une niche écologique très importante. Avec 319 km de haies, dont 66% de haies hautes, cet inventaire confirme la qualité du patrimoine bocager de la commune. La densité du maillage reste toutefois inégale et certaines zones font chuter la densité moyenne de la commune à 95 ml/ha (mètres linéaires à l'hectare) soit sous le seuil de 105 ml/ha à partir duquel l'AFAC agroforesterie considère que les fonctions écologiques de la haie sont dégradées. Il n'en reste pas moins que de nombreuses zones se situent sur des valeurs supérieures ou égales 140 ml/ha. (Un rapport concernant cet inventaire du bocage sera remis parallèlement à la commune d'Arthon)

Afin de reconstituer et/ou d'entretenir ou renouveler ce maillage parfois vieillissant, un programme de plantation de haies est proposé par le Pays castelroussin. Ce programme concerne les collectivités et les agriculteurs. Toute opportunité de création de haies doit être saisie, de préférence en continuité d'éléments existants (haies, boisement).

#### 10.1.2 Forêt et boisements

Le massif de la forêt Domaniale de Châteauroux occupe toute la partie nord de la commune et est géré par l'Office National des Forêts. Les mares forestières y sont nombreuses et répertoriées, elles constituent un milieu privilégié pour plusieurs espèces patrimoniales floristiques et faunistiques et ont fait l'objet d'inventaires par INDRE NATURE et parfois de restauration. Il existe une convention de partenariat entre l'ONF et INDRE NATURE et une réunion annuelle d'échange permet de faire le point sur l'ensemble du massif.

Le bois de la Tremblaire, milieu rivulaire riche et fragile aux enjeux de conservation forts à très forts, il est géré par la commune et fait l'objet d'une fiche de site.

#### 10.1.3 Milieux aquatiques et humides

Avec la présence de la vallée de la Bouzanne, de mares et de plusieurs chaînes d'étangs, les milieux humides occupent une place significative sur la commune. Il s'agit d'ensembles écologiques particulièrement remarquables à préserver en priorité.

Très fréquenté, l'étang de loisirs de la Garenne aux profils de rives abrupts demeure peu propice au développement d'une végétation aquatique, la diversification des berges s'avère difficile, mais la possibilité de laisser des zones refuges non fauchées entre les postes de pêche serait à envisager.

L'étang des Murailles, et au sud-ouest, les étangs de la Garde, des Landes et Crachat accueillent des cortèges d'espèces patrimoniales particulièrement riches avec notamment des surfaces importantes de végétation amphibie et aquatique ou encore de landes, aux enjeux de conservation forts à très forts. Le maintien des pratiques de gestion actuelles sur ces étangs privés est à encourager.

Concernant les mares, la présence d'une espèce invasive, la Lentille d'eau minuscule est à surveiller et contenir. La mare des Cassons pourrait être atteinte par cette espèce qui s'y est développée en 2023.

#### 10.1.4 Gestion différenciée et bâti

La mise en place d'une gestion différenciée sera proposée sur l'ensemble des espaces verts (cf. fiche C).

Le réseau communal de chemins ruraux (54 km inscrits au PDIPR), dont certains souvent très larges (jusqu'à 14 mètres), est entretenu par la commune et les exploitants agricoles riverains, notamment pour ce qui concerne les haies. La largeur propice à une gestion différenciée, laissant des bandes enherbées n'est pas toujours possible du fait de la largeur des engins agricoles qui y circulent et parfois reprochés par certains randonneurs qui désirent « des chemins propres » ce qui, pour le cas, demanderait un effort de sensibilisation et de pédagogie.

Les haies sont généralement taillées par les propriétaires dont les pratiques de gestion ne sont pas toujours appropriées. Le dialogue avec certains propriétaires reste délicat. On sensibilisera les particuliers au respect de l'interdiction de taille du 1er avril au 31 juillet, à l'instar des agriculteurs.

La commune pratique déjà une extinction de l'éclairage dès 22 h, sans susciter de réaction particulière de la part de ses administrés.

Le clocher de l'église est grillagé, un aménagement peut éventuellement être envisagé afin d'y accueillir des colonies de Chauves-souris (cf. fiche B\_1).

#### 10.1.5 Documents d'urbanisme

Plusieurs ensembles de haies sont en prescription et éléments de paysage à préserver. Cependant, une coupe de haies classées et d'alignements d'arbres séculaires en janvier 2022 sans demande d'autorisation semble démontrer qu'une communication précise doit accompagner ce type de prescription. Cette démarche de « prescriptions et éléments du paysage à préserver » dans le PLUi pourrait toutefois être étendue à toutes les haies, les mares et autres éléments du paysage. Une des préconisations serait que la commune puisse établir une priorisation à partir du rapport et de la cartographie de l'inventaire du bocage réalisé en 2022 (cf. fiche I\_1 et Rapport de l'inventaire du bocage de la commune d'Arthon).

Une veille et une recherche d'éventuels pièges à faune (avaloirs, poteaux creux...) seront menées et des corrections seront apportées. (cf. fiche B\_3)

La commune doit poursuivre la gestion sur la problématique des espèces exotiques envahissantes notamment de la Lentille d'eau minuscule qui semble coloniser les mares (cf fiche D).

## 10.2 Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration

Le patrimoine naturel de la commune est plutôt riche et diversifié, les réservoirs de biodiversité et corridors écologiques sont en grandes majorités fonctionnels. L'évolution des pratiques agricoles vers de la grande culture au détriment des prairies et haies bocagères constitue probablement la première menace sur le territoire de la commune. Une stratégie de reconquête et de restauration pourrait par exemple viser une restauration du maillage bocager notamment sur les secteurs où la densité du maillage est inférieure à 105 ml/ha (cf. Rapport de l'inventaire du bocage de la commune d'Arthon) et un accompagnement du renouvellement des haies existantes afin d'anticiper leur vieillissement.

Globalement, il a été observé au cours des échanges avec les communes, une nécessité d'actualiser la Trame Verte et Bleue au niveau du PLUI et l'affiner par commune pour travailler sur ce sujet de reconquête de la biodiversité et de restauration des milieux. La trame noire avec les enjeux sur la pollution lumineuse pourrait être étudiée par la même occasion. Cette stratégie pourra être mise en œuvre lors de la révision du PLUI.

Les milieux naturels présents avec cette richesse de la biodiversité en milieux ruraux ou urbains sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques. La présence de nature et de végétation en ville a un impact sur la pollution atmosphérique, sur le phénomène d'îlots de chaleur urbains, elle favorise également la pratique des modes actifs, du sport, des jeux et au bien-être des habitants... Par exemple, il a été prouvé que les parcs, connectés à des corridors verts, favorisent l'usage du vélo et le cheminement des piétons.

Avec la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la mise en place du Fond Vert, les collectivités peuvent monter des projets de grande ampleur pour les aider à poursuivre leurs actions sur la biodiversité. De même, l'ABC peut faciliter l'insertion de la collectivité dans le programme « Territoires engagés pour la nature », en présentant un plan d'action.

Cette stratégie de reconquête doit être menée à l'échelle des 14 communes de l'Agglomération.

## 10.3. Axe 3 : Sensibilisation et communication

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une première étape qui permet de faire l'état des connaissances, des enjeux et d'identifier les actions faites et celles à poursuivre. Mais c'est aussi un support de sensibilisation pour permettre à tous les acteurs du territoire : élus,

habitants, associations, aménageurs de se représenter la diversité écologique présente chez eux et à l'échelle de l'agglomération.

Si les effets et les causes du réchauffement climatique sont maintenant bien compris et admis par une grande majorité de nos concitoyens, le concept de biodiversité, d'érosion de la biodiversité et l'enjeu du maintien d'un tissu vivant sur la planète demeure plus compliqué à saisir. Par ailleurs, si bénéficier d'un environnement naturel préservé et protéger la nature reste une priorité qui ressort régulièrement sur le sujet depuis des années dans les sondages, les représentations « d'un environnement naturel préservé » et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtenir peuvent singulièrement différer. C'est tout l'enjeu qui nécessite une stratégie de communication et de sensibilisation régulière, harmonisée, référencée scientifiquement et cohérente sur ces sujets.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de définir une stratégie de communication, et il est souhaitable que cette réflexion soit collective et menée à l'échelle de l'agglomération. En effet, il est ressorti de manière unanime au cours des réunions avec les communes d'une attente et de la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur le thème de la biodiversité. Et très souvent, les communes ont émis le souhait d'une stratégie de communication harmonisée portée à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux Métropole pour assurer une cohérence et appuyer la communication locale.

Toutefois à partir de cette première expérience et afin d'attirer un public plus nombreux, plusieurs points peuvent être portés à la réflexion :

- Établir un ensemble de propositions, diversifiées en termes de publics ciblés, de formats et de sujets... et structurées autour d'un programme annuel
- Une communication structurée au niveau de l'agglomération et relayée localement en s'appuyant sur les équipements, tiers lieux et associations volontaires existantes.
- L'instauration de grands rendez-vous annuels, en effets beaucoup de propositions de découvertes ou de formations nécessitent de limiter les groupes à 10/15 personnes, il est important de pouvoir fédérer parfois un public plus large et important à l'occasion d'évènements portant sur les thématiques nature et environnement.
- Valoriser le patrimoine naturel des communes et le porter à la connaissance des concitoyens. Il s'agit d'une demande assez récurrente remontée lors des réunions dans les différentes communes. Ces actions pouvant prendre la forme, de pages web, de diaporama/conférence, d'expositions, de chemins d'interprétation, de livrets ou road-book, numéros spéciaux, biodiversité de revues municipales et d'agglomération...
- Constituer un/des réseaux volontaires d'agents et/ou élus référents environnement des communes de l'agglomération à viser d'échanges de pratiques, de formation, d'organisation de conférences..., aménagement d'un site dans le cadre d'un concours "j'accueille la biodiversité dans ma commune"
- identifier des sites pour conduire des chantiers participatifs de restauration (restauration de mare, nettoyages de sites, plantation de haies d'alignements ou d'arbres isolés... et mobiliser les riverains et volontaires avec l'appui des associations de protections de la nature du département.

- Créer dans chaque commune une Aire Terrestre Educative (éventuellement 2 ou 3 pour Châteauroux). Ce dispositif de l'Office Français pour la Biodiversité inspiré des méthodes de pédagogie active est déterminant pour l'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire ou périscolaire. Une ATE existe depuis quelques années sur la commune de Déols.

Plus spécifiquement, pour la commune d'Arthon, les points suivants ont été émis lors de la réunion : une communication soutenue avec numéro spécial biodiversité à l'échelle communautaire, une information naturaliste sur les chemins et éventuellement la prairie de la Garenne, afin d'informer et sensibiliser les usagers à une gestion différenciée. Les agents n'ont pas souhaités assister à la réunion, mais l'élu référent a manifesté son intérêt pour une mise en réseau des services à l'échelle de l'agglomération. Par ailleurs un projet d'animation scolaire sur le thème de la haie est en cours avec la Groupe Bocage d'Indre Nature.

## 12 Tableau de préconisations de gestion

Un ensemble de préconisations de gestion a été identifié pour chaque grande thématique abordée au cours de cet ABC : bocage, mares, cours d'eau, landes, gestion différenciée, bâti...

Le catalogue de préconisations de gestion fait l'objet d'un document indépendant commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole.

Tableau 12 : Tableau de préconisations de gestion.

Thématique / milieu	Code	Fiches préconisations de gestion
Bocage	A	Gestion durable du bocage et des bosquets, plantation d'arbres et de haies
Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti et des ouvrages	B_1	Bâti
	B_2	Ouvrages d'art
	B_3	Identifier et neutraliser les pièges pour la faune
Gestion différenciée	C	Gestion différenciée
Espèces exotiques envahissantes	D	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Mares et étangs	E	Gestion durable des mares et étangs
Cours d'eau	F	Gestion durable des cours d'eau et des fossés
Milieux alluviaux	G	Gestion durable des prairies et des marais alluviaux, prairies mésophiles à plus sèches
Espaces verts	H	Pour des espaces verts plus vivants
Prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les documents d'urbanisme	I_1	Éléments paysagers remarquables (haies, arbres, mares, fossés....)
	I_2	Clôtures
	I_3	Friches
	I_4	Pollution lumineuse
	I_5	Entretien des chemins communaux
Boisements	J	Gestion durable des boisements
Milieux calcicoles secs	K	Gestion des pelouses calcaires
Landes	L	Gestion des landes sèches et humides

## 13 Résultats sur les sites définis pour les inventaires

### 13.1.1 Forêt nord

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Arthon
Dates de passage	20/04 29/05 22/06 29/06 08/07 28/07
Nom du site si existant	Forêt nord
Présentation du site	
Surface totale (ha)	80 ha
Usages	Exploitation sylvicole, réservoirs de biodiversité
Propriétaire	Forêt domaniale
Gestionnaire	Office National des Forêts
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Forêts caducifoliées, mares, landes et fourrés, cours d'eau intermittents
Espèces végétales à enjeux présentes	<b>Patrimoniales</b> : Euphorbe d'Irlande (dét.ZNIEFF). 19 espèces contactées au total
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Oiseaux</b> : 13 espèces patrimoniales dont 6 nicheuses (Locustelle tachetée, Bondrée apivore, Linotte mélodieuse, Fauvette des jardins, Tourterelle des bois et Pigeon colombin). <b>Chauve-souris</b> (contactées à proximité) : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune, Noctule de Leisler, Murin de Daubenton, Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Murin à moustaches et Vespère de Savi <b>Libellules</b> : Leste des bois (quasi menacé sur la liste rouge régionale et dét. ZNIEFF) et Leste fiancé (quasi menacé sur la liste rouge nationale). <b>Lépidoptères</b> : Grand Nègre des bois (vulnérable sur la liste rouge régionale, dét. ZNIEFF). <b>Orthoptères</b> : Courtillière commune (en danger d'extinction en France et vulnérable sur la liste rouge régionale)

<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	/	
<b>Menaces</b>	Fermeture des milieux, disparition des zones humides, assèchement des mares	
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	Enjeux très fort sur les zones ouvertes de landes et de fourrés (notamment sur les oiseaux nicheurs et les insectes) ainsi que sur les mares forestières et situées en milieu ouvert (libellules)	
<b>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</b>		
Maintien des zones ouvertes et des mares, Lutte contre le comblement des mares, Gestion extensive des milieux naturels		
 CHÂTEAURoux Métropole	 Indre Nature	 biotope

**Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Forêt nord Arthon**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

**Légende**

 Secteur étudié

**Habitats naturels**

 Boisements mésophiles ou secs

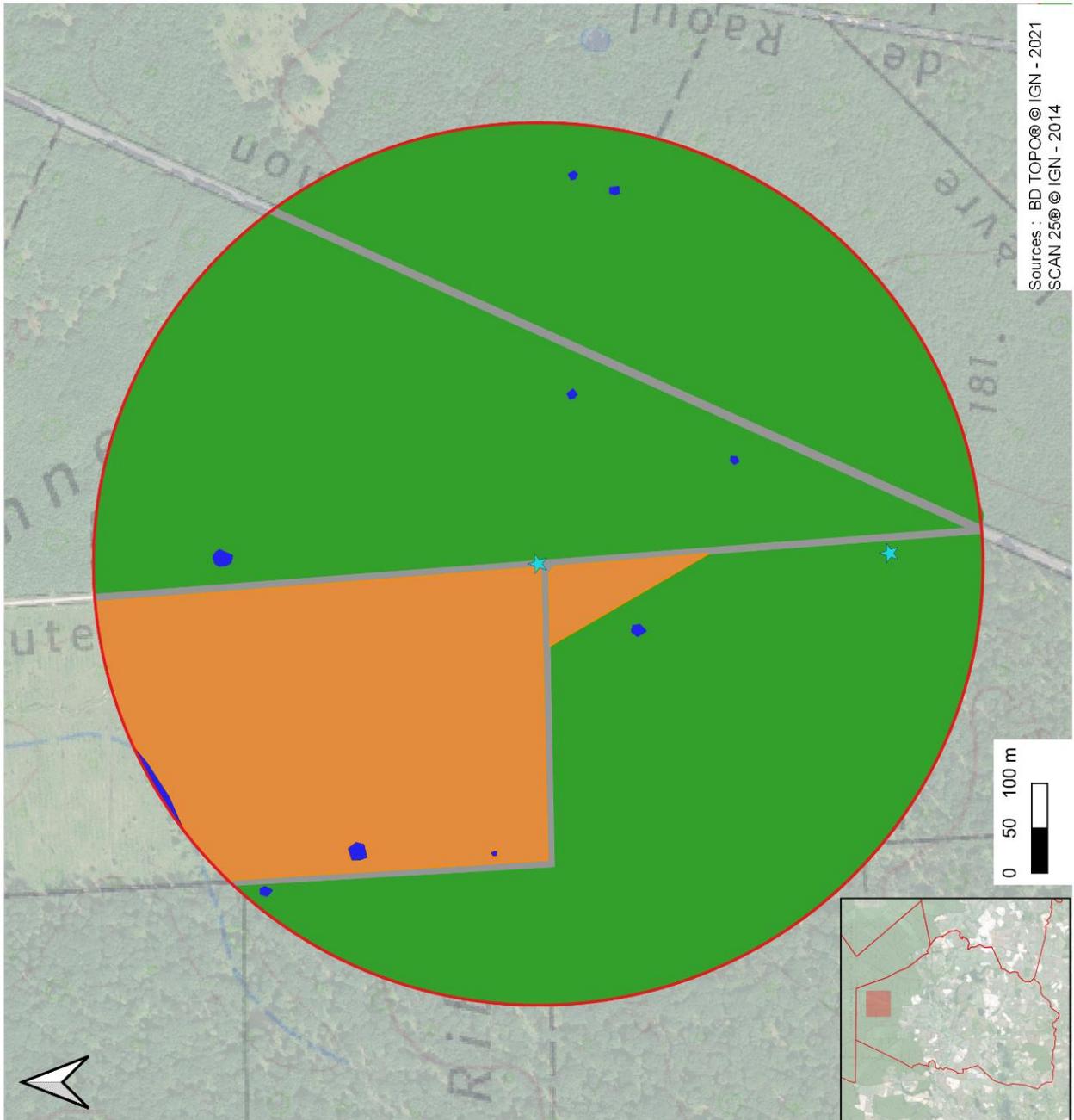
 Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes

 Milieu aquatique

 Zones totalement artificialisées

**Flore patrimoniale**

 Euphorbe d'Irlande



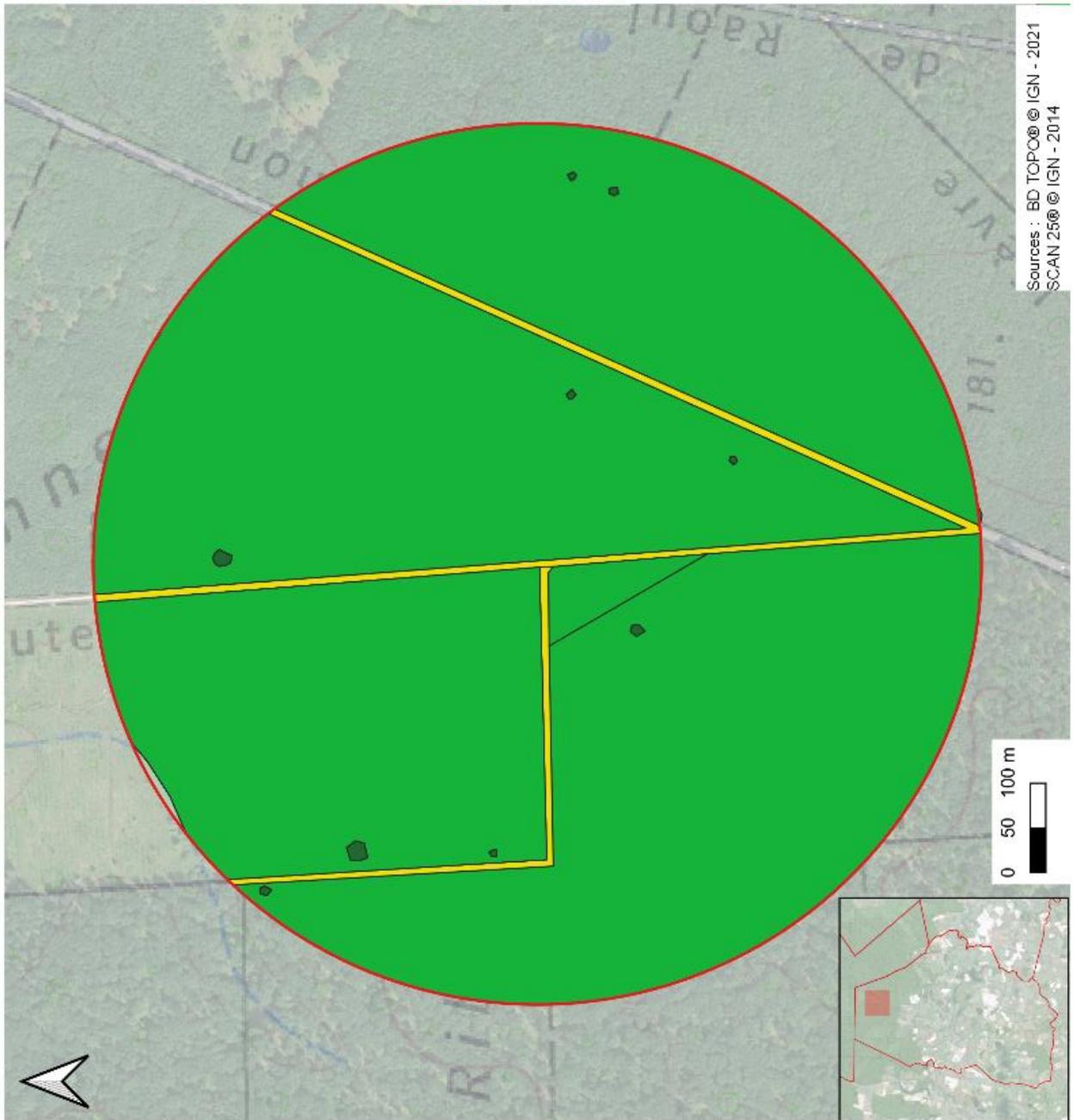
Carte 10. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site Forêt Nord

## Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Forêt nord Arthon

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

### Légende

- Secteur étudié
- Enjeux écologiques**
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort



Carte 11. Synthèse des enjeux au niveau du site « Forêt Nord »

### 13.1.2 Bois de la Gorgeate

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Arthon
Dates de passage	20/04 27/06 08/07 11/07
Nom du site si existant	Bois de Gorgeate
Présentation du site	
Surface totale (ha)	90 ha
Usages	Exploitation sylvicole, chasse, loisirs, circulation routière
Propriétaire	Forêt domaniale de Châteauroux
Gestionnaire	Office National des Forêts
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Forêt, mares forestières permanentes ou temporaires, landes et fourrés, allées forestières, cours d'eau intermittent
Espèces végétales à enjeux présentes	<b>Patrimoniales</b> : Isnardie des marais (dét. ZNIEFF) <b>Remarquable</b> : Glycérie flottante (très rare)
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Oiseaux</b> : Héron cendré (protégé), Martin-pêcheur d'Europe (directive européenne, Vulnérable en Europe et en région CVDL, protégé, dét. ZNIEFF). <b>Amphibiens</b> : Grenouille agile (directive européenne, protégée). <b>Reptiles</b> : Lézard vert à deux raies (directive européenne, protégée)
Espèces exotiques envahissantes présentes	/
Menaces	Comblement et assèchement des mares, fermeture des milieux, fauche régulière des allées forestières
Commentaires sur les enjeux	
Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion	
Périodicité de la gestion des allées en automne, conservation des mares	





**CHÂTEAURoux**  
Métropole

## Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Bois de la Gorgeate

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

### Légende

Secteur étudié

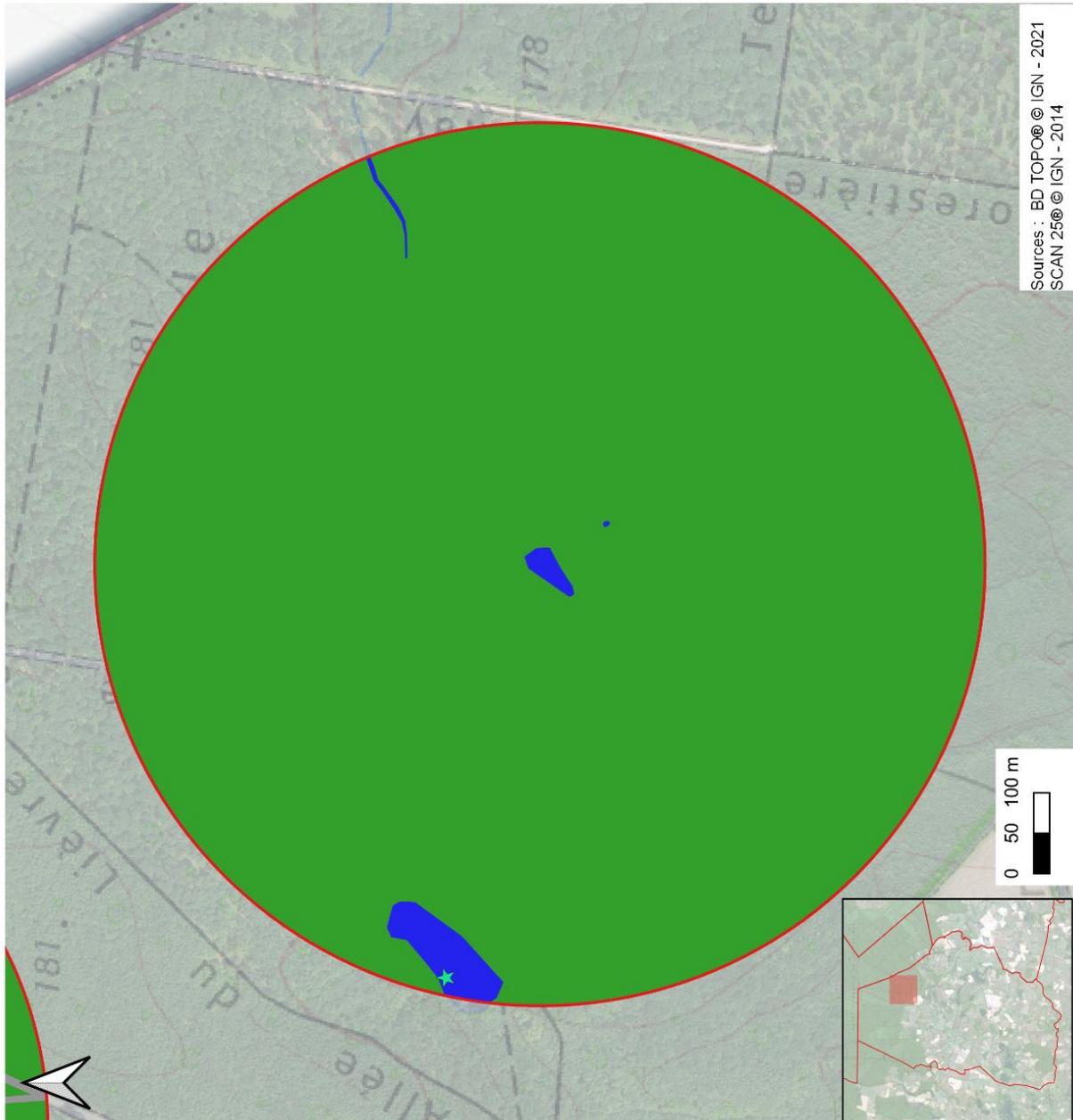
### Habitats naturels

Boisements mésophiles ou secs

Milieu aquatique

### Flore patrimoniale

Ismaridie des marais



Carte 12. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site du Bois de la Gorgeate



**CHÂTEAURoux**  
Métropole

### Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Bois de la Gorgeate

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

#### Légende

Secteur étudié

#### Enjeux écologiques

Fort

Très fort



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021  
SCAN 25® © IGN - 2014

Carte 13. Synthèse des enjeux au niveau du site du bois de la Gorgeate

### 13.1.3 Prairies et bois proche de la Bouzanne

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Arthon
Dates de passage	26/04 08/07
Nom du site si existant	Prairies proche Bouzanne
Présentation du site	
Surface totale (ha)	13 ha
Usages	Promenade, pêche
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Forêts caducifoliées, haies, rivières, champs cultivés, prairie pâturée de fond de vallon
Espèces végétales à enjeux présentes	<b>Remarquable</b> : Garance voyageuse (assez rare)
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Oiseaux</b> : Pic noir (nidification possible)
Espèces exotiques envahissantes présentes	/
Menaces potentielles	Fermeture du milieu ou fertilisation sur la prairie, surpâturage. Etiage sévère, rectification, élargissement de la rivière
Commentaires sur les enjeux	Milieu bocager favorable à de nombreuses espèces dont les Pies-grièches écorcheur et à tête rousse, observées à proximité en 2022
Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion	
Conservation du bocage et des arbres dépérissants ou sénescents	
  	

**Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Prairies Bouzanne**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

**Légende**

 Secteur étudié

**Habitats naturels**

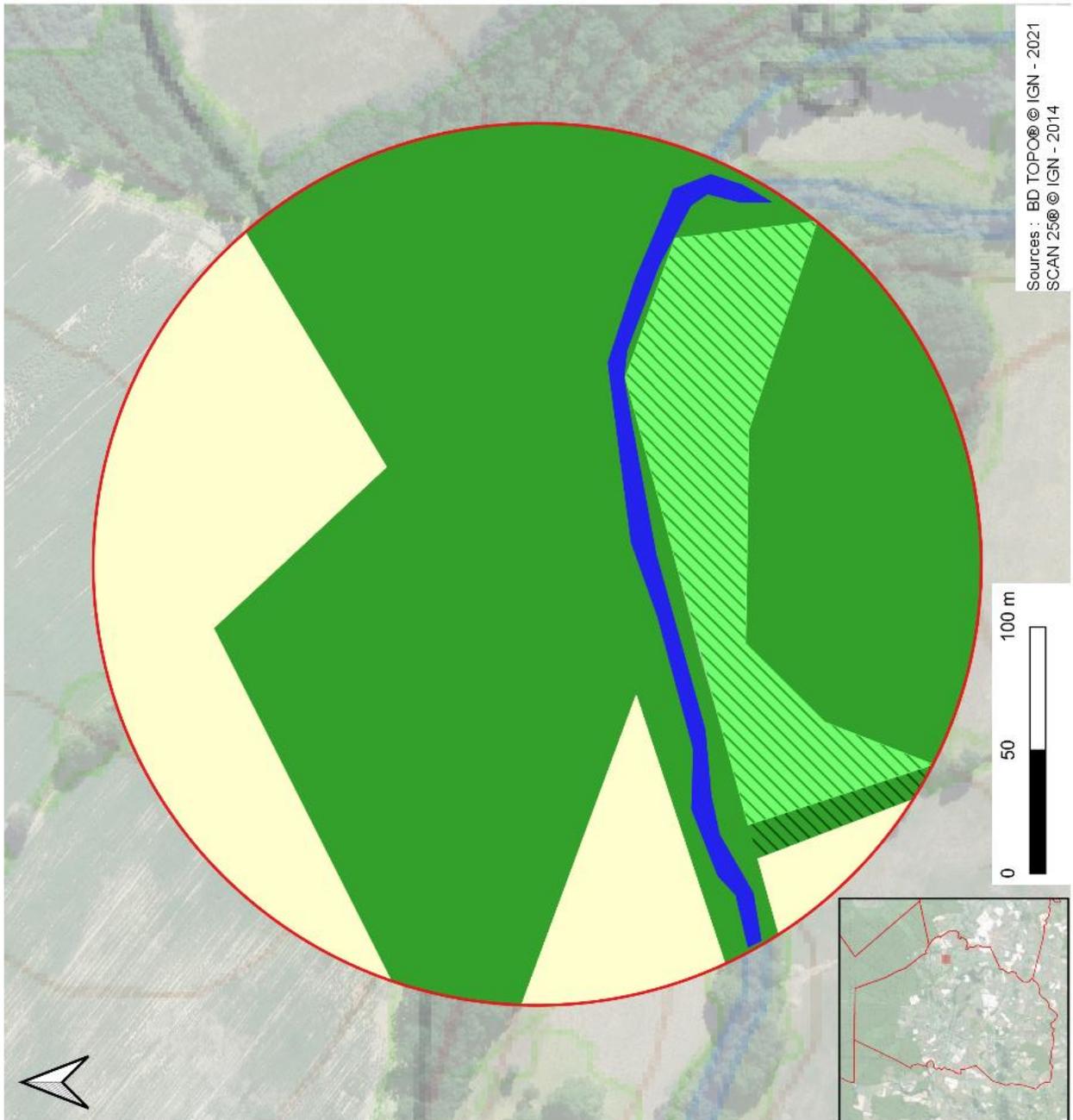
 Haies

 Boisements mésophiles ou secs

 Végétations herbacées mésophiles

 Milieu aquatique

 Grandes cultures



Carte 14. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site de la prairie et du boisement proche de la Bouzanne.



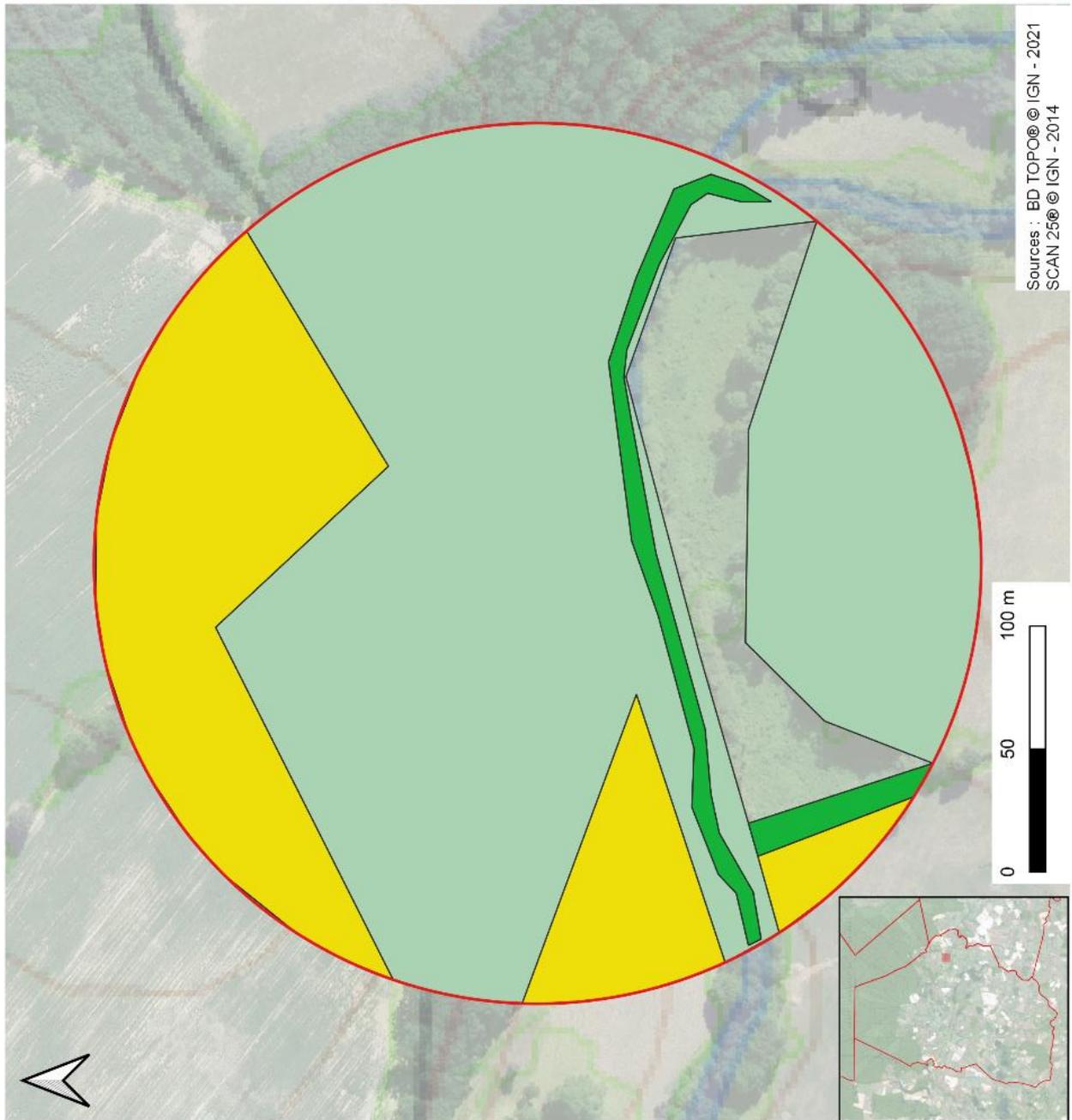
CHÂTEAURoux  
Métropole

## Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Prairies Bouzanne

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

### Légende

- Secteur étudié
- Enjeux écologiques
  - Faible
  - Moyen
  - Fort



Carte 15. Synthèse des enjeux au niveau du site de la prairie et du boisement proche de la Bouzanne.

### 13.1.4 Prairie de la Garenne

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Arthon
Dates de passage	26/04 30/04 10/05 11/07
Nom du site si existant	Prairie de la Garenne et étang communal
Présentation du site	
Surface totale (ha)	12 ha
Usages	Pêche, promenade, aire de jeux
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Prairie mésophiles de fauche, eaux douces, haies, Forêts caducifoliées, Maisons et jardins d'agrément
Espèces végétales à enjeux présentes	<b>Patrimoniales</b> : Orchis bouffon (quasi menacée en Europe) et Sérapias langue (protégée et dét. ZNIEFF). En tout, 79 espèces contactées
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Oiseaux</b> : 9 espèces patrimoniales, dont une nicheuse : le Milan noir. <b>Chauve-souris</b> : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Murin de Daubenton et Noctule commune <b>Amphibiens</b> : Grenouille commune ( <i>Pelophylax kl. esculentus</i> ), quasi menacée en France et protégée <b>Lépidoptères</b> : Mélitée orangée, quasi menacée en Région CVDL et dét. ZNIEFF
Espèces exotiques envahissantes présentes	/
Menaces potentielles	Altération des habitats aquatiques (herbiers) et de la qualité de l'eau. Piétinement, amendement et fermeture du milieu

<b>Commentaires sur les enjeux</b>	Berges et fond de l'étang à diversifier	
<b>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</b>		
<p>Fréquence et périodicité de tonte : privilégier le début de l'automne et l'alternance avec des bandes non coupées et des zones enherbées entre les postes de pêche.</p> <p>Maintien des arbres et arbustes.</p> <p>Lutte contre l'homogénéisation de la végétation.</p> <p>Le pâturage extensif est le mode de gestion le mieux adapté au maintien de la Mélitée orangée.</p>		
 <b>CHATEAUXROUX</b> Métropole	 <b>Indre Nature</b>	 <b>biotope</b>

## Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Garennes

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

### Légende

 Secteur étudié

### Habitats naturels

 Boisements mésophiles ou secs anthropisés

 Haies

 Végétations herbacées mésophiles

 Milieu aquatique

 Zones totalement artificialisées

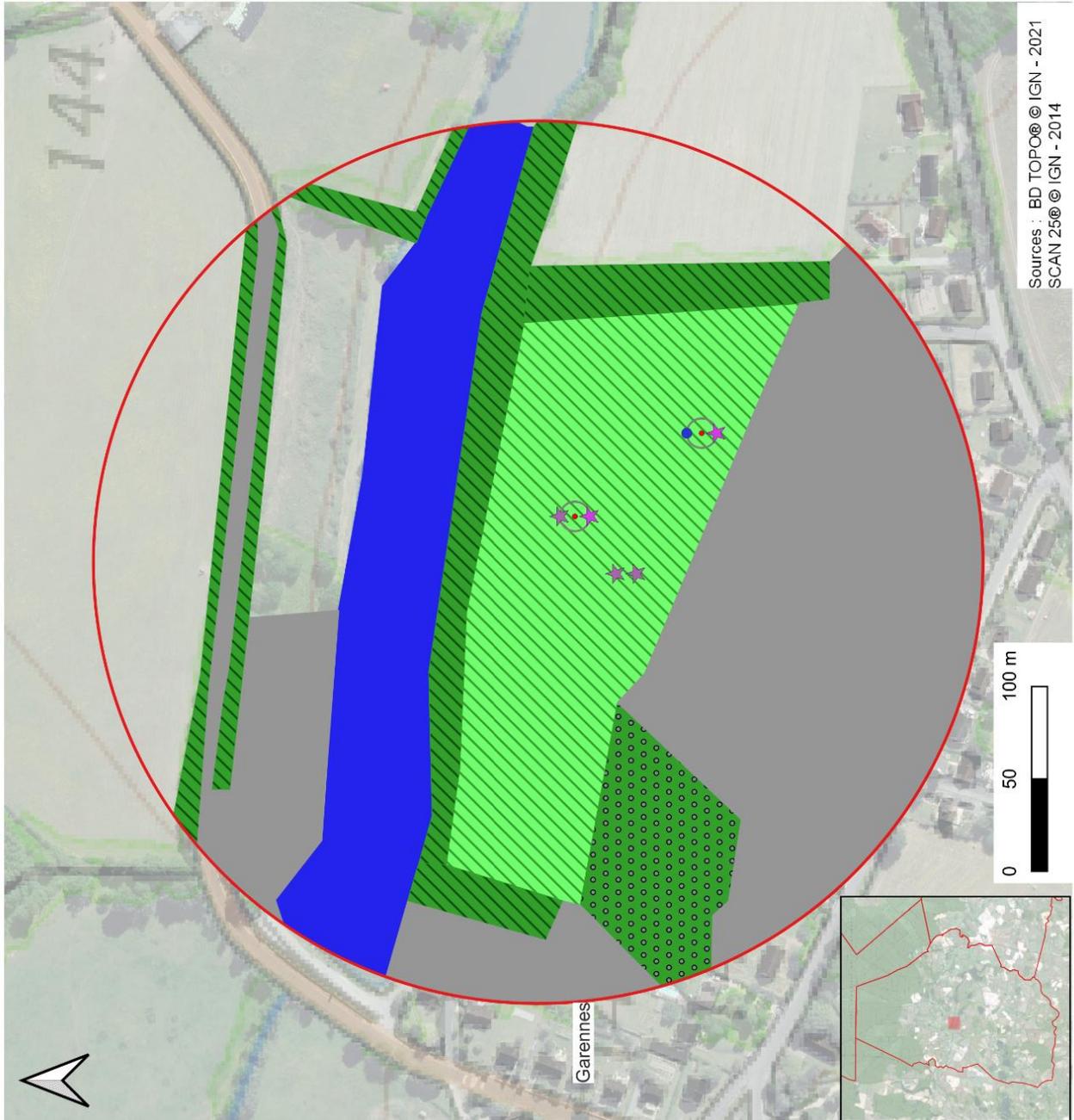
### Flore patrimoniale

 Orchis bouffon

 Sérapias langue

### Flore invasive

 Buddleja du père David



Carte 16. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site de la prairie de la Garenne

## Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Garennes

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

### Légende

- Secteur étudié
- Enjeux écologiques**
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort



Carte 17. Synthèse des enjeux au niveau du site de la prairie de la Garenne.

### 13.1.5 Bois du Tremblaire

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Arthon
Dates de passage	26/04 28/04 01/06
Nom du site si existant	Bois de la Tremblaire
Présentation du site	
Surface totale (ha)	15
Usages	Promenades, pêche
Propriétaire	Commune d'Arthon
Gestionnaire	Commune d'Arthon
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	41.2 Chênaie-charmaie, 4.3 Forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens, 22.1 Eaux douces, 24.1 Lits des rivières
Espèces végétales à enjeux présentes	<b>Patrimoniales</b> : Ail des ours (dét. ZNIEFF). En tout, 36 espèces contactées
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Oiseaux</b> : Pic noir, Grive musicienne, Merle noir (nicheurs possibles) <b>Chauve-souris</b> : Murin de Daubenton, Pipistrelle commune et Pipistrelle de Kuhl <b>Amphibiens</b> : Grenouille agile (directive européenne, protégée)
Espèces exotiques envahissantes présentes	/
Menaces potentielles	Exploitation forestière. Destruction, perturbation et dégradation du milieu naturel.

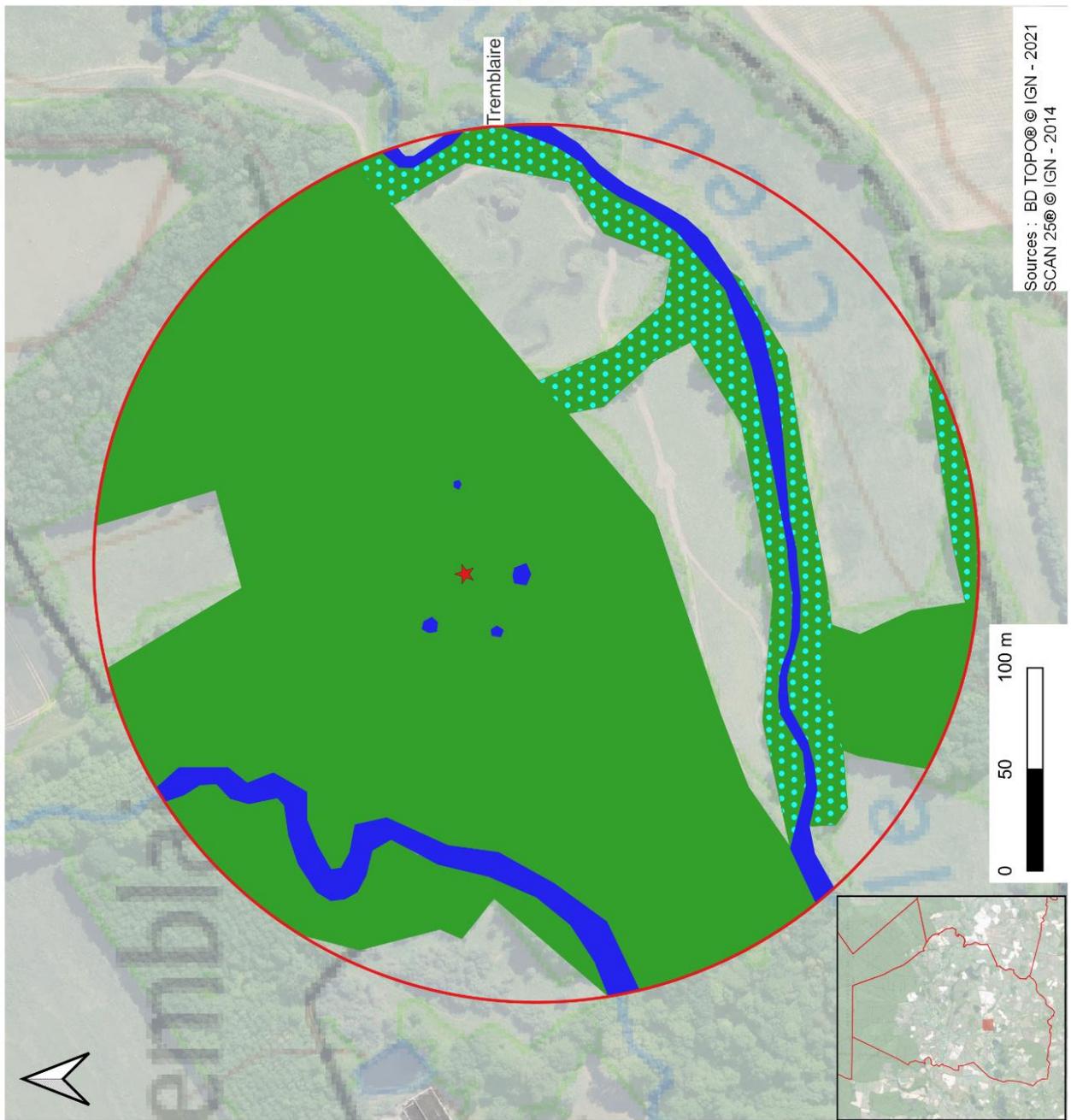
<p><b>Commentaires sur les enjeux</b></p>	<p>Conserver le bois mort au sol et sur pied permet de favoriser les insectes saproxyliques, à la base des chaînes alimentaires. L'Ail des ours se développe dans un milieu naturel fragile : les forêts rivulaires</p>
<p><b>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</b></p>	
<p>Mares forestières : fermeture du milieu Dépérissement des résineux Ruisseau : colmatage, recalibrage, élargissement, rectification Conservation des haies Cueillette de l'Ail des ours à limiter</p>	
	

**Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Tremblaire**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

**Légende**

- Secteur étudié
- Habitats naturels**
- Boisements humides ou mésohygrophiles
- Boisements mésophiles ou secs
- Milieu aquatique
- Flora patrimoniale**
- ★ Ail des ours



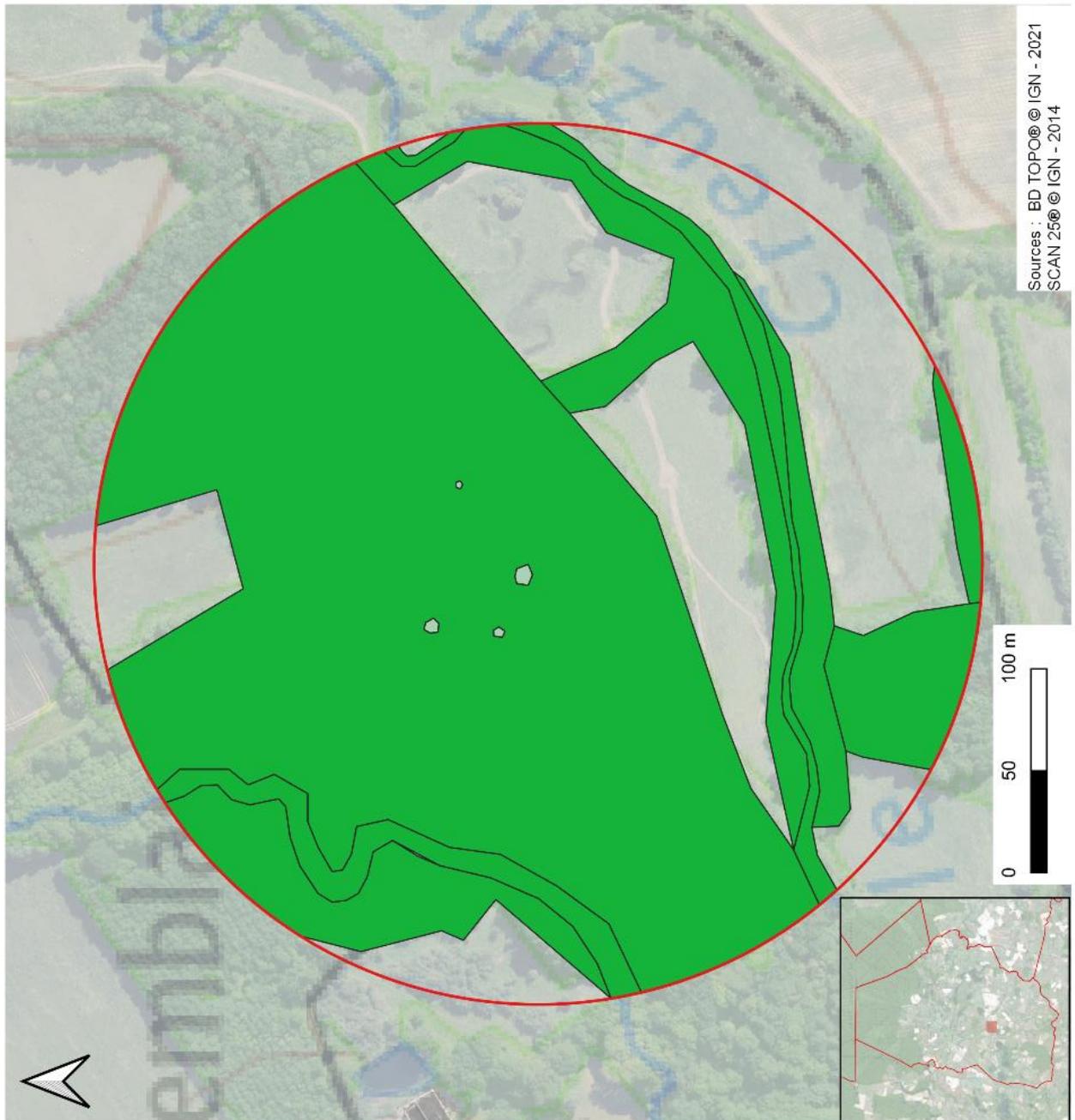
Carte 18. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site du bois du Tremblaire

## Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Tremblaire

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

### Légende

- Secteur étudié
- Enjeux écologiques**
- Moyen
- Fort



Carte 19. Synthèse des enjeux au niveau du site du bois du Tremblaire

### 13.1.6 Etang Murailles

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Arthon
Dates de passage	26/04 11/05 03/06 27/06 21/07
Nom du site si existant	Etang Murailles
Présentation du site	
Surface totale (ha)	1,6
Usages	Pêche, chasse
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	22.41 Végétations aquatiques flottant librement, eaux douces, prairies, forêts, haies
Espèces végétales à enjeux présentes	<p><b>Patrimoniales</b> : <i>Hydrocharis morsus-ranae</i> (Dét. ZNIEFF, vulnérable dans liste rouge régionale), Scille d'automne.</p> <p><b>Remarquables</b> : <i>Carex elata</i> (rare) et <i>Utricularia australis</i> (rare)</p>
Espèces animales à enjeux présentes	<p><b>Oiseaux</b> : Héron pourpré (Directive européenne, protégé, Dét. ZNIEFF et Vulnérable sur la liste rouge régionale), Héron cendré (protégé)</p> <p><b>Libellules</b> : Cordulégastre annelé <i>Cordulegaster boltonii</i> (dét. ZNIEFF), Sympétrum de Fonscolombe <i>Sympetrum fonscolombii</i> (quasi-menacé sur la liste rouge régionale)</p> <p><b>Reptiles</b> : Lézard vert à deux raies (Directive européenne, protégé)</p>
Espèces exotiques envahissantes présentes	/

<b>Menaces potentielles</b>	Eutrophisation, disparition des herbiers aquatiques (ragondin, carpes)	
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	Herbiers aquatiques : enjeu très fort (flore et libellules)	
<b>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</b>		
Conservation des herbiers aquatiques et des haies Maintien des pratiques actuelles au minimum		
 <b>CHÂTEAURoux</b> Métropole	 <b>Indre</b> Nature	 <b>biotope</b>

## Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Etang Murailles

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

### Légende

 Secteur étudié

#### Habitats naturels

 Haies

 Boisements mésophiles ou secs

 Végétations amphibies et aquatiques

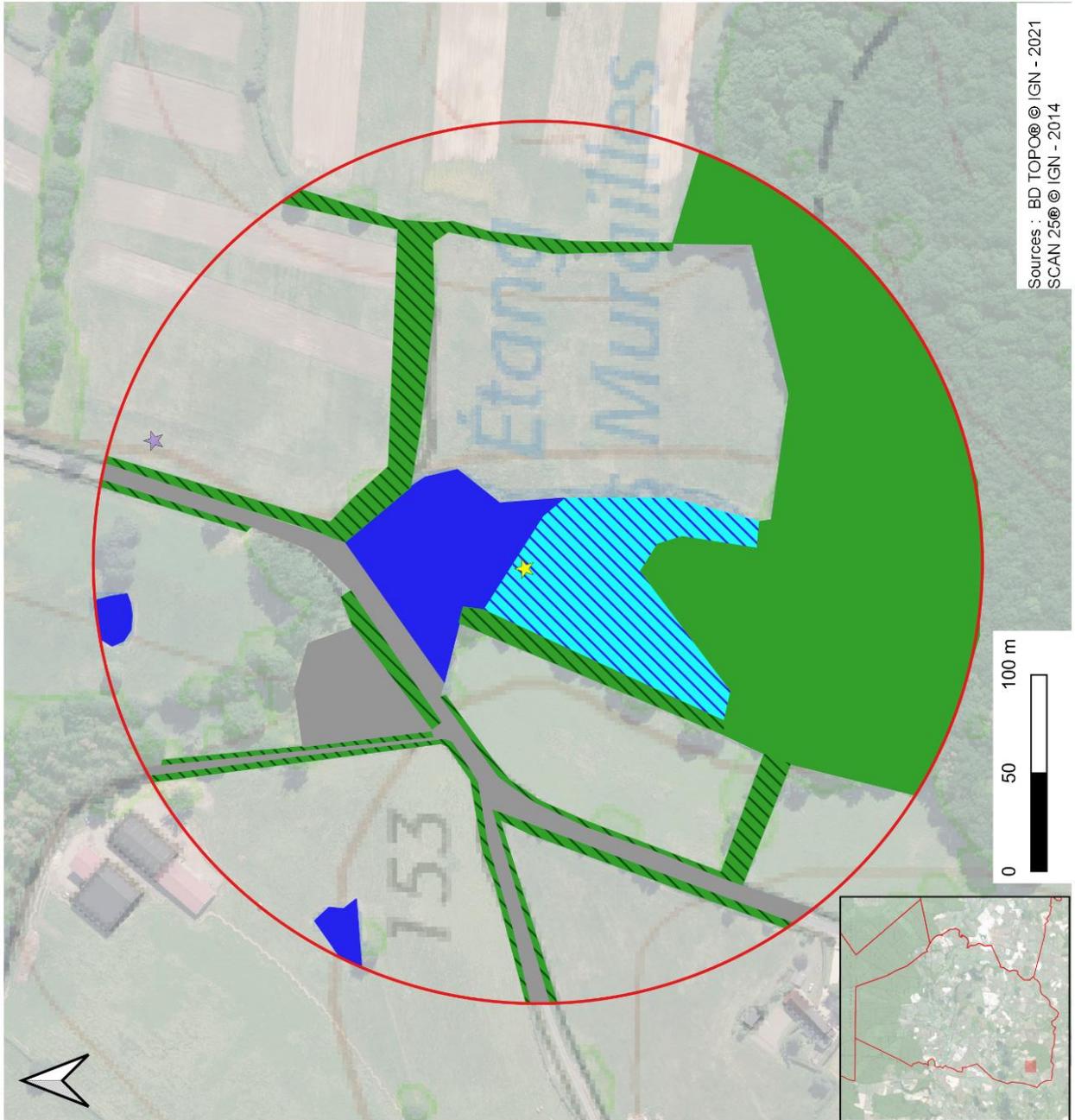
 Milieu aquatique

 Zones totalement artificialisées

#### Flore patrimoniale

 Hydrocharis morène

 Scille d'automne



Carte 20. Carte des habitats naturels simplifiée sur le site de l'étang Murailles

## Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Etang Murailles

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

### Légende

- Secteur étudié
- Enjeux écologiques**
- Faible
- Fort
- Très fort



Carte 21. Synthèse des enjeux au niveau du site de l'étang Murailles

### 13.1.7 Etangs sud-ouest

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
<b>Commune</b>	Arthon
<b>Dates de passage</b>	14/01 11/02 11/03 22/03, avril (22, 26 et 28), mai (3, 5, 11, 19, 30), juin (8, 11, 13, 27), 11/07, 21/07, 14/10, 18/11, 16/12
<b>Nom du site si existant</b>	<b>Etangs de la Garde, des Landes et Crachat</b>
Présentation du site	
<b>Surface approximative (ha)</b>	70 ha
<b>Usages</b>	Pêche, chasse, accès fermé au public
<b>Propriétaire</b>	Privés
<b>Gestionnaire</b>	Privés
 © S. Caux	 © S. Caux
Etangs	Lande sèche
Enjeux écologiques du site	
<b>Habitats présents</b>	Lande sèche, plans d'eau, étangs, haies, boisements, prairies bocagères humides et mésophiles, buttons
<b>Espèces végétales à enjeux présentes</b>	<b>Patrimoniales</b> : Bruyère à balais, Scille d'automne, Isnardie des marais et Oenanthe faux boucage (protégées et/ou dét. ZNIEFF).
<b>Espèces animales à enjeux présentes</b>	<b>Oiseaux</b> : 30 espèces patrimoniales dont 9 nicheuses et 14 hivernantes. <b>Chauve-souris</b> : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Murin de Daubenton et Noctule commune <b>Coléoptères</b> : Lucane Cerf-volant (directive européenne, dét. ZNIEFF) <b>Reptiles</b> : Lézard vert à deux raies (directive européenne, protégé) <b>Orthoptères</b> : Grillon des marais (dét. ZNIEFF et En danger d'extinction en France).

<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	Ragondin
<b>Menaces potentielles</b>	Dégradation ou perturbation des zones humides. Fermeture du milieu sur la lande. Plantation et enrichement des buttons. Intensification agricole, retournement des prairies, arrachage des haies
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	Forte responsabilité dans la conservation de la lande sèche et du bocage
<b>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</b>	
Conserver particulièrement les herbiers aquatiques, les haies, la lande et les arbres senescents. Conserver les pratiques actuelles de gestion sur les étangs	
 <p>CHÂTEAURoux Métropole</p>	  <p>Indre Nature</p> <p>biotope</p>

## 14 Annexes

### 14.1 Flore

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras et les espèces invasives en rouge

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Achillée sternutatoire	<i>Achillea ptarmica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Marronnier d'Inde	<i>Aesculus hippocastanum</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		X
Aigremoine	<i>Agrimonia eupatoria</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Canche caryophyllée	<i>Aira caryophylla</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Grand plantain d'eau	<i>Alisma plantago-aquatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Alliaire	<i>Alliaria petiolata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
<b>Ail des ours</b>	<b><i>Allium ursinum</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		X
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Vulpin roux	<i>Alopecurus aequalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
<b>Orchis bouffon</b>	<b><i>Anacamptis morio</i></b>	-	-	-	NT	-	-	-	AR	X	X	X
Andryale à feuilles entières	<i>Andryala integrifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	X
Anémone des bois	<i>Anemone nemorosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Angélique sauvage	<i>Angelica sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Ancolie vulgaire	<i>Aquilegia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Gouet tâcheté	<i>Arum maculatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Asphodèle blanc	<i>Asphodelus albus</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		X
Capillaire noir	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	
<b>Scolopendre</b>	<b><i>Asplenium scolopendrium</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	AR	X	X	X
Capillaire des murailles	<i>Asplenium trichomanes</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	X
	<b><i>Baldellia repens</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		
Ballote noire	<i>Ballota nigra</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Épiaire officinale	<i>Betonica officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Bident trifolié	<i>Bidens tripartita</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Brachypode des rochers	<i>Brachypodium rupestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Brome érigé	<i>Bromopsis erecta</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Bryone dioïque	<i>Bryonia dioica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Buddleja du père David	<i>Buddleja davidii</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Callune	<i>Calluna vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Laïche des marais	<i>Carex acutiformis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Laïche printanière	<i>Carex caryophylla</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Laïche distique	<i>Carex disticha</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Laïche raide	<i>Carex elata</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Laïche glauque	<i>Carex flacca</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Laïche hérissée	<i>Carex hirta</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Laïche Patte-de-lièvre	<i>Carex leporina</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Laïche cuivrée	<i>Carex otrubae</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Laïche à pilules	<i>Carex pilulifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Laïche faux-souchet	<i>Carex pseudocyperus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Laïche espacée	<i>Carex remota</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Laïche des bois	<i>Carex sylvatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Laïche vésiculeuse	<i>Carex vesicaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Carline commune	<i>Carlina vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Chataignier	<i>Castanea sativa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Petite centaurée commune	<i>Centaurium erythraea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Céraiste commune	<i>Cerastium fontanum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Cornifle nageant	<i>Ceratophyllum demersum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Chérophylle penché	<i>Chaerophyllum temulum</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Liset	<i>Convolvulus sepium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Néflier	<i>Crataegus germanica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	
Aubépine à deux styles	<i>Crataegus laevigata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Souchet vigoureux	<i>Cyperus eragrostis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X		
Genêt à balai	<i>Cytisus scoparius</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Danthonie	<i>Danthonia decumbens</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Stramoine	<i>Datura stramonium</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Oeillet velu	<i>Dianthus armeria</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Sceau de Notre Dame	<i>Dioscorea communis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Cabaret des oiseaux	<i>Dipsacus fullonum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Échinochloé Pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Scirpe épingle	<i>Eleocharis acicularis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Scirpe des marais	<i>Eleocharis palustris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Épilobe hérissé	<i>Epilobium hirsutum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Bruyère cendrée	<i>Erica cinerea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
<b>Bruyère à balais</b>	<b><i>Erica scoparia</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	AR	X	X	
Conyze du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Lentillon	<i>Ervum tetraspermum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Chardon Roland	<i>Eryngium campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	<i>Euonymus europaeus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Euphorbe des bois	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Euphorbe petit-cyprès	<i>Euphorbia cyparissias</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
<b>Euphorbe d'Irlande</b>	<b><i>Euphorbia hyberna</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		
Euphorbe épurge	<i>Euphorbia lathyris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Ficaire à bulbilles	<i>Ficaria verna</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Bourdaie	<i>Frangula alnus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Frêne à feuilles étroites	<i>Fraxinus angustifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Galéopsis tétrahit	<i>Galeopsis tetrahit</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Gaillet dressé	<i>Galium album</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Gaudinie fragile	<i>Gaudinia fragilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Genêt des teinturiers	<i>Genista tinctoria</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Géranium des colombes	<i>Geranium columbinum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Glycérie flottante	<i>Glyceria fluitans</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X	X	X
Gnaphale des lieux humides	<i>Gnaphalium uliginosum</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Picride fausse Vipérine	<i>Helminthotheca echiioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Grande Berce	<i>Heracleum sphondylium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Houblon grimpant	<i>Humulus lupulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Jacinthe sauvage	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
<b>Hydrocharis morène</b>	<b><i>Hydrocharis morsus-ranae</i></b>	-	-	-	-	-	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>RR</b>	<b>X</b>		
Millepertuis couché	<i>Hypericum humifusum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Millepertuis élégant	<i>Hypericum pulchrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Inule aunée	<i>Inula helenium</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X	X	X
Iris faux acore	<i>Iris pseudacorus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Séneçon à feuilles de Roquette	<i>Jacobaea erucifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	
Séneçon de Jacob	<i>Jacobaea vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Jasione des montagnes	<i>Jasione montana</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Jonc à tépales aigus	<i>Juncus acutiflorus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Jonc à fruits luisants	<i>Juncus articulatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
<b>Jonc des vasières</b>	<b><i>Juncus tenageia</i></b>	-	-	-	-	-	-	<b>Oui</b>	<b>RR</b>	<b>X</b>		
Linaire élatine	<i>Kickxia elatine</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
<b>Gnaphale jaunâtre</b>	<b><i>Laphangium luteoalbum</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Gesse à larges feuilles	<i>Lathyrus latifolius</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Gesse des montagnes	<i>Lathyrus linifolius</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Macusson	<i>Lathyrus tuberosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	
Laurier-sauce	<i>Laurus nobilis</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Petite lentille d'eau	<i>Lemna minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Passerage champêtre	<i>Lepidium campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Marguerite commune	<i>Leucanthemum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Troëne	<i>Ligustrum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Lin cultivé	<i>Linum usitatissimum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Lin bisannuel	<i>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Lotier grêle	<i>Lotus angustissimus</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Lotus des marais	<i>Lotus pedunculatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
<b>Isnardie des marais</b>	<b><i>Ludwigia palustris</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		
Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Luzule de printemps	<i>Luzula pilosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Oeil-de-perdrix	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Lycope d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Mouron rouge	<i>Lysimachia arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Lysimaque commune	<i>Lysimachia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Salicaire à feuilles d'hyssope	<i>Lythrum hyssopifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Matricaire Camomille	<i>Matricaria chamomilla</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Luzerne sauvage	<i>Medicago sativa subsp. falcata</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Mélampyre des prés	<i>Melampyrum pratense</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Mélique uniflore	<i>Melica uniflora</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Menthe des champs	<i>Mentha arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Menthe pouliot	<i>Mentha pulegium</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Menthe à feuilles rondes	<i>Mentha suaveolens</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Myosotis des marais	<i>Myosotis scorpioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Nénuphar blanc	<i>Nymphaea alba</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
<b>Oenanthe faux boucage</b>	<b><i>Oenanthe pimpinelloides</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		X
Bugrane maritime	<i>Ononis spinosa subsp. procurrens</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
<b>Ophioglosse commun</b>	<b><i>Ophioglossum vulgatum</i></b>	-	-	PR	-	-	VU	Oui	RR	X	X	X
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	-	-	-	LC	-	-	-	R	X	X	X
Orchis mâle	<i>Orchis mascula</i>	-	-	-	LC	-	-	-	AR	X	X	X
Ornithope délicat	<i>Ornithopus perpusillus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
<b>Vigne vierge commune</b>	<b><i>Parthenocissus inserta</i></b>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Renouée Poivre d'eau	<i>Persicaria hydropiper</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Renouée Persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Peucedan de France	<i>Peucedanum gallicum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Baldingère faux-roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Roseau	<i>Phragmites australis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Picride éperviaire	<i>Picris hieracioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Piloselle	<i>Pilosella officinarum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Plantain Corne-de-cerf	<i>Plantago coronopus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Plantain moyen	<i>Plantago media</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Polygala commun	<i>Polygala vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Sceau de Salomon multiflore	<i>Polygonatum multiflorum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Régliasse des bois	<i>Polypodium vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
<b>Polystic à frondes soyeuses</b>	<b><i>Polystichum setiferum</i></b>	-	-	<b>PR</b>	-	-	-	<b>Oui</b>	<b>R</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Peuplier blanc	<i>Populus alba</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Peuplier Tremble	<i>Populus tremula</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Pourpier cultivé	<i>Portulaca oleracea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Potamot nageant	<i>Potamogeton natans</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Potamot noueux	<i>Potamogeton nodosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Potentille négligée	<i>Potentilla neglecta</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Potentille dressée	<i>Potentilla recta</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Potentille faux fraisier	<i>Potentilla sterilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Potentille de Tabernaemontanus	<i>Potentilla verna</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Petite sanguisorbe	<i>Poterium sanguisorba</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Coucou	<i>Primula veris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
<b>Scille d'automne</b>	<b><i>Prospero autumnale</i></b>	-	-	<b>PR</b>	-	-	-	<b>Oui</b>	<b>RR</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Merisier vrai	<i>Prunus avium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Épine noire	<i>Prunus spinosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Pulmonaire à feuilles longues	<i>Pulmonaria longifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Chêne rouge d'Amérique	<i>Quercus rubra</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Renoncule à tête d'or	<i>Ranunculus auricomus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Renoncule flammette	<i>Ranunculus flammula</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
<b>Renoncule des marais</b>	<b><i>Ranunculus paludosus</i></b>	-	-	PR	-	-	-	Oui	RR	X		
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Renoncule sarde	<i>Ranunculus sardous</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Renoncule scélérate	<i>Ranunculus sceleratus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Rorippe amphibie	<i>Rorippa amphibia</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Rumex oseille	<i>Rumex acetosa subsp. acetosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Patience maritime	<i>Rumex maritimus</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Patience sanguine	<i>Rumex sanguineus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Saule blanc	<i>Salix alba</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Saule à feuilles d'Olivier	<i>Salix atrocinerea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Osier blanc	<i>Salix viminalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Sauge des prés	<i>Salvia pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Sureau yèble	<i>Sambucus ebulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Saxifrage granulé	<i>Saxifraga granulata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	
Fétuque Roseau	<i>Schedonorus arundinaceus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Scirpe des bois	<i>Scirpus sylvaticus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Scorsonère des prés	<i>Scorzonera humilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Scrophulaire aquatique	<i>Scrophularia auriculata</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Scrophulaire noueuse	<i>Scrophularia nodosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Scutellaire casquée	<i>Scutellaria galericulata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Orpin pourpier	<i>Sedum cepaea</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
<b>Sérapias langue</b>	<b><i>Serapias lingua</i></b>	-	-	<b>PR</b>	<b>LC</b>	-	-	<b>Oui</b>	<b>RRR</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Serratule des teinturiers	<i>Serratula tinctoria</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	
Silaüs des prés	<i>Silaum silaus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Douce amère	<i>Solanum dulcamara</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Cormier	<i>Sorbus domestica</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Alisier des bois	<i>Sorbus torminalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Rubaniér émergé	<i>Sparganium emersum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Rubaniér dressé	<i>Sparganium erectum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Sabline rouge	<i>Spergula rubra</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
<b>Spiranthe d'automne</b>	<b><i>Spiranthes spiralis</i></b>	-	-	<b>PR</b>	<b>LC</b>	-	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>RRR</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Épiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Grande consoude	<i>Symphytum officinale</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Téedalie à tige nue	<i>Teesdalia nudicaulis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Germandrée	<i>Teucrium scorodonia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Trèfle des champs	<i>Trifolium arvense</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Trèfle champêtre	<i>Trifolium campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Trèfle Porte-fraises	<i>Trifolium fragiferum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Trèfle hybride	<i>Trifolium hybridum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Trèfle incarnat	<i>Trifolium incarnatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
<b>Carum verticillé</b>	<b><i>Trocdaris verticillatum</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		
Massette à feuilles étroites	<i>Typha angustifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Massette à larges feuilles	<i>Typha latifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Ajonc nain	<i>Ulex minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Petit orme	<i>Ulmus minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Utriculaire citrine	<i>Utricularia australis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Molène bouillon-blanc	<i>Verbascum thapsus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Verveine	<i>Verbena bonariensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Cresson de cheval	<i>Veronica beccabunga</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Véronique à feuilles de lierre	<i>Veronica hederifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Véronique à écus	<i>Veronica scutellata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Véronique à feuilles de serpolet	<i>Veronica serpyllifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Violette odorante	<i>Viola odorata</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Violette de Rivinus	<i>Viola riviniana</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Vulpie queue-d'écureuil	<i>Vulpia bromoides</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		

**Légende :**

- CVDL : Protection régionale (Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale)
- Invasive : Catégories CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2020 : DESMOULINS F. & EMERIAU T. (2020). Liste des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3.1. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.
- LRE : Liste rouge européenne : European Red List of Vascular Plants - 2011 Bilz, M., Kell, S.P., Maxted, N. and Lansdown, R.V. 2011. European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union.
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (2013) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante en Région Centre-Val de Loire
- Rareté CVDL : Indice de rareté de la flore vasculaire du Centre-Val de Loire - 2016 Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2016. Catalogue de la flore du Centre - Val de Loire, version mai 2016 : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun ; CCC : extrêmement commun.

## 14.2 Faune

### Liste complète des espèces observées en 2022

#### 14.2.1 Insectes

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022	Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)	
							Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Lépidoptères - Rhopalocères</b>									
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Gazé</b>	<b><i>Aporia crataegi</i></b>	-	-	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
<b>Grand collier argenté</b>	<b><i>Boloria euphrosyne</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Silène	<i>Brintesia circe</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC	-	-	X		X
<b>Damier de la Succise</b>	<b><i>Euphydryas aurinia</i></b>	<b>DH A2</b>	-	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Flambé	<i>Iphiclydes podalirius</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride du Lotier	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
<b>Bacchante</b>	<b><i>Lopinga achine</i></b>	<b>DH A4</b>	<b>Art. 2</b>	<b>NT</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Mélitée du Mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>	-	-	LC	-	-	X		X
<b>Mélitée orangée</b>	<b><i>Melitaea didyma</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Grand Nègre des bois</b>	<b><i>Minois dryas</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Gamma	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
<b>Hespérie des Potentilles</b>	<b><i>Pyrgus armoricanus</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Hespérie de l'Ornière	<i>Pyrgus malvae</i>	-	-	LC	-	-	X		
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
<b>Thécla du Bouleau</b>	<b><i>Thecla betulae</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-			<b>X</b>
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
<b>Lépidoptères - Macrohétérocères</b>									
Arlequinette jaune	<i>Acontia trabealis</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle de la Patience	<i>Acronicta rumicis</i>	-	-	-	-	-			X
Boarmie souillée	<i>Adactylotis contaminaria</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Agriphila geniculea</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Agriphila inquinatella</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Agriphila tristella</i>	-	-	-	-	-			X
Sphinx du Liseron	<i>Agrius convolvuli</i>	-	-	-	-	-			X
Point d'Exclamation	<i>Agrotis exclamationis</i>	-	-	-	-	-			X
Aubépinère	<i>Allophytes oxyacanthae</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Noctuelle berbère	<i>Amphipyra berbera</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Pyramide	<i>Amphipyra pyramidea</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Anania hortulata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Anania verbascalis</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Anchoscelis lunosa</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Ancylolomia tentaculella</i>	-	-	-	-	-			X
L-noir	<i>Arctornis l-nigrum</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Gamma	<i>Autographa gamma</i>	-	-	-	-	-	X		
Brocatelle d'or	<i>Camptogramma bilineata</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Noctuelle trilignée	<i>Charanyca trigrammica</i>	-	-	-	-	-			X
Réseau	<i>Chiasmia clathrata</i>	-	-	-	-	-	X	X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
	<i>Chrysocrambus linetella</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysoteuchia culmella</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Orrhodie de l'Airelle	<i>Conistra vaccinii</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Crambus lathonellus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Crambus pascuella</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Crambus perlellus</i>	-	-	-	-	-			X
Cucullie de la Scrophulaire	<i>Cucullia scrophulariae</i>	-	-	-	-	-			X
Ephyre omicron	<i>Cyclophora annularia</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Bordure ensanglantée	<i>Diacrisia sannio</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Erastrie gracieuse	<i>Elaphria venustula</i>	-	-	-	-	-			X
Manteau pâle	<i>Eilema caniola</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Manteau jaune	<i>Eilema sororcula</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Phalène picotée	<i>Ematurga atomaria</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Alternée	<i>Epirrhoe alternata</i>	-	-	-	-	-	X		
Noctuelle purpurine	<i>Eublemma purpurina</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Mi	<i>Euclidia mi</i>	-	-	-	-	-	X		
Eupithécie printanière	<i>Eupithecia abbreviata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
<b>Écaille chinée</b>	<b><i>Euplagia quadripunctaria</i></b>	<b>DH A2</b>	-	-	-	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Cul-brun	<i>Euproctis chrysorrhoea</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle dentine	<i>Hada plebeja</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle dysodée	<i>Hecatera dysodea</i>	-	-	-	-	-			X
Sphinx gazé	<i>Hemaris fuciformis</i>	-	-	-	-	-	X		X
Herminie de la Vigne-blanche	<i>Herminia tarsipennalis</i>	-	-	-	-	-			X
Acidalie dégénérée	<i>Idaea degeneraria</i>	-	-	-	-	-			X
Acidalie maigre	<i>Idaea macilentaria</i>	-	-	-	-	-			X
Acidalie blanchâtre	<i>Idaea subsericeata</i>	-	-	-	-	-			X
Hémithée éruginée	<i>Jodis lactearia</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Petit minime à bande	<i>Lasiocampa trifolii</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Crochet	<i>Laspeyria flexula</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Phalène du Fusain	<i>Ligdia adustata</i>	-	-	-	-	-			X
Xyline du Chêne	<i>Lithophane ornitopus</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Lithosie quadrille	<i>Lithosia quadra</i>	-	-	-	-	-			X
Phalène satinée	<i>Lomographa temerata</i>	-	-	-	-	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Lupérine testacée	<i>Luperina testacea</i>	-	-	-	-	-			X
Disparate	<i>Lymantria dispar</i>	-	-	-	-	-			X
Moro-Sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Bombyx de la Ronce	<i>Macrothylacia rubi</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Livrée des arbres	<i>Malacosoma neustria</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Point blanc	<i>Mythimna albipuncta</i>	-	-	-	-	-			X
Leucanie blafarde	<i>Mythimna pallens</i>	-	-	-	-	-			X
Hibou	<i>Noctua pronuba</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Nomophila noctuella</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Cordon blanc	<i>Ochropleura plecta</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Oncocera semirubella</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Cheimatobie hiémale	<i>Operophtera brumata</i>	-	-	-	-	-			X
Citronnelle rouillée	<i>Opisthograptis luteolata</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Soucieuse</b>	<b><i>Orgyia recens</i></b>	-	-	<b>VU</b>	-	-			<b>X</b>
Eupithécie rectangulaire	<i>Pasiphila rectangulata</i>	-	-	-	-	-			X
Boarmie rhomboïdale	<i>Peribatodes rhomboïdaria</i>	-	-	-	-	-			X
Panthère	<i>Pseudopanthera macularia</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Pyralis farinalis</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Pyrausta purpuralis</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Phalène sacrée	<i>Rhodometra sacraria</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Soyeuse	<i>Rivula sericealis</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Découpure	<i>Scoliopteryx libatrix</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Acidalie laiteuse	<i>Scopula floslactata</i>	-	-	-	-	-			X
Ecaille tigrée	<i>Spilosoma lubricipeda</i>	-	-	-	-	-			X
Ecureuil	<i>Stauropus fagi</i>	-	-	-	-	-			X
Processionnaire du Pin	<i>Thaumetopoea pityocampa</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Timandre aimée	<i>Timandra comae</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Goutte-de-sang	<i>Tyria jacobaeae</i>	-	-	-	-	-			X
Incertaine	<i>Xanthorhoe fluctuata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
<b>Lépidoptères - Microlépidoptères</b>									
	<i>Adela reaumurella</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Procris de l'Oseille</b>	<b><i>Adscita stictes</i></b>	-	-	-	-	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Aglaopé des haies</b>	<b><i>Aglaope infausta</i></b>	-	-	-	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
	<i>Alabonia geoffrella</i>	-	-	-	-	-	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
	<i>Anthophila fabriciana</i>	-	-	-	-	-	X		
	<i>Cauchas fibulella</i>	-	-	-	-	-	X		
	<i>Cauchas rufimitrella</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Emmelina monodactyla</i>	-	-	-	-	-			X
	<b><i>Nematopogon adansoniella</i></b>	-	-	-	-	-	X		
	<i>Pterophorus pentadactylus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Plutella xylostella</i>	-	-	-	-	-	X		
	<b><i>Yponomeuta sedella</i></b>	-	-	-	-	-	X		
Zygène des prés	<i>Zygaena trifolii</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Odonates</b>									
Aeschne affine	<i>Aeshna affinis</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Aeschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
<b>Aeschne isocèle</b>	<b><i>Aeshna isoceles</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
Aeschne mixte	<i>Aeshna mixta</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
<b>Aeschne paisible</b>	<b><i>Boyeria irene</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Aeschne printanière	<i>Brachytron pratense</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	-			X
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Cordulégastre annelé</b>	<b><i>Cordulegaster boltonii</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Naïade aux yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	-	LC	LC	-			X
Naïade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Gomphe joli	<i>Gomphus pulchellus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	LC	-	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Leste des bois</b>	<b><i>Lestes dryas</i></b>	-	-	LC	NT	Oui	X		X
<b>Leste fiancé</b>	<b><i>Lestes sponsa</i></b>	-	-	NT	LC	-	X		
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Gomphe à forceps	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
<b>Orthétrum bleissant</b>	<b><i>Orthetrum coerulescens</i></b>	-	-	LC	LC	Oui			X
<b>Cordulie à corps fin</b>	<b><i>Oxygastra curtisii</i></b>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	VU	Oui			X
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Cordulie métallique</b>	<b><i>Somatochlora metallica</i></b>	-	-	LC	NT	Oui			X
Leste brun	<i>Sympetma fusca</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
<b>Orthoptères</b>									
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
	<i>Gomphocerippus vagans</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Courtilière commune</b>	<b><i>Gryllotalpa gryllotalpa</i></b>	-	-	EN	VU	-	X		
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
OEdipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
<b>Grillon des marais</b>	<b><i>Pteronemobius heydenii</i></b>	-	-	<b>EN</b>	-	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Tétrix des vasières	<i>Tetrix ceperoi</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
<b>Coléoptères</b>									
	<i>Alosterna tabacicolor</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Anoplodera sexguttata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Axinotarsus marginalis</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Calamobius filum</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Cantharis fusca</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Cantharis rustica</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Carabe doré	<i>Carabus auratus</i>	-	-	-	-	-	X		X
<b>Grand Capricorne</b>	<b><i>Cerambyx cerdo</i></b>	<b>DH A2 &amp; A4</b>	<b>Art. 2</b>	-	-	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Petit capricorne	<i>Cerambyx scopolii</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Cetonia aurata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chilocorus renipustulatus</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Chrysomela populi</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Chrysolina bankii</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cidnopus pilosus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Clytus arietis</i>	-	-	-	-	-	X		
Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<b><i>Copris lunaris</i></b>	-	-	-	-	<b>Oui</b>			<b>X</b>
	<i>Cryptocephalus bilineatus</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Dendroxena quadrimaculata</i>	-	-	-	-	-			X
Petite biche	<i>Dorcus parallelipedus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Drilus flavescens</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Hippodamia variegata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Larinus turbinatus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Lixus bardanae</i>	-	-	-	-	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Lucane cerf-volant (mâle), Biche (femelle)</b>	<b><i>Lucanus cervus</i></b>	<b>DH A2</b>	-	-	-	<b>Oui</b>	X	X	X
	<i>Lygistopterus sanguineus</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Malachius bipustulatus</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Meloe violaceus</i>	-	-	-	-	<b>Oui</b>			x
	<i>Melolontha melolontha</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Nebria salina</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Oedemera nobilis</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Oedemera podagrariae</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Oenopia conglobata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Omalius fontisbellaquei</i>	-	-	-	-	-	X	X	
<b>Pique Prune</b>	<b><i>Osmoderma eremita</i></b>	<b>DH A2 &amp; A4</b>	<b>Art. 2</b>	-	-	<b>Oui</b>			<b>X</b>
	<i>Oxythyrea funesta</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Polydrusus planifrons</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Polydrusus pterygomalis</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Pseudovadonia livida</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Psilothrix viridicoerulea</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Rhagium sycophanta</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Rhagonycha fulva</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Rhyzobius forestieri</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Stenurella bifasciata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Stenurella melanura</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Stenurella nigra</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Stictoleptura fulva</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Tachyporus hypnorum</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Timarcha tenebricosa</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Trichius gallicus</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Trichodes alvearius</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Trichodes apiarius</i>	-	-	-	-	-	X		
	<i>Trichius fasciatus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Trichius gallicus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Typhaeus typhoeus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>	-	-	-	-	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
	<i>Valgus hemipterus</i>	-	-	-	-	-			X

#### Légende :

- Europe : DH A2 et/ou A4 : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxyllic Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)

### 14.2.2 Amphibiens

Toutes les espèces sont patrimoniales

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	-	Art. 3	-	-	-			X
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	DH A2	Art. 2	LC	NT	Oui	X		
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	DH A2	Art. 2	NT	LC	-	X	X	X
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	-	Art. 5	NT	LC	-	X		X
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	-	Art. 3	LC	-	-	X		X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	DH A2	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	-	Art. 5 & 6	LC	-	Oui			X
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	NT	NT	Oui			X

### Légende :

- Europe : DH A4 : espèces inscrites aux annexes IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 4 = interdiction de la mutilation, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, des spécimens prélevés ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 14.2.3 Reptiles

Toutes les espèces sont patrimoniales

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022	Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)	
							Indre Nature		Réseau Participatif
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	-	Art.3	LC	LC	-	X	X	X
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	DH A2 & A4	Art.2	LC	NT	Oui	X	X	X
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	DH A4	Art.2	LC	LC	-			X
Lézard vert à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	DH A4	Art.2	LC	LC	-	X		
Couleuvre à collier helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-	Art.2	LC	LC	-			X
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	-	Art.2	NT	VU	Oui	X	X	X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH A4	Art.2	LC	LC	-	X	X	X
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	-	Art.2	LC	LC	-			X

### Légende :

- Europe : DH A2 A4 : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats Faune Flore ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

14.2.4 Oiseaux observés en périodes de nidification et hivernante  
Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau participatif	
<b>Autour des palombes</b>	<b><i>Accipiter gentilis</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	-			<b>X</b>
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Phragmite des joncs</b>	<b><i>Acrocephalus schoenobaenus</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		
<b>Rousserolle turdoïde</b>	<b><i>Acrocephalus arundinaceus</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>CR</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Chevalier guignette</b>	<b><i>Actitis hypoleucos</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
<b>Alouette des champs</b>	<b><i>Alauda arvensis</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b>	<b><i>Alcedo atthis</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>VU</b>	<b>VU</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	-	LC	LC	LC	-			X
Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	-	-	<b>NA</b>	-	-	-			X
<b>Canard pilet</b>	<b><i>Anas acuta</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	-			<b>X</b>
<b>Sarcelle d'hiver</b>	<b><i>Anas crecca</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	-	-	LC	VU	-	-			X
<b>Pipit farlouse</b>	<b><i>Anthus pratensis</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		
<b>Pipit spioncelle</b>	<b><i>Anthus spinoletta</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>			<b>X</b>		
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Martinet noir</b>	<b><i>Apus apus</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Grande Aigrette</b>	<b><i>Ardea alba</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Héron pourpré</b>	<b><i>Ardea purpurea</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art.3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	Art.3	LC	LC	LC	-			X
<b>Chevêche d'Athéna</b>	<b><i>Athene noctua</i></b>	-	<b>Art.3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Fuligule milouin</b>	<b><i>Aythya ferina</i></b>	-	-	<b>VU</b>	<b>VU</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Fuligule morillon</b>	<b><i>Aythya fuligula</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Héron garde-boeufs</b>	<b><i>Bubulcus ibis</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Oedicnème criard</b>	<b><i>Burhinus oedicnemus</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art.3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau participatif	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	X	X	X
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	-	Art. 3	LC	NA	-	-			X
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	-	Art. 3	LC	NA	-	-	X		
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	DO A1	-	-	NA	-	Oui	X		
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	LC	NT	NT	Oui	X		X
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	-	Art. 3	LC	EN	-	-	X		X
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	DO A1	Art. 3	LC	VU	EN	Oui			X
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	Art.3	LC	VU	LC	-	X	X	X
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	-	Art.3	-	NT	EN	Oui	X		X
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	DO A1	Art. 3	LC	EN	CR	Oui	X		X
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	X		
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	EN	Oui			X
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO A1	Art. 3	NT	LC	NT	Oui			X
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	LC	VU	NA	-	X		
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	-	LC	LC	LC	Oui	X		X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	DO A1	Art. 3	-	LC	LC	-			X
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	-	NT	CR	Oui			X
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	NT	Oui	X		X
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	DO A1	Art. 3	LC	NA	-	-	X		
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau participatif	
<b>Bruant jaune</b>	<i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	X		X
<b>Bruant des roseaux</b>	<i>Emberiza schoeniclus</i>	-	Art. 3	LC	EN	VU	Oui	X		X
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Faucon crécerelle</b>	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X		X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	Art. 3	LC	NA	-	-	X	X	
<b>Foulque macroule</b>	<i>Fulica atra</i>	-	-	NT	LC	LC	-	X	X	X
<b>Bécassine des marais</b>	<i>Gallinago gallinago</i>	-	-	LC	CR	CR	-	X		X
Poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Grue cendrée</b>	<i>Grus grus</i>	DO A1	Art. 3	LC	CR	-	Oui	X	X	X
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Aigle botté</b>	<i>Hieraaetus pennatus</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	EN	Oui	X		X
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Hirondelle rustique</b>	<i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X		X
<b>Torcol fourmilier</b>	<i>Jynx torquilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	X		X
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<i>Lanius collurio</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
<b>Pie-grièche à tête rousse</b>	<i>Lanius senator</i>	-	Art. 3	LC	VU	VU	Oui	X	X	X
<b>Goéland leucopnée</b>	<i>Larus michahellis</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	-	X		X
<b>Linotte mélodieuse</b>	<i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	X		X
<b>Locustelle tachtée</b>	<i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X		
<b>Alouette lulu</b>	<i>Lullula arborea</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	-	-	-	LC	-	-	X		X
<b>Canard chipeau</b>	<i>Mareca strepera</i>	-	-	-	LC	EN	Oui	X		X
<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	X	X	X
<b>Milan royal</b>	<i>Milvus milvus</i>	DO A1	Art. 3	NT	VU	CR *	-	x		X
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
<i>Bergeronnette printanière</i>	<i>Motacilla flava</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
<b>Nette rousse</b>	<i>Netta rufina</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	X		X
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	-	VU	NA	LC	Oui			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau participatif	
<b>Bihoreau gris</b>	<i>Nycticorax nycticorax</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art.3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Perdrix grise</b>	<i>Perdix perdix</i>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Bondrée apivore</b>	<i>Pernis apivorus</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Grand Cormoran</b>	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	LC	-	-	X		X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Pouillot siffleur</b>	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Pouillot fitis</b>	<i>Phylloscopus trochilus</i>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Pic cendré</b>	<i>Picus canus</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>		<b>EN</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Pluvier doré</b>	<i>Pluvialis apricaria</i>	<b>DO A1</b>	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-	-			<b>X</b>
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Grèbe à cou noir</b>	<i>Podiceps nigricollis</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Râle d'eau</b>	<i>Rallus aquaticus</i>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Roitelet à triple bandeau</b>	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
<b>Tarier pâtre</b>	<i>Saxicola rubicola</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Serin cini</b>	<i>Serinus serinus</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Canard souchet</b>	<i>Spatula clypeata</i>	-	-	-	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Sarcelle d'été</b>	<i>Spatula querquedula</i>	-	-	-	<b>VU</b>	<b>CR</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	-	X		
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Tourterelle des bois</b>	<i>Streptopelia turtur</i>	-	-	<b>VU</b>	<b>VU</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau participatif	
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Fauvette des jardins</b>	<b><i>Sylvia borin</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>		
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	-	Art. 3	LC	LC	NA	-			X
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	-	-	<b>LC</b>	NA	-	-			X
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	-	Art. 3	LC	NA	-	-	X		
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Grive mauvis</b>	<b><i>Turdus iliacus</i></b>	-	-	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	-	<b>X</b>		
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	-
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	x		X
<b>Effraie des clochers</b>	<b><i>Tyto alba</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Huppe fasciée</b>	<b><i>Upupa epops</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Vanneau huppé</b>	<b><i>Vanellus vanellus</i></b>	-	-	<b>VU</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>

#### Légende :

- Europe : DO A1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- France : Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge Européenne : European Red List of Birds - 2015 BirdLife International (2015) European Red List of Birds. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

## 14.2.5 Mammifères (hors chiroptères)

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 202X)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Hérisson d'Europe</b>	<b><i>Erinaceus europaeus</i></b>	-	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
<b>Loutre d'Europe</b>	<b><i>Lutra lutra</i></b>	<b>DH A2 &amp; A4</b>	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Blaireau européen</b>	<b><i>Meles meles</i></b>	<b>DH A5</b>	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Putois d'Europe</b>	<b><i>Mustela putorius</i></b>	-	-	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>		
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	-	NA	NA	-	X		X
<b>Lapin de garenne</b>	<b><i>Oryctolagus cuniculus</i></b>	-	-	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>		<b>X</b>
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC	LC	-			X
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	-	LC	LC	-			X
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X

### Légende :

- Europe : DH A2 , A4 et A5: espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et V de la Directive N° 92/43/CEE du 2X/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection nationale, Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Invasive :
- LRE : Liste rouge européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (20X7) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 20X2) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 20X8)

## 14.2.6 Chiroptères

Toutes les espèces sont patrimoniales

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 202X)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		X
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	DH A4	Art. 2	NT	LC	-	X		X
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	DH A4	Art. 2	LC	DD	-	X		
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	Oui	X		
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	Oui	X		X
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		X
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	Oui	X		X
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	DH A4	Art. 2	NT	NT	Oui	X		
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	DH A4	Art. 2	VU	NT	Oui	X		
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	DH A4	Art. 2	NT	NT	Oui	X		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH A4	Art. 2	NT	LC	-	X		X
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-	X		
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	NT	Oui			X

### Légende :

- Europe : DH A2 et A4 : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 2X/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007 Temple, H.J. and Terry, A. (Compilers). 2007. The Status and Distribution of European Mammals. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. viii + 48pp, 2X0 x 297 mm
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (20X7) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 20X2) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 20X8)

# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

